



HAL
open science

Lambesc (XVI^e-XIX^e siècles), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes

Alexandre Dumont-Castells

► **To cite this version:**

Alexandre Dumont-Castells. Lambesc (XVI^e-XIX^e siècles), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes. Editions GénéProvence, 1, 156 p., 2013, Série "Gentilshommes de Provence", Alexandre Dumont-Castells, 978-2-918754-09-1. hal-03515184

HAL Id: hal-03515184

<https://hal.science/hal-03515184>

Submitted on 20 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

LAMBESC (XVI^e-XIX^e SIÈCLES)

SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS

Lambesc n'est pas qu'une histoire écrite et figée à travers les nombreuses pages de livres déjà publiés. À l'évidence, Lambesc n'aurait jamais pu s'écrire sans l'histoire de ses Hommes.

Nobles, nobles déroqués ou déçus et bourgeois anoblis, ils furent pour beaucoup de vrais gentilshommes aux origines géographiques diverses – provençale, orangeoise, lorraine, gasconne, flamande, française, bourguignonne, italienne et allemande – et s'enracinèrent là, l'été au cœur de leurs domaines, dans leur bastide ou leur château, l'hiver dans leurs hôtels particuliers.

Tous furent ou devinrent citoyens de Lambesc. Nombreux, hommes ou femmes, écrivirent – bon gré mal gré – une page de l'histoire locale, de Provence et de France. Aujourd'hui, par cet ouvrage, c'est Lambesc qui se réapproprie l'histoire de son terroir, de ses Hommes et de ses domaines à l'époque moderne.

Telle une porte restée ouverte sur un temps révolu mais ô combien présent, ce livre pose un regard intime sur les anciennes familles bourgeoises ou nobles de Lambesc. En plus de remarquer ou de renouer avec les vieilles demeures particulières de la ville, l'auteur propose une invitation sobre à travers les routes de campagne de Lambesc et de Charleval à la découverte de ces anciens fiefs et domaines et de leurs habitants et de celles, dames, et de ceux, gentilshommes, qui y vécurent entre le XVI^e et le XIX^e siècles.

Opportunément, ce livre offre aux habitants des hameaux actuels de Lambesc et de Charleval de redécouvrir ces hommes et leur famille qui ont fait leur propre terre. ■

série « *Gentilshommes de Provence* »

Alexandre Dumont-Castells est archéologue de formation, historien et écrivain. Après avoir été enseignant en histoire-géographie, il participe à la rédaction de la Carte archéologique de la Gaule en 2006.

Descendant d'une famille noble de Lambesc, il est passionné par l'histoire et la généalogie de sa région et aime à faire découvrir à ses lecteurs les familles provençales d'Ancien Régime.

www.geneprovence.fr

DÉP. LÉG. : juin 2013
ISBN 978-2-918754-09-1
18 € – France

Photographie de couverture :
© Pierre Gazanhes, 2013



© Jean Marie Desbois, 2013

LAMBESC (XVI^e-XIX^e SIÈCLES)

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS

série « *Gentilshommes de Provence* »

Alexandre Dumont-Castells

LAMBESC (XVI^e-XIX^e SIÈCLES), SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES



Géné
Provence

LAMBESC (XVI^e-XIX^e SIÈCLES)
SON TERROIR, SES DOMAINES
ET SES GENTILSHOMMES

DU MÊME AUTEUR

LAMBESC SOUS L'ANCIEN RÉGIME (1692-1789), UNE PRINCIPAUTÉ DE PROVENCE OUBLIÉE, Ilv-édition, 2008, Thebookedition.com, 2010.

SOUS LE NOM DE LUC COMPTONE :

MÉMOIRES PROVENÇALES D'UN REVENANT, Thebookedition.com, 2009.

NOUVELLES PROCHES, Thebookedition.com, 2009.

L'HOMME MARIGOT, Thebookedition.com, 2009.

LE POUVOIR DISSIMULÉ DES MOTS, Thebookedition.com, 2010.

L'ARCHÉOMONDE, t. I : *L'Appel de l'Autre*, t. II : *Les Résurrections*, t. III : *L'Ordalie*, deux tomes, Thebookedition.com, 2012.

SOUS LE NOM DE RIGAIRE RAQUIN :

MIROIR SANS TAIN, Thebookedition.com, 2010.

AVEC E. NETCHAËVA :

DES VIES ET DES GUERRES, t. I : *Les colombes ne sont pas toutes innocentes (1888-1919)*, t. II : *De la joie aux larmes (1919-1946)*, t. III : *La Dernière Guerre coloniale française en Algérie (1946-1962)*, Thebookedition.com, 2009.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES :

« Résultats de la prospection archéologique de Vinon-sur-Verdon (83) », in BSRA-PACA, 1999.

« Études diachroniques sur diverses communes dans le Val de Durance (13) au VI^e s. av. J.-C. et VII^e s. apr. J.-C. », in Fl. Mocchi et N. Nin, *Carte archéologique de la Gaule du Val de Durance et du bassin d'Aix-en-Provence (C.A.G. 13/4)*, 2006.

« Les têtes coupées de Badasset (Vernègues, 13) », avec G. Bringer, in J. Chausserie-Laprée *et al.*, in *Le Temps des Gaulois en Provence*, 2000.

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS

LAMBESC

(XVI^e-XIX^e siècles)

son terroir, ses domaines
et ses gentilshommes

Préface

Réécrire une histoire de Lambesc peut paraître surprenant pour certaines personnes : « ce qui a été dit, est dit ! » crieront-ils. Pour eux, l'histoire peut paraître figée, morte donc sans intérêt. Aujourd'hui, nos moyens de communications nous enrichissent de nombreux éléments qui donnent à notre histoire de nouvelles visions, apportant beaucoup d'émotion à ceux qui s'y intéressent. Alexandre Dumont fait partie de ce jeune groupe d'historiens pleins d'enthousiasme.

Par son Histoire et la qualité de l'image qu'Alexandre fait percevoir de notre village, Lambesc devient un élément important dans ce choix que font aujourd'hui les vacanciers avertis, mais aussi les entrepreneurs, qui recherchent un lieu, un coin de rue, un endroit particulier d'un quartier pour s'émerveiller.

Mis en valeur par son récit, les nombreux sites remarquables dont dispose Lambesc joueront alors pleinement leur rôle comme point d'appui, comme référence culturelle pour un projet d'avenir.

L'histoire locale omet parfois l'histoire générale et l'histoire générale occulte presque toujours l'histoire locale. Souvent cette histoire locale, dont les récits sont tombés entre les mains de conteurs populaires qui savent avec art embellir ces récits leur donnent ainsi un charme romantique. Ce charme et cette poésie historique, Alexandre nous les livre dans son ouvrage et propose une découverte de ces lieux magiques.

La Provence devint française en 1487. Pendant plus de cent ans, l'administration du pays s'installa régulièrement à Lambesc. Les États généraux des Communautés du Pays de Provence y siégèrent régulièrement, la première séance fut présidée par le cardinal Michel de Mazarin, le 6 janvier 1646 et la dernière le 16 décembre 1786. Érigée en principauté par Louis XIV, la population s'accrut et Lambesc, profitant de l'importance qu'elle avait acquise, demanda et obtint le déplacement de la route d'Avignon qui passait alors à La Barben par Aurons et Alleins. En effet, l'assemblée générale de 1714, ordonna le percement de la nouvelle route. On coupa la colline

au quartier de Libran ; alors, la prospérité de Lambesc fut assurée : elle devint une ville-relais. De ce fait, de nombreuses auberges s'installèrent en ville avec de vastes écuries.

Le régime municipal fut établi le 26 mai 1715. Lambesc jouissait du titre de principauté et la seigneurie appartenait à la branche de Lorraine-Brionne. La justice était en « partage » entre roi et seigneur.

Lambesc, c'est encore l'horloge du Jacquemard avec sa famille ; il règle le temps de chacun de nous. Le visiteur curieux remarque avec étonnement qu'un vrai Lambescain ne manque jamais, en passant devant son horloge, de regarder l'heure marquée à son cadran et, s'il le faut, il attend quelques minutes pour que Jacquemard lui sonne la « vraie heure » ; alors, il règle sa montre à l'heure de Lambesc. Que d'histoires notre Jacquemard pourrait conter : événements heureux, joie populaire, événements tragiques et douloureux.

À ses pieds, porte de Salon s'ouvrant sur la Crau, se tenaient les fêtes, marchés et foires du pays, manifestations bruyantes et peuplées d'acheteurs endimanchés, de marchands et de forains multicolores, et de maquignons gueulards.

Il faut penser aux précurseurs écrivains historiens, le chanoine Firmin Ollivier pour son histoire de Lambesc, écrite avec beaucoup d'amour : *Histoire de mon pays, Lambesc, jadis terre lorraine* ; il est l'inventeur avec l'abbé Castellan du Lambesc « Versailles aixois ».

Aux écrits manuscrits du capitaine de cavalerie Daniel, l'homme qui prit à sa charge la construction de la place de l'église, lorsque Lambesc n'avait à cette époque aucune place pour ces fêtes. Cela peut paraître étonnant de nos jours.

À mademoiselle A. J. Saint-Denis pour son livre *Lambesc à travers les âges*, œuvre couronnée au grand concours littéraire de la « Vieille France » à Paris en avril 1908 sous la présidence d'honneur de Frédéric Mistral.

L'écrit d'Alexandre invite le lecteur à une balade sur tous ces sites historiques. Le livre en poche et nous voici partis pour de nombreuses et belles découvertes.

PIERRE GAZANHES,
mai 2012,
président des « Amis du Vieux Lambesc »,
conservateur du musée de Lambesc.

Mot de l'auteur

Ce livre propose au lecteur une découverte du territoire de Lambesc et de sa noblesse à l'époque dite moderne. En cela, il constitue une étude complémentaire du premier ouvrage que nous avons publié, il y a quelques années¹. Si ce n'est qu'il privilégie essentiellement une approche par la généalogie (des familles détentrices de ces fiefs), par l'héraldique, par la cartographie (Cassini, états-major, etc.) et par les ouvrages historiques s'y référant tel que, pour ne citer que lui, *L'Armorial général de France* (1696) de Ch. d'Hozier dont les volumes 29 et 30 intéressent la Provence et Lambesc.

Le lecteur ne devra pas s'attendre à trouver ici une étude exhaustive sur la question, étant donné que nous avons porté le seul choix de ne privilégier que le type de sources évoqué ainsi que quelques sources annexes.

De ce fait, une redécouverte de ces familles, de leur maison et de leurs possessions terriennes à travers la baronnie et la principauté de Lambesc, a pu être possible. Ceci dit, elle ne propose qu'une restitution partielle² des limites territoriales théoriques des fiefs et des arrières-fiefs dépendants de Lambesc entre le XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles et des propriétés détenues par ces familles pour la première moitié du XIX^e siècle.

La mise en place de cette étude ne fut pas chose aisée notamment dans le choix des sources retenues. Aussi, bien que conscient de la réelle nature des informations (indivis, etc.) apportées par les cadastres et les livres terriers nombreux pour l'époque étudiée, il nous est apparu préférable de ne présenter objectivement, jusqu'à la Révolution, que les principaux détenteurs des fiefs (seigneurs majeurs et mineurs), puis, pour le XIX^e siècle, les grands propriétaires et ce, afin de restituer les plus grandes

1. Luc Comptone (Alexandre Dumont-Castells), 2008, *Lambesc sous l'Ancien Régime (1692-1789), une principauté de Provence oubliée*, 2008, éd. ILV., rééd. Thebookedition.com, 2010.

2. À travers la méthode dite des « polygones de Thiessen » et sachant que la cartographie de Lambesc et de Charleval tient compte subjectivement du découpage territorial des communes dès 1790.

possessions familiales orientées principalement autour du « château », de sa ou de ses « bastides » voire de la « bastide » seule¹.

Le but de cet ouvrage fut tout d'abord de dresser succinctement les origines et les généalogies familiales de la noblesse des campagnes et celles des notables (pour le début du XIX^e siècle) et de ne s'attarder que sur ceux et celles qui ont contribué bon gré mal gré à l'histoire. L'héraldique associée à ces généalogies notables nous ont autorisé une restitution chronologique et cartographique des domaines possédés par ces familles, sur quatre siècles, en considérant en plus de Lambesc, Charleval et la communauté de Suès².

Ce travail aura permis notamment d'approfondir la carte (*fig. 02 : Lambesc et ses arrières-fiefs au XVIII^e siècle*) que nous avons présentée dans notre premier ouvrage³; mais aussi de comprendre, sous un autre angle, pourquoi nous croyons que Lambesc fut considérée comme une principauté étrangère, lorraine, en pays de Provence et au sein du royaume de France.

Nous avons aussi fait le choix de traiter par ordre alphabétique les différents domaines du terroir liés à son histoire et chronologiquement des familles qui s'y succédèrent. Nous avons porté un intérêt particulier à présenter par diverses illustrations chacun des domaines. Ainsi, chaque campagne est introduite par un cliché ancien ou contemporain évoquant la terre, son manoir ou sa bastide. De même que le nom du domaine est présenté avec la communauté à laquelle il était rattaché.

Au sujet des familles de gentilshommes⁴, chacune est caractérisée par son ou ses blasons principaux ; leur généalogie y est enrichie volontairement de quelques documents ou de clichés les concernant. Autant que faire ce peut, on s'attachera à découvrir un acte de décès, la photographie d'un tableau représentant un membre d'une des familles de la noblesse locale, etc.

Enfin, ici les communes de Charleval et, indirectement, de La Barben se trouveront impliquées par cet ouvrage ; car Suès fut une seigneurie, puis une commune dépendante de La Barben jusqu'en 1807 ; tout comme Charleval, qui fut créée en 1741, est issue d'un regroupement de fiefs dépendants auparavant de la seule seigneurie de Lambesc.

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS
(*alias* Luc Comptone).

1. Lorsque le fief ne possédait que celle-ci comme demeure majeure.

2. Car liée à un moment ou à un autre à l'histoire de Lambesc.

3. Cf. note 1, p. 9 : *ibid.*

4. Les "Titoulets" de Lambesc tels que les qualifie J.-B Astier dans son *Histoire de Charleval*, 1980, p. 56.

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à remercier pour leur aide précieuse :

Pierre Gazanhes, conservateur du musée de Lambesc et président des « *Amis du Vieux Lambesc* » qui a bien voulu préfacer cette publication et qui a accepté de mettre à notre disposition, avec ses membres, la riche documentation l'illustrant.

Daniel Molinari, pour ses courriels salvateurs.

Les héraldistes et auteurs contribuant au programme d'Heraldiquegenweb dont *Jacques Vigneron*, *Jean-Marc Danloup*, *Sébastien Avy* mais encore *Sébastien Napierski* (<http://armoiries.centerblog.net/> ou sur son site personnel : <http://armoiries.wifeo.com/>)

Gilles Bringer, pour sa documentation sur le domaine de Calavon et pour son autorisation à publier exceptionnellement et librement certains clichés et documents tirés de ses archives familiales.

Josie Bolander pour sa synthèse et ses relevés des minutes notariales sur le canton de Lambesc et sa périphérie intéressant les familles étudiées.

Les généalogistes et contributeurs nombreux sur le site geneanet.org tels que *J.-L. Soler*, *J. Bolander*, *F. Barby*, *S. Avy*, *E. Vivian*, *C. de Montvallan*, *R. Lefebvre*, *R. Rey* et sur les sites traitant d'héraldique et de généalogie (Francegenweb, les sites ou les blogs de *J. Gallian*, de *G. Dubois*, etc.).

Les *Archives départementales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*.

Lexique

Pour une compréhension plus que nécessaire, il convient de définir quelques termes d'usage et quelques abréviations cités dans cette publication :

AFFLORINEMENT : c'était l'ensemble de l'évaluation des fiefs.

Ap. : après

Av. : avant

BASTIDE : souvent dépendante de la maison du seigneur, elle abritait l'habitation dans le corps de ferme avec toutes ses dépendances (pailler, etc). Un seigneur pouvait laisser la gestion de sa bastide ou de ses bastides et de leurs terres à un ou plusieurs rentiers (nobles ou roturiers). Ce que nous apprend le *livre de raison*¹, à titre d'exemple, d'Auguste d'Arquier de Pellicot, entre 1692 et 1745.

COMMUNAUTÉ AGRICOLE : c'était un regroupement d'habitats paysans présent sur un fief ou un arrière-fief à proximité d'une bastide ou d'une maison.

COSEIGNEURIE : elle regroupait sur un fief la « seigneurie majeure » avec les *droits de justice* et la « seigneurie mineure » avec seulement les *droits utiles*. On évoque le terme de *coseigneur* lorsque le *seigneur majeur* avait cédé ses *droits utiles* à un autre seigneur, appelé *seigneur mineur*. Ainsi, la seigneurie majeure pouvait rester aux mains d'une même famille, de génération en génération, tandis que la seigneurie mineure – auparavant vendue par le seigneur majeur – pouvait aussi être transmise, de génération en génération, aux membres de la famille du *seigneur mineur*.

Cela dit, tout comme le *seigneur majeur*, un *seigneur mineur* pouvait revendre ses *droits (utiles seulement)* sur sa terre à un autre seigneur (noble ou roturier) voire

1. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, XVII E, 33-39.

de les rétrocéder au *seigneur majeur*. Dans ce cas, ce dernier était requalifié de « *seigneur de...* » et non plus « *coseigneur de...* ».

DÉCHÉANCE : elle consistait à ramener une famille noble à l'état roturier, ce qui pouvait arriver, par exemple, lors des nombreuses révocations de noblesses concédées.

DÉROGEANCE : elle consistait à faire des actes qui étaient indignes d'une personne noble. Son effet était de faire perdre les « privilèges de noblesse », voire « la noblesse », si celle-ci n'était que récente ou, selon certains, si plusieurs générations de dérogeants se succédaient. La dérogeance ne supprimait pas la noblesse : elle ne faisait qu'en interdire les privilèges. Concrètement, le noble était alors mis à la taille. Dans les effets de la dérogeance, on distinguait l'enfant qui naît avant qu'elle ait été commencée par le père, et celui qui venait après ; le premier conservait la noblesse originelle dans toute sa pureté et le second partageait la dégradation de son auteur. Une « lettre de réhabilitation » permettait de recouvrer la noblesse pleine.

DROIT DE FRANC-FIEF : le franc-fief était un fief possédé par un roturier. N'étant plus soumis qu'à des services féodaux réduits et à aucun des services nobles (ost, chevauchée, etc.), il devait payer le « droit de franc-fief » et l'hommage était converti en une simple reconnaissance.

FIEF : domaine d'un vassal, de celui qui est lié à une personne ou en dépendant.

HÔTEL PARTICULIER : c'était une riche demeure de maître en ville. À Lambesc, l'hôtel était souvent détenu par les possesseurs de fiefs dans les campagnes. Ainsi, la plupart des seigneurs de Lambesc (et parfois des sieurs) possédait à la fois en campagne, leur manoir (communément appelé *château*) ou leur bastide et en ville, pour l'hiver, leur hôtel particulier. Ce furent le cas des familles *des Taillades*, *de Cadenet-Charleval*, *de Faudran de Laval*, *de Gajot de Montfleury*, *de Pagy de Valbonne*, *de Saint-Chamas*, *de Janet*, *des Esmenard de Vautubières*¹. Cela dit, certaines familles nobles – comme les *de Mérindol* – ne possédèrent qu'une seule maison dans Lambesc sans avoir de vrai domaine dans sa campagne.

INFÉODER : donner en fief.

MAISON : elle évoquait, au sein du fief, la demeure du maître (château fort, manoir, maison particulière de campagne, etc.).

MAIN-LEVÉE : acte qui ôtait l'empêchement résultant d'une saisie, d'une opposition, d'une inscription, d'une excommunication.

1. M. & P. Gazanhes, « *Lambesc – Le temps retrouvé* », éd. Équinoxe, 1992, p. 46-50.

MONSIEUR : cette appellation se retrouvait chez certains seigneurs de Lambesc tel Jean Chevalier, seigneur de Calavon, détenteur d'une maison nommée « Calavon » et de sa bastide.

SEIGNEUR : le seigneur portait le titre de sa terre lorsqu'il détenait sur son fief exclusivement tous les droits (justice et utiles), que celui-ci était clairement identifié avec sa « maison » et qu'il détenait cette dernière (ou ne la possédait exceptionnellement plus), qu'il portait le titre lui permettant de jouir seul de tous ses droits pour une terre – avec bastide – qui fut érigée en fief. Ce fut le cas lorsque, le 13 décembre 1636, l'arrière-fief de Montplaisir fut levé comme fief pour les Estienne par le baron de Lambesc, Charles de Lorraine.

SEIGNEURIE : il s'agissait d'un fief aux mains d'un seul et même seigneur disposant de la seigneurie majeure (droits de justice) et de la seigneurie mineure (droits utiles). On qualifiait son détenteur de « *seigneur de...* ».

SIEUR : le sieur était celui qui possédait une *bastide* (voire une *maison*) – habitat principal pouvant rayonner sur un arrière-fief – dépendante du fief sans jouir d'aucun droit seigneurial. À ce sujet, Philippe Antoine Merlin¹ ajoute : « [...] les possesseurs de simples fiefs, qui n'avaient ni mouvance, ni censive, et auxquels par conséquent n'était attachée aucune espèce de puissance publique, ne pouvaient pas se dire *seigneurs* mais *sieurs*, c'est-à-dire, propriétaires de ces fiefs² ».

V. : vers.

?: date inconnue.

1. Dans son « *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence : réu-subor* », tome XII, 4^e édition, Paris, 1815.

2. *Ibid.* p. 613.

Introduction

Faire usage du terme de « fief » et « d'arrière-fief » dans cette publication nous réfère à des mots hérités directement du Moyen Âge et de son univers féodal. En effet, bien que le monarque demeurât le premier noble incontesté de tout le royaume de France¹, il était considéré comme le premier grand seigneur de France, servi lui-même par ses premiers vassaux² qui, dans une « logique de clientélisme », avaient eux-mêmes leurs vassaux et les vassaux de leurs vassaux.

Majoritairement, ils étaient issus de la noblesse ou du clergé, puis, avec le temps ce furent des vassaux enrichis et nouvellement anoblis qui élargirent cette caste.

Lambesc n'échappait donc pas à cette règle, tout au moins depuis le début du xv^e siècle, où cette seigneurie était déjà considérée comme une baronnie aux mains des ducs de Lorraine.

Simple barons en leur seigneurie, les ducs de Lorraine étaient vassaux du comte de Provence³. Il en serait tout autant pour les princes de Lambesc appelée « Lorraine de Lambesc ». N'ayant jamais « résidé » en cette baronnie et en leur principauté, ces princes et seigneurs lorrains de Lambesc⁴ y étaient servis par leurs propres vassaux – « les fameux Titoulets » – issus de la noblesse locale voire régionale. Nous y retrouvons, pour les plus anciens, les *Allamanon* (1270) ou pour les plus récents les *Lange de Saint-Suffren* (1785) sans oublier ceux issus de la roture, notamment de la

1. Pour lequel le pays de Provence a été annexé, par héritage, à la mort du roi René d'Anjou en 1481.

2. Des princes de sang, des ducs, des marquis, voire des comtes issus de son sang, d'autres familles nobles et alliées ou de la noblesse en général ainsi que des princes de sang étrangers, au service de la couronne de France tels que les princes de Lambesc (1692-1825) ou ceux de Monaco (depuis le xvii^e siècle).

3. De fait, le roi de France ne jouissait en pays de Provence que de ce seul titre.

4. Rappelons-le, Claude de Lorraine fut le premier seigneur lorrain à être aussi naturalisé français dès 1506.

bourgeoisie. Ce furent le cas des *Arquier*, qui étaient prétendus « écuyers » en 1590 et qui furent anoblis dès 1611, ou encore des *Bosse de Bonrecueil*.

Lambesc était une seigneurie, c'est-à-dire qu'elle était un « fief dominant ou suzerain » avec ses « fiefs servants » et ses « arrières-fiefs », au service des précédents. Les seigneurs majeurs ou suzerains de Lambesc étaient « seigneurs immédiats » des « fiefs servants » et « seigneurs médiats », des arrières-fiefs se trouvant sur leur seigneurie.

Nous ne traiterons ici que des « fiefs servants » et des « arrières-fiefs » dépendant de la baronnie de Lambesc et générateurs – dans une certaine mesure et à cet échelon – de seigneurs majeurs et mineurs. L'approche généalogique par les nobiliaires nous a autorisé à décomposer vingt-neuf entités seigneuriales pour Lambesc (dont Charleval et Suès, plus *Bidaine*, terre ecclésiastique des archevêques d'Aix) pour toutes les périodes considérées. À l'exception de Bidaine, avant 1741, la seigneurie de Lambesc en comptait vingt et une. Elle en perdit cinq (les fiefs et les arrières-fiefs qui constituèrent Charleval dès 1741) et en gagna quatre dont le fief entier de Suès qui fut rattaché à Lambesc dès 1807.

Nous l'aurons appréhendé ; dans le cadre des droits seigneuriaux attachés, un fief pouvait être soit une « seigneurie » possédée par un seul détenteur (noble ou roturier) ; soit une « coseigneurie » détenue partiellement par plusieurs seigneurs (le *seigneur majeur* et au moins un *seigneur mineur*). Tous jouissaient donc du pouvoir public.

Sans se référer à ces derniers droits et à ce pouvoir public, celui (le *sieur*) (ou ceux) qui détenait seul des terres, de l'immobilier (y compris la maison du seigneur et une ou plusieurs bastides) au sein du fief considéré n'était reconnu que comme simple possesseur (ou détenteur principal de censive, c'est-à-dire de terres louées et soumises au cens, à l'impôt, qu'il devait payer au seigneur) et ne possédait nullement le pouvoir public.

Cet ouvrage présentera donc au lecteur les seuls détenteurs locaux du pouvoir public et des droits seigneuriaux par fief et à de très rares exceptions, les propriétaires de ces terres au sein des domaines étudiés. En revanche, avec l'abolition des privilèges le 4 août 1789 et du transfert des pouvoirs publics locaux et de l'impôt jadis dévolus à la noblesse, nous évoquerons les familles (anciennement nobles et roturières) qui possédaient sur ces anciens fiefs – dirons-nous domaines au XIX^e siècle – les principales demeures, maisons anciennes (manoirs, voire châteaux) et bastides.

« AIGUEBELLE »

LAMBESC



Aiguebelle se situe à moins d'une centaine de mètres au nord de la D15 sur la route de Rognes et à un kilomètre et demi à l'est de la ville de Lambesc. Cette terre côtoie le domaine, un peu plus au nord, de *Fontvive*. En 1820, son « château » abritait huit personnes.



« ARMES DES D'ALLAMANON »
« *Tranché de sable sur or* »

Déjà en 1270, les Allamanon furent seigneurs de Lambesc mais aussi d'Aureille et de Rognes. Pour cette dernière terre, ils y détenaient le *château de Beaulieu*. Cette vieille maison fut détentrice principale d'*Aiguebelle*. Ce fut encore cette même famille – aux multiples filiations – qui érigea le château actuel avant 1736. Elle possédait aussi un hôtel particulier¹ à Lambesc, aujourd'hui *café de la Bonne-Fontaine*.

1. L'hôtel d'Allamanon passa aux mains de plusieurs gentilshommes, copropriétaires, tels que les Gajot, les Pagy, les La Tour-Valbonnette et les Arquier.



« ARMES DES LA TOUR »

« De gueules à la tour d'argent ouverte et ajourée de sable »



Noble Louis de Cadenet

Cette terre d'Aiguebelle fut probablement l'héritage d'un frère de demoiselle Estienne de Combeau de la Tour¹ – qui échut aux Cadenet et à leur descendance – lorsqu'elle s'unit en 1565 à noble Ambroise de Cadenet (?-v. 1616), seigneur de Tournefort² et de Tamarlet³. En effet, leur fils⁴, César I^{er} de Cadenet de la Tour (1585-1664), écuyer et seigneur⁵ de Tamarlet, de Tournefort et d'Aiguebelle, fut désigné seul héritier, en 1627, par son oncle maternel, le seigneur Saluste⁶ de la Tour. À charge que César et les siens portent le nom et les armes de la Tour sous peine d'exhérédation en faveur de l'hôpital de Carpentras.

1. Originaire de Carpentras.

2. Le fief de *Tournefort*, à Rognes, revint dès 1477 aux héritiers de Marguerite de Vincent d'Agoult et d'Elzéar de Cadenet. Ainsi ce fief passa de la maison des d'Agoult à celle des Cadenet.3. *Tamarlet et Espilliers* : « En 1504, la famille Cadenet acheta des Porcellet, seigneur de St-Mitre [-les-Remparts] et en partie de Fos [-sur-Mer], une affaire du nom de "Tamarlet" qui comprenait l'*Étang du Pourra* et le fief à "Espilliers" qui comprenait une partie de l'*Étang de Citis* », dans *Congrès archéologique de France : vol. 43*.

4. Ils eurent aussi une fille, Isabeau, qui se maria en 1710 avec Louis de Forbin, seigneur de Bonneval.

5. Selon Philippe Antoine Merlin (*op. cit.*) et la démonstration qu'il en fit dans son ouvrage avec preuves juridiques à l'appui, les « seigneurs d'Aiguebelle » ne pouvaient prétendre qu'à porter le titre unique de « sieurs d'Aiguebelle ».

6. Messire Saluste de la Tour, capitaine d'une compagnie des gardes de Sa Majesté, était le fils de Jean de la Tour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et maréchal de camp dans ses armées.

Le 6 août 1646¹, César I^{er} institua pour héritier son fils aîné, François de la Tour Cadenet (1614-1698), écuyer et seigneur d'Aiguebelle, de Tournefort, de Tamarlet et des Piliers².

Le 20 novembre 1644 à Arles, ce dernier épousa demoiselle Charlotte de Mars de Liviers. De leur union naquirent nobles César II de la Tour Cadenet (1647-1699), Jean-Baptiste de la Tour Cadenet, chevalier de Malte (en 1661), et demoiselle Lucrèce³ de la Tour Cadenet.



« ARMES DE CÉSAR II DE LA TOUR CADENET »

« Ecartelé en 1 et 4 : De sable à un faucon essorant d'argent, onglé de gueules et grilleté d'or, écartelé de gueules plein ; en 2 et 3 : De gueules à la tour d'argent ouverte et ajourée de sable, aux armes des Cadenet brochant sur le tout »

César II de La Tour Cadenet (1647-1699) fut seigneur de Tamarlet, de Tournefort, de Charleval et de Vallbonnette. En janvier 1677, il s'unit à Gabrielle de Valavoire (?-ap. 1699), fille du comte de Montlau, lieutenant-général des armées du roi et de Gabrielle du Bousquet, dame de Sigonce. Ils eurent entre autres enfants François de Cadenet (1678-1718). Celui-ci – déjà seigneur d'Aiguebelle et de Tamarlet – fut aussi seigneur de Charleval et fut reçu conseiller au parlement de Provence en 1698.



« ARMES DES CADENET »

« D'azur, au taureau ailé d'or, furieux ou rampant »
Devise : « Nec timeas nec optes nec spe nec metu »

1. Notaire Bosse à Lambesc.

2. En fait, d'Espilliers.

3. Qui convola avec François-Thomas de La Valette.

Les Cadenet-Charleval étaient issus d'une ancienne famille de robe qui, de 1598 à la Révolution française, donna au parlement de Provence un procureur général, huit conseillers et un président à la Cour des comptes. Celui-ci fit acte d'indépendance en 1771. Il fut un des trois membres de sa compagnie qui refusa de faire partie du parlement intrus¹. Cette famille s'éteignit en 1825². François de Cadenet de La Tour (1678-1718), seigneur d'Aiguebelle, de Tamarlet et de Charleval³ épousa, en 1707, Catherine de Gueydan (1682-1754), fille de Pierre, président en la Cour des comptes. Elle lui donna Joseph-François (1710-1759), leur cadet – qui fut conseiller-clerc au parlement ; il mourut évêque d'Agde en 1759 – et l'aîné, Pierre César (1708-1763), seigneur d'Aiguebelle et de Charleval.



Noble Pierre César de Cadenet-Charleval (1708-1763)

Ce dernier naquit⁴ le 16 février 1708 à Aix-en-Provence. Il eut une enfance introvertie car complexé par un mauvais bec de lièvre qui fut traité à dix ans. Cet

1. V. *Journal d'Albertas*, t. III, p. 1069, 1071.

2. Dauphin Meunier, 1908 : « *La comtesse de Mirabeau, d'après des Documents inédits* », Perrin et C^e, libraires-éditeurs, Paris 1908.

3. Dit « le marquis de Charleval ». Il fut conseiller au parlement (reçu le 15 novembre 1698, démissionnaire en 1720) puis président au parlement de Provence, inhumé le 12 février 1728 au couvent des religieux trinitaires de Lambesc.

4. Rue Victor-Leydet.

handicap physique aurait beaucoup joué sur son caractère amer et misanthrope. Marqué par la mort de son père (à quarante ans), sa mère le laissa sous l'influence des jansénistes. Il fut alors placé sous la tutelle de son oncle Augustin, frère de son père et abbé de Charleval, ainsi que d'une tante de Maillane.

En 1727, il fut licencié en droits et entreprit en 1728, la rédaction du « *Livre de raison* ». Atteint de cécité en 1761, il dut renoncer à l'écriture.

La vie de Pierre César, en 1730, était partagée entre Aix-en-Provence et Lambesc¹. Il épousa par contrat, le 28 avril 1734, Angélique-Marie de Barrigue (1711-1786), des seigneurs de Montvallon. Trois garçons vinrent au monde : François (1738-1812), Joseph-François (1740-1774)² et César-Auguste³ (1746-1794) ainsi que des filles dont l'une⁴, l'aînée, épousa un de Croze de la ville de Pertuis. Vers 1757, Pierre César de Cadenet (1708-1763) s'installa définitivement à Charleval mais c'est à Lambesc qu'il mourut aveugle en 1763.

Vivant principalement à Lambesc jusqu'en 1757, la famille des La Tour Cadenet était encore inhumée, en 1698, dans le caveau familial situé dans *l'église de la Sainte-Trinité*, de Lambesc. Pierre César de Cadenet (1708-1763) y fut enterré.



« ARMES DES TRONC »

« D'argent à un arbre arraché de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent »

À la fin du XVIII^e siècle, le marquis de Charleval vendit le *château d'Aiguebelle* à son beau-père Jean-Baptiste Pierre Marc Tronc (1761-1826) – ancien magistrat juge de paix, chevalier de l'Ordre royal et de la légion d'Honneur – et à sa belle-mère madame Marie-Eugénie⁵ Granier (1777-1843), fille de monsieur Esprit, Joseph, Paul Granier (?-av. 1804), avocat en la cour, propriétaire, et de dame Marie-Françoise Lambesc Agnel (?-av. 1804).

1. Six mois dans une ville et six mois dans l'autre.

2. Qui fut capiscol de l'église d'Agde.

3. Lieutenant de la garde constitutionnelle de Louis XVI, victime de la Révolution à Paris.

4. Sa quatrième fille, Louise-Rosalie, épousa en 1764 à Béziers, le baron de Jessé. Leur fils, Alphonse de Jessé, hérita des biens de Pierre César de Cadenet.

5. Son oncle Jean-Joseph fut docteur en médecine et originaire de la Favette de Montpellier. Elle décéda en sa maison de campagne d'Aiguebelle. Un proche parent, Joseph Émile Granier, fut maire de Lambesc de 1803 à 1808. Cette famille donna plusieurs maires à Lambesc dont un entre 1792 et 1793.

À cette date, les Tronc d'Aiguebelle et leurs héritiers prirent possession du *château d'Aiguebelle* mais aussi de l'hôtel particulier¹ sis sur la place de la République de Lambesc, comme nous le révèle – avec erreur – l'acte² de décès du beau-père du marquis de Charleval, en date du 9 janvier 1826.

Jean-Baptiste Pierre Marc Tronc (1761-1826), propriétaire, épousa Marie-Eugénie Granier (1777-1843) le 1^{er} juillet 1804, à Lambesc. Ce dernier fut le fils aîné³ de sieur Jean-Baptiste Tronc⁴ (1734-av. 1804) et de dame Jeanne Jaubert (1736-ap. 1804), fille – issue d'une famille d'avocat – de Denis Jaubert et de demoiselle Tertian. Ils s'unirent le 12 novembre 1754 à Lambesc.

De leur union naquit Léon Marc Joseph Lambesc Tronc (1805-av. 1881), propriétaire, marié le 18 janvier 1829 à Lançon, à Caroline Pascalis (?-ap. 1881). Le couple eut deux enfants, dont demoiselle Marie-Agnès Tronc (1831-1881), célibataire, qui décéda dans sa maison de campagne d'Aiguebelle et son frère, Marc Gustave Tronc (1830-ap. 1877), maire de Lambesc (1874-1877) qui vendit en 1875 la terre d'Aiguebelle et son château à monsieur Wartel⁵.



Hôtels de Cadenet-Charleval, à gauche et au centre, et des Taillades (XVI^e siècle), au fond à droite, à Lambesc

« BONRECUEIL »

SUÈS-LAMBESC



Le domaine de *Bonrecueil*¹, en bordure sud de la D15, en direction de Pélissanne, est aujourd'hui une cave coopérative vinicole, située à trois kilomètres à l'ouest de Lambesc. En 1820, une dizaine d'âmes se partageait la bastide et les lieux. La chapelle qui s'y trouvait fut considérée dès 1700 comme l'église paroissiale de Suès et sous le titre de « *Sainte-Catherine*² ».

Jadis l'ancien château³ – qui le caractérise encore – appartenait aux Durand ou Duranty de Bonrecueil ; puis, il passa successivement aux de Gilles de Fontvive et, par alliance matrimoniale, aux Bosse de Bonrecueil. En 1698, *Bonrecueil* était un

1. L'hôtel dit de Cadenet-Charleval. Il fut acquis par Antoine de Cadenet (?-1569) à un noble florentin, Bertholin di Marco (dans J.-B. Astier, 1980 : « *Histoire de Charleval* », éd. Provence, p. 47).

2. Décédé dans sa maison place de la Paroisse.

3. Son frère cadet, Augustin Joseph Denis Tronc (1774-1858), sans profession, se maria à Célestine Rougier. Et leur sœur Marie-Anne convola le 23 mai 1776 à Lambesc avec Jean-Baptiste Louis Imbert.

4. Fils de feu Jean-Baptiste Tronc (?-av. 1787) et de demoiselle Marie-Anne Garcin (?-av. 1787). Ils eurent deux fils, dont le mineur sieur Jean-Pierre Tronc (1734-av. 1804) et l'aîné, sieur François-Laurent Tronc (1743-1809), se maria en secondes noces, le 9 octobre 1787, avec Marie-Ursule Caire.

5. Cette famille les conserva jusqu'en 1983, date à laquelle la propriété d'Aiguebelle fut vendue à celle des Neufville.

1. Orthographiée *Beaurecueil* sur la carte de Cassini. À ce titre, nous porterons un choix délibéré en reprenant en toute logique les toponymes des terroirs de Lambesc qui considéraient jadis – à leur origine – la localisation géographique en fonction du relief ; ainsi nous traiterons d'Aiguebelle, *Champ Vert*, *Jannet*, *Montdésir*, *Montfleury*, *Montplaisir*, *Montplaisant*, etc.

2. Bien qu'une plus ancienne se situait déjà à Suès dite « *chapelle de Sainte-Marie de Sué* ». Abbé Alezard : « *Livre des Visiteurs de Lambesc* ». Albanès évoqua le premier son existence dans un *Carta de 1092* : « *Et ecclesiam Sanctae Mariae de Seuza* » et dans un document de 1175 : « *Ad Seuzam Sanctae Mariae* ». Mais il semblerait (d'après une *bulle de 1092*) que le service dominical de la « *chapelle de Sainte-Marie de Sué* » fut transposé en 1700 à la « *chapelle Sainte-Catherine de Bonrecueil* ».

3. Bien que les vestiges d'un donjon médiéval plus ancien y fussent localisés.

arrière-fief¹ – au même titre que *Montplaisant* et *Calavon* – du fief de *Suès*, possession de messire François-Louis de Forbin (1637-1697), baron de Lagoy, seigneur de La Barben, de *Suès* et d'Aurons.



« ARMES DES DURAND OU DURANTY »

« D'argent, à un cerisier de sinople, fruité de gueules, au chef de gueules, chargé d'une étoile à six rais d'or »

L'origine des Duranty de Bonrecueil est incertaine. Nous savons de celle-ci que Jean-Baptiste Duranty fut seigneur de Bonrecueil et de Montplaisant en 1595 et que son père Jean, assesseur d'Aix, l'avait institué son héritier pour le tiers de ses biens. Il hérita aussi, en 1593, de l'office de conseiller en la cour des comptes. De son premier mariage avec Claire de Mazargues, il eut deux fils dont Jean Duranty qui fut chef de la branche des seigneurs de Bonrecueil et dont la lignée se finit avec Sébastien Duranty qui décéda sans postérité.

Dans son ouvrage², l'abbé Alezaud relate un fait important, au sujet de la cérémonie d'investiture qui daterait de 1662 et qui se passa dans la vieille tour de Montplaisant : « *Il s'agit du noble Antoine de Duranti, seigneur de Bonrecueil et de Montplaisant à qui échut le fief de Sué. Avant d'en prendre possession, il eut à prêter le serment d'usage. Ce fut le seigneur de La Barben, gouverneur d'Antibes, qui devait le recevoir. Entre ses mains, noble de Duranti jura ne vouloir reconnaître pour seigneur immédiat et médiat après le Roi que ledit seigneur de La Barben. À cet effet, il quitta l'épée, les éperons, se mit à genoux devant ledit seigneur, la tête découverte, les mains jointes entre les siennes et après les baisers accoutumés, prêta hommage, foi et serment de fidélité sur les Saintes-Évangiles.* »

Nous savons, par un acte³ du 25 janvier 1679, que Marc-Antoine de Durand, seigneur de Bonrecueil, fut cousin de Marguerite⁴ de Forbin et qu'à ce titre, celle-ci lui donna, « *par amitié qu'elle lui porte* », tout son bien et héritage à la réserve de la

1. Archives des Bouches-du-Rhône, B.800, fol. 319.

2. L'abbé Alezaud : « *Livre des Visiteurs de Lambesc* ».

3. À Lambesc, notaire Constantin Abel, in Albanès, Chanoine, 1900 : « Inventaire analytique des titres de la maison de Forbin recueillis au château de Saint-Marcel par M. le M^{is} de Forbin d'Oppède et d'autres titres provenant de diverses archives, le tout analysé par M. le chanoine Albanès, avec une introduction de M. Louis Blancard », ...

4. Fille d'Alphonse de Forbin, sieur de Gardanne.

somme de 500 écus ou 1 500 livres en fonds, d'une pension de 200 livres et d'une chambre garnie pour son usage sa vie durant.

Ce qui nous amène à nous demander ce que furent les relations entre cette famille de *seigneur mineur* sur leur fief avec leur *seigneur majeur* et haut-justicier de *Suès*, outre celui de l'hommage rendu par l'un à l'autre. Louis Ventre de La Toulloubre nous éclaire¹ en terme de jurisprudence sur les « relations exceptionnelles » entre les Duranty de Bonrecueil et leur seigneur, les Arnaud de *Suès* et de *Calavon*. En effet, à la suite d'une plainte du sieur Duranty de Bonrecueil à l'encontre des enfants du seigneur haut-justicier au sujet du droit de chasse sur l'arrière-fief de *Bonrecueil* relevant aussi bien du droit de leur père que celui de leur victime, l'arrêt du 14 décembre 1770 confirma la procédure criminelle des Duranty de Bonrecueil sur le fait que si le seigneur haut-justicier avait droit seul de chasser sur la terre de son vassal ; en revanche, ce droit était totalement prohibé pour ses enfants... qui furent condamnés.

En 1770, les Duranty de Bonrecueil étaient toujours seigneurs sur leur fief de *Bonrecueil*. Il apparaît qu'en 1719 ils n'étaient plus que coseigneurs au même titre que la famille des Gilles de Fontvive.



« ARMES DES GILLES »

« D'azur, à un cerf d'or rampant, colleté de sable »

En effet, Jean-Baptiste II de Gilles de Fontvive de Bonrecueil (1690-1742) était déjà connu pour être écuyer, seigneur de Fontvive, de Bonrecueil et de Montplaisant avec sa femme Magdeleine Françoise de Cabrol de Foncine (?-ap. 1753) qu'il épousa, le 29 mars 1719, à Lambesc. Ce n'est qu'en 1753, par mariage, que Marie Élizabeth Agathe² de Gilles de Fontvive (1732-1805) apporta, entre autres, cet arrière-fief de *Suès* et celui de *Montplaisant* à son mari, Jean-Joseph Bosse (1715-1779) et l'assura à leurs héritiers. Force est de constater que, en 1746, les Gilles-Fontvive payaient déjà l'afflorinement pour cette terre ainsi que pour celle de *Montplaisant*.

1. Dans sa « *Collection de jurisprudence sur les matières féodales et les droits seigneuriaux* », tome 1, 1773, Avignon.

2. Noble Jean-Baptiste de Gilles de Fontvive et Dame Magdeleine Françoise de Cabrol de Foncine n'eurent que deux filles dont Jeanne Ursule Françoise de Gilles de Bonrecueil (?-ap. 1788), dame de Montplaisant.



Armes sur tombe des Bosse de Bonrecueil



« ARMES DES BOSSE »

« D'azur, à la tour ronde ouverte, ajourée et crénelée de quatre pièces d'argent, maçonnées de sable »

« Plus ancienne qu'illustre », la famille des Bosse était connue sur Lambesc comme une famille d'écuyers dès 1569. Bien que descendants du noble écuyer Elzéas Bosse de la Bréoule (1545-1607), les Bosse de Lambesc, installés en cette ville, ne semblaient pas posséder de terres nobles.

Le fils d'Elzéas, Jean, fut écuyer et viguier de la ville de Lambesc en 1596. Il s'allia à Élisabeth, sœur de Gaspard de Gajot, seigneur de Montfleury et de Salet, fiefs de Lambesc.

Son petit-fils, écuyer et juge de Lambesc (en 1753), Jean-Joseph de Bosse de Bonrecueil (1715-1779) fut le premier de sa famille à être seigneur¹ de Bonrecueil,

1. Probablement coseigneur au même titre que les Duranty de Bonrecueil.

de Montplaisant (et de Roche Reinard) grâce à son mariage, le 12 novembre 1753 à La Barben, avec Marie Élisabeth Agathe¹ de Gilles de Fontvive (1732-1805), héritière unique des fiefs cités. Le couple eut pas moins de douze enfants cinq garçons et sept filles dont Hypolite Jean-Joseph de Bosse de Bonrecueil (1765-1839), baron, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, lieutenant du roi et propriétaire².

Leur petit-fils, Auguste de Bosse de Bonrecueil (1778-1832), seigneur de Bonrecueil, de Montplaisant (et de Roche Reinard) – qui épousa³ en mars 1828 à Bourg-Argental Marie-Françoise de Vernoux de Moncha (1804-1858) – trouva une fin tragique à Rocheservière, en Vendée, le 17 juin 1832 aux côtés des partisans de la duchesse de Berry⁴.

En effet, ayant fui Marseille avec ladite duchesse et monsieur de Mesnard à bord d'une voiture qu'il avait trouvé, il donna rendez-vous aux autres conspirateurs, à Lambesc, en son château de *Bonrecueil*. La duchesse y demeura trois jours avant de poursuivre de nuit, avec le seigneur du lieu, sa route⁵ pour la Vendée.

Dans sa publication⁶, le vicomte Sioc'han de Kersabiec rapporta les derniers instants de vie d'Auguste Bosse de Bonrecueil : « *Je le vois encore, me dit un témoin de cette journée, passant l'Issoire à gué, sous le feu des soldats ennemis, brave, résolu, plein de douceur néanmoins et de modestie. C'était un homme excellent ; il pensait sous notre ciel pluvieux alors, à sa chère Provence et à ses enfants⁷, qu'il ne devait plus revoir ; il venait de me parler de tous... Il fut atteint aux deux genoux. Ne pouvant plus se relever, je le mis sur un cheval [...] je le(s) quittai [...] ; Monsieur de Bonrecueil, tombé du cheval, ne put y remonter. Un homme le dépouilla et, le lendemain, alla le livrer. Amené à Rocheservière, on jugea nécessaire de pratiquer l'amputation ; Monsieur de Bonrecueil succomba.* »

Sa famille fut connue pour avoir toujours vécu noblement et n'avoir jamais payé de « droit de franc-fief ».

1. Dès la Révolution française, on la compta parmi les émigrés ; ses biens et domaines lui furent confisqués.

2. Père d'Auguste de Bosse de Bonrecueil (1778-1832) et de sept autres enfants, il épousa le 22 mai 1797 à Aix-en-Provence Marie-Irénée de Savornin de Saint-Jean (1772-1849).

3. Ils eurent une seule fille qui survécut quelques minutes à l'accouchement.

4. À la suite de l'assassinat de son époux, Charles, duc de Berry (second fils du roi de France Charles X) en 1820 par un fanatique souhaitant l'extinction de la race des Bourbons, elle essaya vainement de soulever la Provence puis la Vendée contre le roi Louis-Philippe d'Orléans.

5. À un kilomètre de Lambesc, une calèche attelée de chevaux de poste l'attendait. Elle fut suivie par un gendarme. En cette présence stupéfiante, elle ajouta gaiement : « *Ou c'est un fier nigaud qui ne connaît pas son métier, ou c'est un compère mal avisé.* »

6. « *Récits et souvenirs de famille, S.A.R. Madame, Duchesse de Berry et ses amis* », 1895.

7. Ses deux filles, Louise et Marie de Bosse de Bonrecueil.

Discours qu'à l'honneur de prononcer à son altesse
Royale madame la duchesse de Berry, le Maire de la
ville de Lambesc marquis de Charleval chevalier de
l'Ordre Royal de la Légion d'honneur, ancien lieutenant
de la garde Du Roi Louis XVI

Madame

Les habitants de la ville de Lambesc ont l'honneur
d'offrir à votre altesse Royale l'hommage de leur dévouement
et de leur profond respect.

Prevenus au bonheur sous les loix de nos princes
légitimes, le seul desir que nous pouvions encore
former est maintenant accompli, et par votre
présence auguste, et par l'espérance qu'elle fait naître.

Daignez, Madame, agréer l'expression de ces sentimens
et nous permettre d'y joindre nos félicitations sur une
avance qui nous promet tant de rejettions de heurt et
et de tout ce qui nous assure des lieux de bonheur et de
gloire.

vive le Roi vive madame la duchesse de Berry
vivez tous les Bourbons.

Hommage des habitants de Lambesc à la duchesse de Berry
rendu par le maire de Lambesc, marquis de Charleval.

À quelques centaines de mètres au nord-est du *château de Bonrecueil* et selon Elie Roussier¹, la *terre de Cantemerle* et sa bastide appartenaient depuis 1707 à la famille Decoup. Un Decoup de Cantemerle fut « [...] maire et consul de Lambesc ; le 26 juillet, il se présenta au conseil du pouvoir à la défense de la ville contre l'invasion de Victor Amédée de Savoie.

« On fit des barricades. Les troupes de Lambesc furent commandées par MM. de Valbonnette et de Faudran. Victor Amédée battit en retraite² et repassa le Var.

1. Félibre de Lambesc, dans « Les vieilles familles de Lambesc », bulletin des « Amis du Vieux Lambesc ».

2. Livre des délibérations – n. 13, f. 176.

« On trouve ce nom parmi les nobles¹ de Lambesc présents à la bénédiction de la *chapelle des Bourras* (*chapelle des Pénitents gris*, située alors sur la place de l'Église), le 4 février 1766. C'est dans cette chapelle que se réunissaient les Assemblées de Provence. Une dame Bernard(e) Decoup fut propriétaire de *Cantemerle*, quartier de Lambesc en direction de Pélissanne sur la CD 15. (Un) Decoup était greffier et secrétaire de la communauté de Lambesc en 1760.

« Le portrait de Mme Decoup figure dans la collection des bienfaiteurs de l'hospice de Lambesc [...]. L'hôtel Decoup était le *Café Central* près de l'horloge et *Cantemerle* la maison d'été. Une vieille sépulture au cimetière contient les restes des Decoup. »



Ancien « Grand Café Central », auparavant *Maison Decoup*. Le petit bâtiment sur sa gauche fut hôtel de ville jusqu'en 1735, date à laquelle l'hôtel du Janet devint hôtel de ville.

1. Cela dit, sa qualité de sieur laisserait entendre que ce « bourgeois gentilhomme » n'était pas agrégé à la noblesse locale ; les armoiries de Mary Decoup, notaire de Lambesc, Pierre Decoup, marchand bourgeois et Joseph Decoup, marchand recensés par Hozier C. R. (1696-1709 : « *Armorial général de France, dressé en vertu de l'édit de 1696 - vol. 29 et 30 : Provence* ») vont dans ce sens.

« CALAVON »

SUÈS-LAMBESC



Le domaine de *Calavon*, sa bastide flanquée par la suite de sa « maison » de maître, fut un arrière-fief de la seigneurie de *Suès*. Localisée à trois kilomètres à l'ouest de Lambesc, cette terre se situait tout près de l'ancien chemin communal menant de Lambesc à Aurons et à Vautubière et à mi-distance entre le fief de *Suès*, au sud, et le fief de *Libran*, au nord-est. En 1820, douze personnes y vivaient.



« ARMES DES ALMÉRAS »

« D'azur à un lion d'argent, au chef d'or, chargé de trois palmes de sinople »

En 1523, Helena Paul¹, qui détenait les terres de *Calavon* et celles de *Suffèrchoix*, vendit les terres de *Calavon* à Innocent Alméras, notaire royal de la ville de Lambesc.

1. D'après Gilles Bringer, 1998 : *Calavon*, dans « *Bulletin des Amis du vieux Lambesc* », n° 56, 1998, p. 17-20.

Né dans une famille de bourgeois prospère, son père Jehan « Chaudon » Alméras fut marchand. Innocent était issu d'une fratrie¹ de deux frères et d'une sœur. Les Alméras furent aussi propriétaires de « la bastide sise à *Valbonnette* ».

Dans les années 1550-1579, sur ses terres de *Calavon*, Innocent Alméras décida de construire une bastide². Le 15 février 1607, la veuve Marguerite³ Alméras céda le domaine de *Calavon* à Jean de Chevalier, secrétaire ordinaire en la chambre du roi et fermier général des greniers et gabelles à sel de Provence et du Dauphiné⁴, de la ville d'Aix.

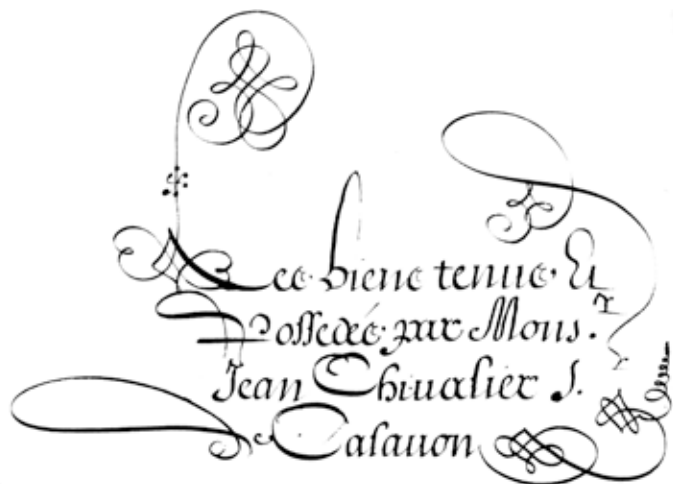


« ARMES DES CHEVALIER »

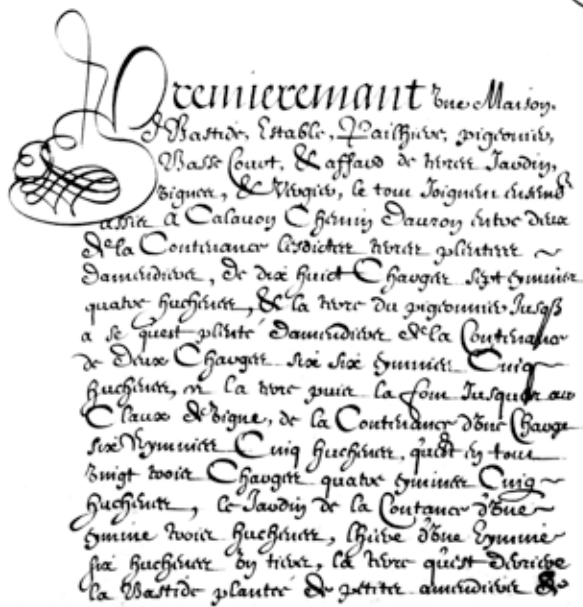
« D'azur au chevron d'or accompagnée d'une aigle de même en pointe, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent »

Jean de Chevalier⁵ et Marguerite⁶ de Gréaux ou de Gréoux⁷(?-ap. 1600), son épouse, acquièrent le domaine. Celui-ci se composait d'une Maison « *Calavon* », de sa basse-cour avec son moulin à huile et ses engins. Attenants, se trouvaient une bastide, une étable, un pailler et un pigeonnier. Quant aux terres proches de l'habitat, elles regroupaient des jardins, des vignes et des vergers ainsi que des amandiers et des oliviers.

1. Nous devons cette étude généalogique aux travaux en ligne de Josie Bolander sur *Geneanet*.
 2. Partie à gauche du cliché. À droite, l'ancienne maison de maître nommée « *Calavon* » fut construite postérieurement par la famille propriétaire de Calavon, les Chevalier.
 3. Selon Gilles Bringer, propos recueillis par l'auteur (2012).
 4. M.-L. Denis-Robinson, 1994 : « *Les États du Dauphiné et la ferme du sel de la province à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle* ». In Bibliothèque de l'École des chartes, 1994, tome 152, livraison 2, p. 429-463.
 5. Orthographié « Chevalier » ou « Chevallier ».
 6. Probablement issue de la branche des écuyers de Manosque.
 7. Généalogie sur *Geneanet* proposée par Guillaume de Wailly que nous remercions pour ses travaux. On la retrouve encore marraine de Marguerite Chafard, le 14 février 1600. La mère de l'enfant se nommait Françoise Alméras. Armes des Gréaux : « D'azur à quatre bandes d'or, accompagné en cœur d'un lionceau couronné de mesme et lampassé de gueules. »



« Ce bien tenu de
Possédé par Mons.
Jean Chevalier J.
Calavon »



« Premièrement une Maisoy.
Bastide. Estable. Pailhure. vignonier.
Bastide Court. L'affand de hinc Jaudy.
Biquet. Le tout Joignit d'ancien
à Calavon Chevalier d'ancien d'ancien
de la Contenance d'ancien d'ancien
d'ancien d'ancien de dix huit Chavre d'ancien
quatre huchette. Et la terre du vignonier jusqu'à
à de quest d'ancien d'ancien de la Contenance
de deux Chavre de six d'ancien Cuiq
huchette. Et la terre qui la font jusqu'à
Calavon de digne. de la Contenance de six
six d'ancien Cuiq huchette. qu'il y a
vingt trois Chavre quatre d'ancien Cuiq
huchette. Le Jaudy de la Contenance d'ancien
d'ancien d'ancien d'ancien d'ancien
de six huchette. Et la terre qui est d'ancien
de la Bastide planté de petite d'ancien »

Cadastré de 1629 mentionnant les biens de Jean de Chevalier, seigneur de Calavon.

Le couple n'eut qu'une fille, Lucrece, qui épousa¹ à Aix-en-Provence, le 30 avril 1617, Joseph² de Bonfils (av. 1594-1673), chevalier, sieur de Bouc³, consul d'Aix, lieutenant général de la province et juge mage. Ainsi, les biens des Chevalier passèrent en héritage à la famille des Bonfils.

1. Par contrat du dernier avril 1617 passé devant Jean-Baptiste Colla, notaire à Aix.
2. Inhumé le 23 février 1673 à Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence.
3. Bouc-Bel-Air.



« ARMES DES BONFILS »

« Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile ;
aux 2 et 3, d'or à la patte d'ours de sable, en bande, et un chef d'azur
chargé de trois fleurs de lys d'or (qui est de Bonfils d'Italie) »



Jean Antoine de Bonfils,
seigneur de Calavon
(1622-1657)

Le couple eut neuf enfants dont Jean Antoine de Bonfils (1622-1657), chevalier, sieur de Bouc, consul d'Aix, conseiller au parlement de Provence, lieutenant général de la province et juge mage. Ce dernier épousa Jeanne de Villeneuve ; ils eurent trois filles, Magdeleine, Anne, Magdeleine, et un héritier, Jean Elzéar de Bonfils (1656-1681), seigneur de Calavon et de Bouc. Il mourut prématurément, à vingt-cinq ans, et sans héritier.

En 1653, les cadastres nous apprennent que le seigneur de Calavon possédait la bastide de Calavon et celle des Fedons avec sa basse-cour.



« ARMES DES ARNAUD »

« Tranché d'azur sur gueules à une bande d'or brochant sur le tout bordée de sable, accompa-
gné en chef d'une fleur de lys d'or et en pointe d'une rose d'argent »

Devise : « Fais ce que dois »

Fin xvii^e-début xviii^e siècles, messire Joseph Arnaud¹ (av. 1664-ap. 1731), seigneur de Suès² (1703) et de Calavon³, marié à Jeanne Rey (av. 1666-av. 1714), le 20 janvier 1682 à Salon-de-Provence⁴, devint propriétaire du domaine de *Calavon* avant 1714⁵ et l'était encore en 1731⁶. Les époux eurent pas moins de onze enfants⁷ dont Jacques Arnaud, écuyer, seigneur de Suès et de Calavon (1724-1747), marié le 20 novembre 1724 à Lambesc, à la veuve Magdeleine Rebrîès, bourgeoise de son état.

Joseph Arnaud de Calavon devint, en mars 1749, premier consul de Lambesc.

Auguste d'Arnaud (av. 1744-av. 1777) fut aussi seigneur de Calavon. Il épousa demoiselle Marie-Thérèse Allemand (?-ap. 1777) dont il eut une fille, demoiselle Françoise d'Arnaud de Calavon (av. 1762-ap. 1777), qui convola, le 29 avril 1777, avec monsieur Joseph Jean-Baptiste de Cabassole (av. 1759-ap. 1777), docteur agrégé en l'université d'Aix.

Noble Jacques d'Arnaud, seigneur de Calavon, et dame Françoise Masse eurent de leur union en 1760 Louis-Jacques d'Arnaud de Calavon (1761-av. 1838) ; celui-ci épousa Véronique Pauline⁸ Carles (1761-1840).

Cette famille détint le domaine jusqu'à la Révolution française et fit partie de la vague des exilés de la noblesse française. Les Arnaud de Calavon furent pour les Pays-Bas⁹. Par la suite, le domaine fut récupéré et habité par les fermiers.

1. Fils de Louis Arnaud (av. 1634-ap. 1682) de Lambesc et de Catherine Guigou (av. 1636-?) de Lançon (13).

2. Le marquis de La Barben, Gaspard-Palamède II de Forbin (1666-1750), lui avait vendu tout le fief de *Suès* (1703), se réservant uniquement la *bastide de la Grenade* et certaines terres. Archives des Bouches-du-Rhône, B804, folio 58° v. du 24 janvier 1720.

3. Nous savons que les Bonfils étaient des proches des d'Arnaud car Jean-Antoine de Bonfils (1622-1657) succéda, le 8 janvier 1648, en la charge de Louis d'Arnaud, lieutenant criminel au siège d'Aix (qui fut reçu le 31 mai 1644).

4. D'après les travaux de Robert Rey, arbre en ligne sur geneanet.org.

5. Il l'était déjà au mariage d'une de ses filles avec un Paul, bourgeois de Saint-Chamas.

6. Dans un acte de baptême du 22 juin 1731 où il est parrain de Joseph Antoine Arquier, il est dit noble et sieur de Calavon.

7. Reyne (née le 21 juin 1701, parrain : Jacques Arnaud), Anne (née le 29 août 1697, parrain : Pierre Arnaud), Gaspard (10 janvier 1694-19 octobre 1696), Jean-Baptiste (né le 22 décembre 1692, parrain : J.-B. Faudran de Laval, marraine : Anne d'Estienne), Claire (née le 17 juin 1691, marraine : Claude Rey), Jeanne (18 décembre 1689-19 février 1690), Joseph (né le 17 juillet 1688), Catherine (née le 23 juin 1687), Louis (10 octobre 1683-4 décembre 1685) et Catherine (18 octobre 1682-2 novembre 1682), registres paroissiaux de Lambesc, série GG.

8. Originnaire de Menton (Principauté de Monaco), elle mourut dans sa maison rue du Trou-de-Bonfillon, à Lambesc.

9. Où les descendants vivent encore.

En 1812, *Calavon* comptait douze habitants dont trois familles : les *Gay*, les *Michel* et les *Ricard*.



« ARMES DES ESPAGNET »

« D'azur à trois soucis, tigés et feuillés d'or, mouvants d'une même plante ; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or »

Cette famille originaire de Brignoles (83), au début du xvi^e siècle, s'implanta à Aix avec Raynaud qui devint conseiller au Parlement (en 1569). Son arrière-petit-fils Lazarin d'Espagnet eut une fille¹ qui se maria dans la maison d'Arquier de Saint-Estève de Lambesc. Le petit-fils de ce dernier, Jean-Baptiste, écuyer d'Aix, épousa la fille de noble Nicolas Faudran de Laval, seigneur des Taillades, à Lambesc. Les Espagnet acquièrent propriété à *Suès* avant 1824. Puis, l'extrait d'un jugement de purgation d'hypothèques légales nous apprend qu'ils obtinrent en partie *Calavon* :

« Par jugement d'adjudication définitive, rendu par le tribunal civil de l'arrondissement d'Aix, le 20 novembre 1838, enregistré, la dame Alexandrine-Laurence-Denise-Agathe de Maurel de Calissanne, épouse libre dans l'exercice de ses droits et actions de M. Albert-Adolphe-Joseph d'Espagnet, propriétaire, domicilié à Aix, de son dit mari assistée et autorisée, a acquis aux enchères publiques, sur saisie immobilière, contre la dame Véronique-Pauline Carle, veuve du sieur Jacques-Louis Arnaud de Calavon, propriétaire, domiciliée, à Lambesc, un domaine rural dit de "Calavon", situé sur le territoire de Lambesc, quartier de Calavon, consistant en bâtiments, terres cultes et incultes, vignes, oliviers, amandiers, mûriers et arbres fruitiers, bois de pins et broussailles et un jardin fruitier clos de murs ; ayant une fontaine et deux puits, y compris deux aires ; le tout contigu, et ce, au prix de dix-huit mille six cents francs, payables en conformité du cahier des charges². »

1. Cf. *infra*, Gabrielle d'Espagnet de Saint-Estève.

2. Source : « *Le Mémorial d'Aix – Journal de la Provence* » du samedi 2 février 1839, 2^e année, n° 14, troisième page, deuxième colonne (étude de M^e Graffan, Avoué – Purgation d'hypothèques légales).

« CHAMP VERT »

LAMBESC



Champ vert est un lieu-dit se situant à moins d'un kilomètre à l'ouest de Lambesc et à cinq cents mètres au sud de la D15 en direction de Pélissanne. Sa terre est depuis traversée par le *canal de Marseille*. Mise sur le compte des « maisons de campagne disséminées¹ », *Champ vert* abritait certainement une ferme et quelques individus à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle.



« ARMES DES ESMÉNARD DE MONTDÉSIR »

« D'azur à l'F d'or surmonté d'une couronne ducale du même, parti du Colin du Jannet : D'or à la bande de gueule, chargée de trois haches d'argent »

1. Christophe de Villeneuve, 1824 : « *Statistique du département des Bouches-du-Rhône...*, avec atlas », vol. 2, p. 942.

Champ vert fut probablement un arrière-fief de la baronnie de Lambesc, car, entre 1670 et 1715, la branche des Esménard de Montdésir portait le titre complet de « seigneur de Montdésir et de Champ vert¹ ».



« ARMES DES ARQUIER DE SAINT-PAUL »

« D'azur, au pont d'argent, maçonné de sable, surmonté d'un lion d'or »

La famille d'Arquier accola le nom de son domaine du *Petit Saint-Paul*, à Rognes, à celui de son patronyme Arquier, lorsque le patriarche Louis Arquier de Lambesc l'eut acquis² de monsieur de Pellicot en 1665.

Le 25 février 1732 et le 30 décembre 1755³, Antoine d'Arquier de Saint-Paul, qui fut deux fois témoin de mariage, portait et signait « *d'Arquier de Saint-Paul du Champ vert* ». Ce qui laisserait entendre que cette terre leur fut acquise totalement ou partiellement des Esménard de Montdésir.

Effectivement, il y a tout lieu de croire que ledit Antoine fut un descendant de Marguerite d'Esménard de Montdésir, de Vautubière⁴ et du Champ vert (v. 1670-ap. 1688) et d'Auguste d'Arquier de Saint-Paul (v. 1658-ap. 1688) lorsqu'elle l'épousa le 12 janvier 1688 à Lambesc. Terre de *Champ vert* qui lui aurait été transmise après 1688.

1. Cf. *infra* à « *Montdésir* ».

2. Les Arquier de Saint-Paul conservèrent ce domaine à Rognes pendant presque deux cents ans et le cédèrent à monsieur Barcilon, avocat de Carpentras (source : Marie Tay, 1885 : *Monographie du village de Rognes*, éd. Barlatier-Feissat, Marseille, 1885).

3. Acte de mariage de Chapuis et de Bosse.

4. *Vautubière* était une terre avec bastide, à Aurons, proche de *Badasset*.

« FONTVIVE »

LAMBESC



La bastide de *Fontvive* (en haut du cliché) et son domaine se situent à moins de deux kilomètres au nord-est de Lambesc, sis à environ cinq cents mètres au sud de la D66 et à moins de cinq cents mètres au nord de la terre d'*Aigubelle* (au premier plan), proche de la D15. En 1820, *Fontvive* abritait une douzaine d'âmes.



« ARMES DES GILLES OU GILLIS »
« D'azur, à un cerf d'or rampant, colleté de sable »

Les Gilles de Fontvive furent écuyers : en effet, le 15 décembre 1636, par lettres patentes du duc de Guise, la terre de *Fontvive* fut érigée en arrière-fief pour Esprit¹ de Gilles, seigneur de Fontvive. Celui-ci eut de son mariage, vers 1650, avec Anne

1. En 1625, un Gilles de Fontvive fut fondé de pouvoir du duc de Guise, seigneur de Lambesc (source : M. Coquet, p. 27).

de Colin du Jannet : Magdeleine, Albert et Jean-Baptiste (v. 1642-1699). Ce dernier seigneur fut aussi avocat à la cour et épousa, le 21 juin 1678, Thérèse Aymare de Vitalis de Fuveau.

De leur union naquit Jean-Baptiste II, seigneur de Fontvive (1690-1742). Il se maria le 23 mars 1719, à Lambesc, à Magdeleine Françoise de Cabrol de Foncine (?-ap. 1753). Le 19 novembre 1732, ils eurent Marie Élizabeth Agathe¹ de Gilles de Bonrecueil et Jeanne Ursule Françoise de Gilles de Bonrecueil (?-ap. 1788), dame de Montplaisant. Le frère de Jean-Baptiste II (1690-1742), Louis de Gilles, épousa le 18 avril 1741 à Lambesc une fille d'Esprit d'Arquier de Montbeau.

Paul Albert de Gilles, autre fils d'Esprit, seigneur de Fontvive, convola à Lambesc le 9 janvier 1690 avec demoiselle Louise Anne Mérindol (1660-1690).



Retable de l'autel de la chapelle du « château » de Fontvive.

Le domaine de *Fontvive* était déjà entre les mains de noble Jean-Baptiste II de Gilles (1690-1742), seigneur de Fontvive, le 5 mai 1732².

À la fin du XVII^e siècle, les de Gilles étaient inhumés dans la « *chapelle du Saint-Esprit* » dans l'église paroissiale de Lambesc. Ce furent les nobles Jacques et capitaine Guillaume de Fontvive qui firent bâtir, en 1613, dans cette église, leur chapelle avec caveau de famille.

1. Cf. *supra* « *Bonrecueil* ».

2. Acte de mariage de Joseph Michel et de Suzanne Porte, à Lambesc.

LAMBESC, SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

Dans son acte de décès à Lambesc, Marie-Françoise Julie Jaubert (1749-1826), fille de Jacques Jaubert (?-ap. 1760) et de Thérèse Roux (?-ap. 1760), décéda dans sa maison au quartier de *Fontvive*. Son frère, sieur Pierre Paul Jaubert (1742-1808), fut de son vivant propriétaire et avocat en la cour du parlement. Il épousa le 24 novembre 1760 à Roussillon une bourgeoise, demoiselle Élisabeth¹ Serre (1738-1815). En 1779 et en 1790, le maire de Lambesc était Paul Jaubert de Fontvive.

La famille Jaubert de Fontvive et la famille Tronc d'Aiguebelle étaient suffisamment proches par leur voisinage et le domaine respectif qu'ils possédaient ; au point que l'on trouva certaines alliances entre elles.

Lors de la Révolution française, Jean-Baptiste Jaubert (1760-?), fils de Jean-Joseph Jaubert et² de Claire Bertrand, compta au nombre des émigrés³ ayant fui Lambesc.

1. Elle mourut – tout comme son époux en 1808 – en sa maison de campagne, quartier de *Fontvive*.

2. Mariés à Lambesc le 25 janvier 1757.

3. Tels que Marie-Agathe de Gilles, monsieur Faudran des Taillades, l'avocat Lambot, messieurs « Mons Calissanne » et monsieur Pagi dit « Valbonne ».

« JANNET »

LAMBESC



Le vieux fief de *Jannet* avait cette particularité de se partager entre sa bastide autour de son hameau de *Jannet* et l'autre hameau dit de *La Tour-de-Jannet* à moins d'un kilomètre plus à l'est de *Jannet* à la limite de la commune de Rognes et de l'Institut Bouquet de *Caire-Val*. En 1820, le terroir de *Jannet* était fréquenté au quotidien par une petite communauté de moins de cent habitants¹. Cette terre était distante de Lambesc d'environ quatre kilomètres.



« ARMES DES COLIN »

« D'or à la bande de gueule, chargée de trois haches d'argent »

Les Colin étaient originaires de Flandres. Ce fut Charles Colin, le premier, qui vint s'établir à Lambesc. Écuyer au service du prince Ferry de Lorraine, ses services

1. Cinquante-neuf pour « *Jannet* » et trente-neuf pour « *La Tour-de-Jannet* ».

attachés à cette maison lui valurent – pour lui et sa descendance – de venir s’installer sur un des fiefs lorrains en Provence, Lambesc.

Charles eut deux fils, André et Guillaume. À la mort de son père, André devint sieur de la bastide de Jannet, à Lambesc. Il rendit aveu et dénombrement de la bastide de Jannet, au duc de Guise, par acte passé devant Cupis notaire, le 10 octobre 1522 ; il fit son testament devant Almeras, notaire à Lambesc, le 30 décembre 1555. Il épousa Antoinette de Pena et de leur union naquirent sept enfants dont deux filles¹.

Le premier des fils, Antoine² (av. 1594-ap. 1604), succéda à André de Colin du Jannet en tant que seigneur de la bastide de Jannet³. En 1594, il nomma des officiers pour y exercer la justice.

À Lambesc, le 20 avril 1572, il s’unit à Geneviève d’Audibert qui lui donna Esprit. Ce dernier, seigneur de Jannet⁴, épousa Marguerite de Forbin le 16 avril 1599. Quatre enfants naquirent : François, Honoré⁵, Marguerite et Anne⁶.

François de Colin, seigneur du Jannet, fut gouverneur du château fort de Capeau en 1637 et capitaine des galères. Son héritier, Paul Albert de Colin (av. 1631-1719), eut une carrière de militaire tout comme son géniteur. Commandant la galère *Sirène*, il fut fait prisonnier par les Espagnols (en 1638) et échangé contre don Jean d’Orilano, capitaine de la patronne royale d’Espagne.

En 1641, il commanda la galère *Garenne*. En 1647, il eut un congé du duc de Richelieu pour vaquer à la guérison des blessures qu’il avait reçues. En 1648, il fut fait lieutenant de la galère *Réale*. Paul Albert de Colin hérita de la charge de son père, décédé en 1658.

Capitaine de galère puis colonel, ce seigneur du Jannet épousa à Lambesc, le 9 février 1657, Marie de Thomas de La Valette (1635-1731). Malheureusement leurs deux fils, Balthazar et Jean-Baptiste, qui furent seigneurs du Jannet

1. Esprite se maria en 1582 avec Louis Esménard et Isabelle avec Guillaume de Malespine en 1583.

2. Parrain de Marc-Antoine de Bras, le 3 octobre 1604.

3. La *bastide de Jannet* fut érigée en fief par le duc de Guise en 1594. Ceci dit, dans le contrat de mariage de son fils Esprit de Colin, en date du 6 avril 1599, celui-ci fut qualifié de sieur du Jannet : Arch. des Bouches-du-Rhône, insin. de la sén. d’Aix, Reg. de 1598-1599, fol. 659 v.

4. Qualifié de « seigneur », le 4 mai 1604, dans l’acte de baptême d’Anne Bertholin dont il fut le parrain.

5. Honoré Colin de Janet, né en 1611, entra dans la congrégation de l’Oratoire ; il y acquit une grande notoriété et y enseigna la théologie. Il écrivit une étude sur saint Augustin, imprimée à Paris chez Vitré en 1644, étude qui lui valut d’être taxé de jansénisme. Peiné, il se retira à Valbonnette auprès de son oncle, le chevalier de Forbin, pendant une dizaine d’années. Il mourut à l’âge de quatre-vingts ans, le 3 août 1691, à Notre-Dame de Grâce en Provence.

6. Qui épousa Esprit de Gilles de Fontvive vers 1650.

(lieutenant-colonel pour Balthazar), moururent au service du roi, tandis que leur sœur, Anne de Colin du Jannet, devenait religieuse. Ce fut le 3 juin 1735¹ que l’hôtel particulier du Jannet à Lambesc fut acheté par la commune à la dame de Colin.

On trouvait dans cette famille un Colin architecte et un autre directeur de la poudrière de Saint-Chamas.

Le troisième des fils d’André de Colin du Jannet et d’Antoinette de Pena, Jean, fut capitaine et gouverneur du château de Ventabren. Le 28 septembre 1596, il s’unit à Lambesc à Anne d’Arquier. Ils eurent Étienne et Anne. Étienne fonda la branche des Colin de Bus, de Cavaillon.

Selon Pierre Gazanhes, « cette famille est beaucoup plus connue à Lambesc par le nom de leur terre “Janet”, monsieur de Colin propriétaire du château de Janet, qui se trouvait au quartier du même nom, aujourd’hui détruit au cours du séisme du 11 juin 1909. Les Colin possédaient encore l’hôtel de Janet qui se situait à l’emplacement de l’hôtel de ville actuel.



Ancien hôtel de Janet (hôtel de ville) avant sa destruction en 1909.

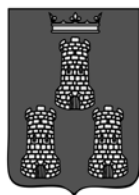
Lors des Assemblées des États, les Janet ne logeaient pas leurs hôtes gratuitement. C’est ainsi que M. de Grignan séjourna dans cet immeuble, aujourd’hui disparu, pour y organiser les Assemblées ; de ce fait, il nous apparaît que Françoise, l’épouse de M. de Grignan, fille de Mme de Sévigné, se soit intéressée aux études

1. Notaire Durant.

théologiques d'Honoré de Colin (d'autant que sa mère, Mme de Sévigné, lui parlait de son penchant pour les théories de saint Augustin et de l'enthousiasme qu'elle portait pour le jansénisme de Port-Royal, « ma chère providence »).

Cette rencontre entre Françoise et Honoré de Colin nous laisse à penser qu'elle séjourna plus volontiers à Lambesc qu'à Aix, et qu'elle voulut accoucher dans cette ville, Lambesc, au grand désespoir de sa mère, Mme de Sévigné.

En 1716, le maréchal de Villars, gouverneur de Provence, résida dans l'hôtel de Janet, avec table de quarante couverts, du 10 au 22 mars (c'est son propre journal qui nous l'apprend). Étaient aussi logés les évêques de Grasse et de Senez. Nous trouvons à cette date une demande de paiement pour le logement fourni au gouverneur pendant la tenue des États à Lambesc ».



« ARMES DES PAGY, PAGI OU PAGE DE VALBONNE »

« D'azur, à trois tours d'argent, posées 2 et 1, surmontées d'une couronne ducale »

Les Pagy de Provence étaient originaires de Gênes en Italie. Ce fut leur aïeul et proscrit Jacques Pagy qui émigra en Provence. Cette famille provençale d'adoption se répartissait en deux branches dont l'aînée donna celle des Pagy de Lambesc et sa cadette, celle des Pagy d'Aix.

Les Pagy de Lambesc, connus sous les noms de « Pagy de Valbonne¹ », furent seigneurs de *Valbonne* et du *Jannet*. Le fils de Jacques Pagy, Louis « Pagi », épousa Jeanne de Rouilla. Celui-ci fonda une chapelle à Rognes sous le vocable de « *Saint-Louis* ». De leur union naquit Jean-François Pagi qui se maria avec Antoinette de Gajot de Montfleury.

Leur arrière-petit-fils, le sieur ou monsieur Louis-Philippe Page² (de Pagi) (v. 1649-1729), avocat en la Cour et juge³ de Lambesc, épousa avant 1685 demoiselle Françoise de Romans (?-1732). Ils eurent au moins trois filles dont Marie-Françoise (1693-1696), Marie-Magdeleine Page – qui naquit le 25 mai 1700 – et sa sœur aînée, Françoise, qui mourut à l'âge de dix-huit ans, le 3 mars 1703. Elle fut entermée dans *l'église de la Sainte-Trinité* de Lambesc. Ils eurent encore deux héritiers,

1. *Valbonne* est un domaine proche de la Durance, à La Roque-d'Anthéron.

2. Il était appelé ainsi dans le registre paroissial mentionnant son décès.

3. Parfois aussi nommé « viguier ».

Jean-François (1691-1696) et Joseph-Louis de Pagi, seigneur de Valbonne. En 1727, ce dernier convola avec dame Catherine de Raynaud¹.

De leur union naquirent demoiselles Louise Françoise Thérèse² de Pagi (1728-?), Françoise-Catherine de Pagy (1729-?) et Marguerite-Rose³ de Pagy de Valbonne (1732-?). Ce même couple eut encore deux fils en Joseph-Louis de Pagi, seigneur de Valbonne, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie et Pierre de Pagi, capitaine au régiment de Béarn, infanterie.



*Hôtels d'Arquier (à gauche) et de Pagy (à droite).
Plan Bédoin à Lambesc.*

Le domaine du *Jannet* était à la famille Pagy depuis 1773, date à laquelle cette terre fut considérée comme un arrière-fief de la principauté de Lambesc selon un arrêt obtenu par le sieur Pagy de Valbonne. Ledit arrêt autorisa le possesseur de cet arrière-fief du droit de chasser et de le prohiber⁴. En 1785, les Pagy de Valbonne et du Jannet s'acquittaient toujours de l'afflorinement qui était de l'ordre d'un florin pour leurs terres et pour le *château du Jannet*⁵.

1. Fille de François Joseph Raynaud, lieutenant-général des soumissions.

2. Son parrain fut son grand-père, monsieur Louis-Philippe de Pagi (v. 1649-1729), avocat en la Cour et juge de Lambesc.

3. Son parrain fut messire Albert Pagi, prévôt, et sa marraine dame Marguerite de Laurens de Pagi.

4. Louis Ventre de la Touloubre, 1773 : « *Collection de jurisprudence sur les matières féodales et les droits seigneuriaux* », tome I, Avignon, 1773.

5. À la Révolution, le château fut vendu comme bien national. Quelques familles acquirent les terres de la seigneurie vacante. Dans M. & P. Gazanhes, 1992 : *op. cit.*, p. 64.

Selon Gustave Liotard¹, « le château de Janet, du même style que l'ancienne mairie – et dont on peut voir des tableaux le reproduisant au musée du Vieux-Lambesc – fut, après la Révolution de 1789, habité par un groupe important de familles qui avaient fait l'acquisition des terres morcelées de l'ancien domaine des seigneurs. Endommagé par le séisme de 1909, il dut être rasé [...]. »

Les Pagy de Valbonne possédaient l'hôtel particulier du même nom, plan Bédoin, à Lambesc. Il fut en copropriété entre eux, Mlle Baptistine de Tamarlet et Alexandre Arquier de 1607 à 1624.

« LAVAL »

LAMBESC



L'ancien fief de *Laval* se trouvait – et demeure encore aujourd'hui pour son domaine – à trois kilomètres au nord-ouest de Lambesc, à mi-chemin entre le *château de Libran* plus au nord et le *château de Bidaine*, plus au sud, celui qui appartient aux archevêques d'Aix au XVIII^e siècle. *Laval*, en 1820, y était riche d'une douzaine de vies.



« ARMES DES FAUDRAN DE LAVAL »
« D'azur à une pointe d'or »

Les Faudran de Laval descendaient de Guilhem de Faudran¹, chevalier au XIII^e siècle. En 1391, son fils Nicolas I^{er} de Faudran était appelé « *damoiseau* » et était gouverneur du château de Lançon².

1. Notes de Gustave Liotard (1961) : *Bulletin des Amis du Vieux Lambesc*, n° 19, 1961.

1. Ses armes étaient alors « *D'or à une pointe d'azur* ».

2. Il lui fut donné par Pierre, prince souverain de Genève et baron de Berre.

Ce fut en 1441¹ que son fils Antoine, seigneur de Lambesc, épousa Marguerite d'Estienne. En 1420, Antoine possédait alors la majeure directe et seigneurie de Lambesc. Le 3 décembre 1452 à Lambesc, leur enfant, Nicolas II de Faudran convola avec Marguerite de Raymond du Thor ; ils eurent trois garçons dont Guillaume I^{er} (v. 1460-ap. 1517), Antoine (qui fut religieux) et Jacques de Faudran (av. 1452-ap. 1470).

Si son benjamin, Jacques de Faudran (av. 1452-ap. 1470), a été l'auteur de la branche des Faudran de Lambesc², Guillaume I^{er} (v. 1460-ap. 1517), lui, fut le premier des Faudran de Laval. Pourtant, son fils aîné, Guillaume II (v. 1490-ap. 1567) de Faudran de Laval ne fut à l'origine que des branches des Faudran de Salon-de-Provence³ et de Marseille⁴. D'après Artefeuil, il semblerait que ce fut son frère Jean de Faudran de Laval⁵ qui transmit le fief de *Laval* à son fils Boniface (v. 1530-ap. 1612) et celui des Taillades, par la suite, à ses héritiers.

Boniface de Faudran (v. 1530-ap. 1612), écuyer et seigneur de Laval, convola le 23 février 1569 avec Alix de Guillens. De leur union, naquirent Pierre de Faudran (ap. 1569-ap. 1630), écuyer et seigneur de Laval qui épousa Louise de Lauris⁶, des seigneurs des Taillades, et Giraud de Faudran de Laval qui se maria, en 1619, avec Marguerite d'Étienne.

Un des fils⁷ de Pierre de Faudran et de Louise de Lauris, Claude de Faudran, fut successivement écuyer, seigneur de Laval et des Taillades⁸. De son mariage le 13 juin 1628 à Lambesc avec Étienne de Forbin-Bonneval de Lambesc, il eut trois enfants dont Nicolas de Faudran de Laval, seigneur des Taillades. Le 10 janvier 1723, son petit-fils Balthazar de Faudran de Laval, seigneur des Taillades, convola avec Thérèse de Laugier de Beaurecueil. Leur fille Anne-Marie Marthe de Faudran

1. AD13-Aix/307E-1076/f°73v, mariage du 7 mars 1441, maitre Bertrand Niel, notaire de Lambesc.

2. Leurs armes furent certainement celles des origines « *D'or à une pointe d'azur* ».

3. Avec son petit-fils Gaspard de Faudran qui se maria le 15 décembre 1588 à Aix avec Louise de Manosque ; puis à la mort de cette dernière, avec Catherine Isoard, le 5 avril 1593 à Aix. Le 4 avril 1565, Guillaume II était dit « *nobilis de Laval* » et parrain dans l'acte de baptême d'Antoine Bérard.

4. Avec son petit-fils Jean de Faudran qui épousa le 11 octobre 1555 à Marseille Jeanne Bigarron.

5. Époux d'Anne de Matheron, en 1525.

6. Fille d'Esprit de Lauris, seigneur des Taillades et de Valbonnette et d'Élisabeth de Damian de Vernègues.

7. L'autre fils fut Boniface II de Faudran, noble et sieur de Laval (v. 1612-1689). On sait sur son acte de décès du 5 septembre 1689 qu'il fut inhumé en la « *chapelle de Saint-Joseph* ». Ce qui laisse supposer qu'elle renfermait le tombeau familial des Faudran de Laval dans l'église paroissiale de Lambesc (probablement deux, selon les deux *chapelles de Saint-Joseph* qui s'y sont succédé dans l'ancienne et la nouvelle église paroissiale).

8. De par Louise de Lauris, sa mère.

de Laval se maria, le 7 novembre 1752 à Lambesc, avec Jean-Baptiste Joseph d'Espagnet (?-1759), écuyer d'Aix¹ ; leur aîné et seul héritier, Joseph Guillaume Balthazar de Faudran de Laval (v. 1720-1759), écuyer, seigneur des Taillades, officier de vaisseaux, chevalier de Saint-Louis s'allia, en 1747, à Anne Madelaine Marceline de Selle de La Castille (1727-?). Ils eurent François de Faudran de Laval, puis Anne-Thérèse et Louise Catherine (av. 1766-ap. 1781) qui épousa, le 8 juin 1781 à Lambesc, Pierre Marie de Grasse, seigneur d'Antibes.



*Hôtel de Faudran de Laval (1630),
place Jean Jaurès, à Lambesc.*

1. Dont la famille acquit des fiefs ou arrières-fiefs sur Lambesc et *Suès* tels que *Saint-Estève* et *Calavon*.



Église de Lambesc, autel Sainte-Anne, « Visitation » toile signée et datée 1643 de J.-B. Faudran (1611-1669).

C'est de cette famille de Lambesc que fut issu le peintre Jean-Baptiste Faudran (1611-1669).

« L'homme étudia en Italie. Il marqua son passage à l'église *Santa Maria del Popolo* de Rome, en 1636 et 1638 : église ornée des peintures du Caravage, de Raphaël, de Bernini et de Carraci. Il fut également influencé par Nicolas Poussin.

« Plusieurs de ses œuvres se trouvaient, avant la Révolution, dans les églises des *Pères de l'Oratoire* et des *Récollets* à Marseille. Elles ont disparu dans la tourmente révolutionnaire. Artiste réputé, l'une de ses œuvres, placée dans l'église des *Grands-Augustins*, fut remarquée par le duc d'Orléans, régent du royaume, qui la fit enlever pour l'installer dans les galeries du *Palais-Royal* à Paris. Deux de ses œuvres, *L'adoration des mages* et *un sabbat*, ont été acquis par le musée Longchamp de Marseille, en 1983¹ ».

Il mourut à Marseille en 1669.

1. Propos recueillis auprès de Pierre Gazanhes, conservateur du musée des Amis du Vieux Lambesc (2012).

« LIBRAN »

LAMBESC



Aujourd'hui, si étrangement le *château de Libran* paraît isolé du reste du hameau du *Haut-Libran*, il faut considérer qu'il en fut tout autrement avant que la voie royale ne s'égrène en lacets dès le XVII^e siècle entre le *Bas-Cazan*, les reliefs entre l'est de *Garachon* et l'ouest de *Gancel* et la jonction avec l'ancienne voie venant des *Taillasses* à hauteur de *La Marchone*. *Libran* n'était distant de Lambesc au sud-est que d'environ quatre kilomètres et demi.

En 1820, la belle *bastide de Libran* était occupée par huit personnes ; tandis que son hameau du *Haut-Libran* en regroupait à lui seul quarante-quatre.



« ARMES DES LAURIS »

« D'argent à trois bandes, celle du milieu de sinople, les deux autres de gueules »

Avant 1767, le fief de *Libran* fut un bien des Lauris. Puis ce fut à cette période que les Lauris s'en séparèrent au bénéfice des d'Abel-Aymar.



« ARMES DES ABEL »

« Tiercé en fasce : d'azur à trois étoiles d'argent ; d'or à une aigle de sable ; de gueules à trois fers de lance d'or posés en gerbe »

La famille d'Abel de Libran était une vieille famille issue de la bourgeoisie provençale. D'ailleurs, on ne lui connaissait pas de principe d'anoblissement régulier et elle ne faisait pas partie, en 1789, des nobles qui furent présents aux Assemblées de la noblesse de sa région.

Sous Louis XIII, elle eut un ancêtre pour notaire, Marc Abel. François Abel, lieutenant en la maréchaussée d'Aix, fut le premier à faire enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

Ce fut un des descendants de Marc Abel, Gaspard-Louis Abel-Aymar, officier au régiment de Beauvaisis, qui acquit avec son épouse, Félicité de Salve de Villedieu, la terre de *Libran*. En 1770, ils possédaient déjà ce fief de Lambesc et en furent seigneurs, puis propriétaires jusqu'au début du ^{xx} siècle.

Gaspard-Louis Abel de Libran fut le père de Louis-Gaspard-Frédéric¹ d'Abel-Aymar de Libran (1770-1829), propriétaire déjà en 1827, qui fut maire² de Lambesc et chevalier de Saint-Louis. Son petit-fils, François-Alfred d'Abel de Libran (1805-1879), fut de son vivant juge d'instruction et sous-préfet. De sa première union avec Alice Colla de Pradine, il eut deux fils, Henri-Alexandre (1833-ap. 1890) et Louis (1835-1897), qui eurent l'un et l'autre plusieurs enfants.

La famille d'Abel de Libran a fourni des officiers de Terre et de Mer distingués parmi lesquels Henri-Gaspard-Alexandre d'Abel de Libran, promu contre-amiral le 14 avril 1890 et un général de brigade en 1893. Raymond-Maxime, fils du contre-amiral, épousa mademoiselle de Gasquet-James et fut connu sous le titre de « comte de Libran ». En 1939, la veuve du comte de Libran vendit le château à la famille Ricard³.

1. Il mourut en sa maison sise « place de la République (ancienne place royale) » à Lambesc.

2. De 1808 à 1812.

3. M. & P. Gazanhes, *op. cit.*, p. 60.



Retable de l'autel de la chapelle de Libran.

« MONTBEAU »

LAMBESC



En empruntant la route D67, à la sortie nord de Lambesc après le cimetière à hauteur de la croisée des routes de Charleval et de La Roque-d'Anthéron, se situe entre la D67 et la D67a, la voie communale menant à *la Couelle*. *Montbeau* était un lieu-dit avec bastide localisé à quelques centaines de mètres au sud-est de *la Couelle*.



« ARMES DES ARQUIER DE MONTBEAU »

« D'azur, au pont d'argent, maçonné de sable, surmonté d'un lion d'or »

Les Arquier de Montbeau eurent pour origine leur aïeul Pierre d'Arquier, sieur de Charleval. Ce dernier fut anobli par lettres de noblesse¹ obtenues de *Sa Majesté*, le 13 mai 1611. Comme nous le révèle le testament² de son fils : Félix Joseph

1. Lettres qui furent encore vérifiées à Aix par la Cour des comptes le 6 mars 1667.

2. À Lambesc, du 7 avril 1650, notaire Bosse.

d'Arquier fut écuyer de Lambesc, sieur de Charleval, de Montbeau et de Saint-Estève ; il avait épousé¹ en 1602 demoiselle Marquise de Jean, dame de Barbegaud. Il légua à son premier fils, Jean, l'héritage maternel – la seigneurie de Barbegaud – à son cadet, Michel (v. 1620-av. 1693), la seigneurie de Montbeau et au dernier, Toussaint, celle de Saint-Estève.

Michel d'Arquier de Montbeau (v. 1618-1688) épousa Élisabeth de Caze (1621-1686) le 12 avril 1641 à Lambesc. Ils eurent quatre enfants : Charlotte, Pierre, Joseph et Marie. Son fils aîné, Pierre (1652-1696), lui succéda sur sa terre de *Montbeau* et convola, le 5 octobre 1693 à Lambesc, avec Victoire de Gajot de Montfleury (1656-1696), fille du seigneur de Montfleury, Gaspard de Gajot et de sa femme, Isabeau Barriel.

Noble Esprit d'Arquier de Montbeau (v. 1644-1728) épousa Anne-Thérèse de Barbier (av. 1684-av. 1714), à Lambesc, avant 1699. De leur union naquirent un fils² et deux filles³, dont Anne-Thérèse d'Arquier de Montbeau (av. 1699-ap. 1714) qui s'allia avec noble Jean-Baptiste⁴ de Broglie de la paroisse de Saint-Sauveur d'Aix. Le couple eut au moins un enfant (mort ondoyé le 10 juillet 1716 à Lambesc).

Les Arquier furent successivement inhumés dans *l'église de Notre-Dame de la Rose*⁵ dans leur premier caveau de famille situé sous la « *chapelle Saint-Symphorien* », jusqu'en 1685, puis à partir de cette date, dans le second caveau se situant dans la même église mais sous la « *chapelle du Saint-Rosaire* », toujours à Lambesc.

1. Notaire Malespine, le 11 avril 1602. Le 27 décembre 1620, à Aix, il épousa Marthe de Cortin en secondes noces.

2. François d'Arquier de Montbeau (1691-1691).

3. Dont une et non dénommée comme il apparaît dans son acte de mariage – avec dispense de cousinage au quatrième degré – en date du 18 avril 1741, avec son cousin Louis de Gilles de Fontvive, fils de feu Jean-Baptiste de Gilles de Fontvive (1642-1699) et de feu Thérèse Aimée de Vitalis.

4. Fils de feu noble Joseph de Broglie et de feu Anne de Vincens.

5. Ancienne église romane qui fut détruite et remplacée par l'actuelle « église de Notre-Dame de l'Assomption (1700) ».



Dame Marguerite (d')Arquier (v. 1615-1685).

Ainsi, d'après l'acte de décès¹ de dame Marguerite² d'Arquier (v. 1615-1685), en date du 8 octobre 1685, à Lambesc, nous savons que cette bienfaitrice de l'Hôpital de Lambesc ne mourut pas le 30 octobre 1685 comme l'indique par erreur le tableau la représentant. Elle fut inhumée dans son caveau familial sous la *chapelle du Saint-Rosaire*.

Les Arquier de Montbeau possédèrent l'hôtel d'Arquier, plan Bédoin à Lambesc qu'ils avaient acquis de la famille Lorme en 1636.



« ARMES DES BROGLIO OU BROGLIE »
« D'or au sautoir ancré de gueules »

Après 1716 et déjà en 1785, le fief de *Montbeau* échut à la famille de Broglie d'Aix³.

Cette famille originaire du Piémont en Italie est connue depuis le début du XIII^e siècle. Les branches contemporaines descendent du maréchal Victor-François, duc de Broglie (1718-1804), frère de Charles de Broglie (chef du Secret de Louis XV).

1. Registre paroissial des baptêmes, mariages et sépultures (BMS) de Lambesc (série GG) et acte signé par le vicaire Blanc.

2. Veuve de Monsieur Anthoine Lautier.

3. Peut-être les descendants de Jean-Baptiste de Broglie et d'Anne-Thérèse d'Arquier de Montbeau.

« MONTDÉSIR »

LAMBESC



Montdésir était un fief tout proche, à environ un kilomètre et demi, de la sortie nord de la communauté de Lambesc et à quelques centaines de mètres de la N7. En 1820, on recensait neuf résidents sur ce domaine.



« ARMES DES D'ESMÉNARD »

« D'azur à l'F d'or surmonté d'une couronne ducale du même, parti du Colin du Jannet :
D'or à la bande de gueule, chargée de trois haches d'argent »

Les Esménard étaient très bien connus à Lambesc, à la fin du XV^e siècle. Ils exercèrent, pendant plus de quatre-vingts ans et jusqu'en 1715, la charge de gouverneur pour le roi de France.

César d'Esménard de Vautubières fut l'un des plus célèbres seigneurs de *Montdésir* puisqu'il prit parti pour la Ligue pendant les guerres de religion ; il résista au siège de Lambesc, mené le 9 juillet 1589, par les troupes du roi de France, commandées par La Valette. Refusant le sort des soldats pris les armes à la main – c'est-à-dire

condamnées à être fusillées – La Valette fit pendre César d’Esménard ainsi que quinze de ses soldats et six habitants de la ville¹.

Jean Esménard (1546-1606), écuyer, co-rentier² et viguier de Lambesc, eut de son alliance, le 25 décembre 1569, avec Catherine d’Arquier de Charleval (?-1592), Laurent Esménard (1576-?), écuyer et sieur de Vautubières. Celui-ci épousa, par contrat du 10 avril 1600, damoiselle Marguerite d’Estienne. Ils eurent Jean d’Esménard de Vautubières (1602-1638) et Jean-Antoine d’Esménard (1611-1682), écuyer, seigneur de Montdésir et de Vautubières, trésorier de France.



Noble Clere ou Claire de Grignan-Montdragon (?-1682).

Jean-Antoine (1611-1682) épousa en 1628 noble Claire³ de Grignan-Montdragon (?-1682). De leur lit naquit François d’Esménard (1633-1704), écuyer, seigneur de Montdésir, de Champ vert, de Vautubières, docteur ès droit, avocat au Parlement, gouverneur⁴ de Lambesc. Il eut en premières noces de noble demoiselle Lyonne d’Estienne de Villemus (?-1691) trois filles : Anne, Claire et Marguerite⁵ d’Esménard et un fils, Jean-Antoine d’Esménard (1678-1693).

1. M. et P. Gazanhes, 1992 : « Lambesc – Le temps retrouvé », éd. Equinoxe, 1992, p. 10.
2. De 1588 à 1591, Jean Esménard, Pierre de Méridol et Antoine Bourrel étaient associés pour l’arrentement de Lambesc.

3. Fille de Paul de Grignan, écuyer et seigneur de Hauteville et de Catherine d’Isnard, nièce d’autre Claire de Grignan, femme de noble Cészar de Notre-Dame (Nostradamus). Claire de Grignan-Montdragon fut bienfaitrice de la Miséricorde de Jésus à Lambesc.

4. Il fut premier consul de Lambesc entre 1693 et 1694.

5. Qui épousa Auguste d’Arquier, seigneur de Saint-Paul et de Charleval, gouverneur intérimaire de Lambesc.



Noble François d’Esménard (1633-1704).

En octobre 1661, Jean-Antoine d’Esménard de Montdésir (1611-1682) fut anobli, par lettres patentes de Louis XIV qui furent enregistrées le 23 décembre. Dans le cadre de la recherche de faux nobles en Provence, il fut maintenu dans sa noblesse, le 3 janvier 1669.



Hôtel d’Esménard de Vautubières (1697), rue Grande, à Lambesc.

Le 30 août 1695, devant maître Bertrand, notaire à Eyragues, il épousa Catherine-Césarée de Bionneau d’Eyragues. De son second lit, il eut noble Jean-François d’Esménard (?-1715), écuyer, seigneur de Montdésir, de Vautubières et de Champ

LAMBESC, SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

vert et gouverneur de Lambesc par hérédité, dernier des Montdésir de la branche cadette.

Jean-François d'Esménard mourut en 1715, alors qu'il était lieutenant dans le régiment de Champagne. Il testa en faveur de sa mère et ses biens passèrent, pour la plus grande partie, aux marquis d'Eyragues. Il semble¹ que, à la fin du XVII^e siècle, le tombeau de famille se trouvait en l'église de Lambesc sous la *chapelle du Saint-Crucifix*.



« ARMES DES BIONNEAU D'EYRAGUES »

« D'azur à la fasce d'or chargée de deux croissants de gueules accompagnés en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un vol d'argent »

Catherine-Césarée de Bionneau d'Eyragues (ap. 1661-?) transmet son héritage lambescain de Montdésir à sa famille d'Eyragues². Ce fut donc du côté de son père et de sa mère³ – Jean-François de Bionneau (1630-1715), chevalier, seigneur et baron d'Eyragues et Jeanne de Libertat (1640-1709) – que cette terre leur dévolut.

Catherine-Césarée descendait de François de Bionneau (ap. 1555-1640), baron d'Eyragues, trésorier du Roi, receveur général de la marine du Levant et contrôleur général du Taillon. Les Bionneau d'Eyragues avaient pour aïeul André Bionneau et Perrette Chesnier, originaires de Poitou-Charente.

Il semblerait que, par la suite, les marquis d'Eyragues⁴ aient cédé leur bien et leur *bastide de Montdésir* à la famille Artaud. Effectivement, vers 1785, sieur Louis Jean-Baptiste⁵ Artaud (1787-1825) et son épouse Adélaïde Reine Imbert étaient propriétaires de la maison de campagne au quartier de *Montdésir*. Ils la possédaient encore à la mort de Louis Jean-Baptiste Artaud, survenue en 1825.

1. D'après l'acte de décès de demoiselle Élisabeth d'Esménard (1681-1689) à Lambesc.

2. Probablement à son frère Jean-Baptiste de Bionneau d'Eyragues (1666-1755), baron puis marquis d'Eyragues, premier consul d'Aix-en-Provence.

3. Mariés le 26 mars 1661.

4. Peut-être le neveu de Catherine-Césarée, Étienne-Joachim de Bionneau d'Eyragues.

5. Fils de feu Jean-Baptiste Artaud et de feu Claire Monginot.

« MONTFLEURY »

LAMBESC



Montfleury fut un arrière-fief, dès 1669, de la baronnie de Lambesc. Aujourd'hui, c'est un quartier urbain au sud de Lambesc ; le musée de la ville y est localisé, rue du Jas. Avant 1608, ce domaine appartenait à la famille de Gajot et le demeura, au moins jusqu'au début du XIX^e siècle.



« ARMES DES GAJOT »

« D'argent, à un citronnier de sinople, fruité de trois citrons d'or ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or »

Devise : « *Auxilium meum à domino* »

Claude Gajot et Marguerite Bernard furent les premiers ancêtres connus jusqu'à ce jour à Lambesc. Leur fils, Martin Gajot (1500-ap. 1577), maître cordonnier en 1572, épousa en premières noces, le 15 février 1530 à Lambesc, Marguerite

LAMBESC, SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

Esménard (?-av. 1537), puis dans cette même cité, le 14 mars 1538¹, Louise Dalmas. Leur premier fils², Jean, médecin, convola³ le 13 avril 1574, dans la même ville, avec Jeanne d'Arquier. Leur enfant, Étienne Gaspard Gajot, fut conseiller et médecin⁴ ordinaire du roi. Il se maria à Salon-de-Provence le 12 décembre 1599 avec Anne de Cadenet dont il eut cinq filles et deux fils, Albert et Gaspard de Gajot.

Gaspard (1608-ap. 1681) fut noble écuyer⁵, seigneur de Montfleury et de Salet⁶. Tout comme son père, Gaspard fut docteur en médecine. Il eut quatre enfants de son épouse⁷, Isabeau Barrielle : Étienne, Victoire, Magdeleine et François. Avec son descendant Étienne, officier au régiment de Provence de son vivant, il semble que la branche des Gajot de Salet et de Montfleury s'affirma. Elle se confirma lorsque son épouse⁸, Madeleine de Georges d'Ollières de Luminy (?-1732), lui donna un héritier et une héritière, Jean François et Victoire de Gajot de Salet.

Jean François de Gajot (1690-ap. 1735), seigneur⁹ de Montfleury et du Salet, prit goût pour les affaires de la ville car, en 1735, celui-ci occupa la charge de premier consul de Lambesc.

De son union avec Henriette de Ventre du Plan le 9 juillet 1715 à Lambesc, il eut une descendance nombreuse¹⁰ dont François-Joseph de Gajot (1716-ap. 1757), ancien capitaine d'infanterie.

« MONTPLAISANT »

SUÈS-LAMBESC



Montplaisant est situé sur le premier contrefort, en bordure nord de la D15, en direction de Pélissanne, entre le *Ravin de Suès*, *Bonrecueil*, *La Tour-de-Bonrecueil* (cliché ci-dessus) et *La Monetière*. En 1820, *Montplaisant* était fréquenté par une dizaine de personnes.

1. D'après les travaux d'Éric Vivian et le 23 août 1537 à Lambesc, selon Josie Bolander.
2. Ils eurent aussi Gallas qui épousa Michèle Arquier avec qui il eut trois garçons (César, Gaucher et Antoine) et une fille (Delphine).
3. En premières noces. En secondes noces, il se maria avec Françoise Seguin, le 26 mai 1592, dont il eut neuf enfants.
4. Ses deux frères, Laurent et Pierre de Gajot, furent maîtres-chirurgiens.
5. Maintenu dans la noblesse le 8 avril 1669 par les commissaires députés du roi pour vérifier les titres de noblesse.
6. Considérés comme deux arrières-fiefs de la baronnie de Lambesc selon Artefeuil, dans : « *Histoire héroïque et universelle de la Provence, vol. 1* » et F. A. A. de La Chesnaye-Desbois, dans : « *Dictionnaire de la noblesse...* », p. 17.
7. Ils se marièrent le 16 novembre 1637 à Lambesc.
8. Leur mariage eut lieu à Marseille le 10 septembre 1686.
9. Il fut maintenu dans sa noblesse le 20 juillet 1706. Il posséda des appartements dans un des immeubles, près du « *Diablot rouge* ».
10. Pas moins de dix enfants.



« ARMES DES DURAND OU DURANTY »

« *D'argent, à un cerisier de sinople, fruité de gueules, au chef de gueules, chargé d'une étoile à six rais d'or* »

Bien qu'appartenant à la même famille, l'arrière-fief de *Montplaisant* dépendait en 1559 des Durand de Bonrecueil.



« ARMES DES GILLES »
« D'azur, à un cerf d'or rampant, colleté de sable »

Le sieur de Gilles-Fontvive possédait déjà cet arrière-fief de *Suès* en 1746¹. Marie Élizabeth Agathe de Gilles de Montplaisant et de Bonrecueil (1732-1805) apporta en dotation sa part sur l'arrière-fief de *Montplaisant* qu'elle transmit à son époux Jean-Joseph de Bosse de Bonrecueil (1715-1776) et à leurs héritiers.



« ARMES DES BOSSE »
« D'azur, à la tour ronde ouverte, ajourée et crénelée de quatre pièces d'argent, maçonnées de sable »

Lorsque Jean-Joseph de Bosse de Bonrecueil (1715-1779) devint le premier seigneur de Montplaisant et de Bonrecueil dès 1753 pour sa famille ; ses descendants conservèrent ce domaine jusqu'au milieu du XIX^e siècle. En effet, rappelons² qu'Auguste de Bosse de Bonrecueil (1778-1832), petit-fils de Jean-Joseph, fut seigneur de Montplaisant, de Bonrecueil et de Roche Reinard jusqu'à sa mort. Il faut aussi préciser que, depuis le mariage de Jean-Joseph de Bosse (1715-1779) avec Marie Élizabeth Agathe de Gilles de Montplaisant (1732-1805), ces deux familles restèrent suffisamment proches pour être coseigneurs puis copropriétaires³ de cette terre en 1819.

1. Date à laquelle, il s'acquittait de l'afflorinement pour ce domaine et celui de *Bonrecueil* ; cf. supra « *Bonrecueil* ».

2. Cf. supra « *Bonrecueil* ».

3. Après la Révolution française et l'abolition des privilèges du 4 août 1789.

« MONTPLAISIR »

LAMBESC



Bien que *Montplaisir* soit à l'écart du tracé actuel de la N7 et à un kilomètre et demi de Lambesc, jadis, et au Moyen Âge, la ferme était implantée près de l'ancien *chemin de Saint-Marc* qui s'étirait – au nord du village de Lambesc – du nord-ouest au sud-est, reliant les domaines de *Saint-Estève* et de *Saint-Suffren* jusqu'à celui de *Barbelle* sur la commune de Rognes. En 1820, dix personnes y résidaient.



« ARMES DES ESTIENNE »
« D'azur à trois bandes d'or »

Connus sous le nom provençal « Estève » ou en latin « Stephani », les Estienne de Lambesc étaient issus des plus anciennes familles de Provence¹. On retrace leur

1. Bien qu'un mémoire familial de Jean d'Estienne-Chaussegros (v. 1540-v. 1603) précise qu'un hobereau d'origine balkanique, Stephani, se mit au service du comte de Provence,

généalogie depuis au moins le XIV^e siècle car ils descendaient de Hugues d'Estienne, chevalier et seigneur de Venelles en 1325 et de Jeanne de Gardanne. Leurs descendants furent connus pour être seigneurs de Bouc, de Venelles et coseigneurs de Lambesc¹. En 1482, les Estienne étaient qualifiés de « *damoiseau* », mais c'est à partir de 1563, que l'on retrouve dans les actes les citant leur qualité d'écuyer.

Cette troisième branche de la famille des Estienne² de Montplaisir va s'attacher cette terre pendant plus de 270 ans. Pierre d'Estienne (1498-1579) fut sieur de Montplaisir. Il épousa Louise d'Isnard et ils eurent sept enfants dont Jean, écuyer et sieur de Montplaisir, qui se maria à Clémence Alméras, le 7 mars 1563. Ce fut son fils aîné et successeur, Louis (av. 1584-ap. 1663), qui obtint du baron de Lambesc, Charles de Lorraine, l'érection en fief de *Montplaisir*, le 13 décembre 1636. Sans postérité, de son mariage³ avec Josèphe de Saint-Chamas, son fief passa en héritage à son frère, Antoine, notaire⁴, et à son fils, François⁵ d'Estienne (1585-1667), sieur de Montplaisir. Louis d'Estienne⁶ (1639-ap. 1691), sieur de Montplaisir et juge formel de Lambesc, fils de François, négligea, tout comme son père, de prendre des lettres de réhabilitation de noblesse.

Et ce fut leur fils et petit-fils, Jean-François d'Estienne de Montplaisir (1680-1764), sieur de Montplaisir et juge de Lambesc⁷, qui se crut en droit de reprendre

roi de Naples, Charles II d'Anjou. Ce Stephani aurait été armé chevalier vers 1307 par Raymond de Porcellet. P. Chatenoud y voit un indice supplémentaire avec le cimier des armes familiales (marmouset avec le chapeau albanais) pour expliquer l'origine balkanique des Stephani alias Estienne de Lambesc (source : P. Chatenoud, 2005 : « Les différentes familles portant le patronyme d'Estienne (Stephani-Estienne) en Provence, Comtat Venaissin et Dauphiné », p. 6.

1. Vers 1325, ils possédaient un quart de la seigneurie pour Guillaume I^{er} et pour son épouse Rixende Artaud de Dorchis. Ils leur furent attribués à tort par de nombreux généalogistes du passé, *Pithon-Curt, La Chesnaye des Bois, etc.* et par de fausses preuves, un lignage avec filiation fictive en la pseudo-personne de marquise de Sabran de Forcalquier, dite « dame de Venelles et de Grambois » (Cf. travaux généalogiques récents de J.-L. Soler, de J. Bolander, d'A. Dumont-Castells, etc. sur *geneanet.org*).

2. La branche principale fut celle des Estienne-Chaussegros (qui s'allia avec celle des Estienne de Montplaisir pour ne donner plus que celle des Estienne-Chaussegros de Montplaisir), la deuxième fut celle des d'Estienne-X (la pseudo marquise de Sabran), la troisième intéressa les Estienne de Montplaisir et la dernière concerna celle d'un autre fils de Pierre I^{er} d'Estienne, ancêtre commun aux quatre branches citées.

3. Contrat de mariage à Aix du 19 avril 1603.

4. Il fut accusé de dérogance par sa fonction de notaire et donc perdit sa noblesse.

5. Il épousa en 1629, par contrat de mariage passé à Mallemort, Diane de Rabasse, fille de Gauche de Rabasse, seigneur de Saint-Janet et de Madeleine de Reynaud.

6. Fils de François d'Estienne (1585-1667) et de Diane de Rabasse (av. 1629-ap. 1659), se maria à Aix en 1672 à Françoise de Fauris.

7. Déjà en 1714.

les qualifications de la noblesse. Aussi, il renforça l'héritage paternel en épousant sa cousine, le 6 septembre 1719 à Cavaillon, Élizabeth d'Estienne de Chaussegros du Lioux (1688-1777).



« ARMES DES ESTIENNE DE CHAUSSEGROS DE LIOUX »
« Ecartelé : aux 1 et 4, d'Estienne ancien, aux 2 et 3, de Chaussegros, d'or à la jambe de gueules »



Dame Diane de Rabasse (av. 1629-ap. 1659),
prieure de la Confrérie de Notre-Dame de Miséricorde à l'hôpital de Lambesc.

Marc-Antoine Balthazar d'Estienne (1731-1805), seigneur de Montplaisir, succéda au précédent Jean-François, son père. Inquiété par ceux qui traitaient de leur réhabilitation, Marc-Antoine s'adressa au roi par requête, en 1788, pour annuler le procès de faux noble de son parent¹. Il lui demanda de le maintenir dans sa noblesse avec son fils, Balthazar-Ferdinand (1773-?). Ce que le roi leur accorda en grâce.

1. Dont voici la teneur du jugement rendu : « *Le Roy étant en son conseil sans s'arrêter au jugement du dix neuf novembre mil six cent soixante huit que sa Majesté veut être regardé*

LAMBESC, SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

De son vivant, l'écuyer et officier d'infanterie convola, le 4 octobre 1752 à Toulon, avec Marie Justine de La Taille Fresnay de Fresnoy (1732-1801). De leurs sept enfants connus, leur fille Claire-Élisabeth d'Estienne (1755-1822) fut admise en 1764 à Saint-Cyr et Augustin d'Estienne (1762-1836), seigneur de Montplaisir, fut reçu comme aspirant garde de la Marine à Toulon, en 1778. Au désespoir de leur jeune frère Balthazar-Ferdinand qui en fut refusé.

En 1691, les Estienne de Lambesc étaient encore inhumés en l'église de *Notre-Dame de la Rose* et au sein de leur caveau familial se situant sous la « *Chapelle de Notre-Dame de Laurette* ».

La descendance des d'Estienne de Montplaisir de Lambesc fut prolifique. Elle résida surtout en région parisienne. Elle fut issue notamment des descendants de l'arrière-arrière-petit-fils d'Augustin (1762-1836), à savoir Amédée Charles d'Estienne (1899-1935) qui épousa à Gentilly (94), le 24 juillet 1920, Germaine Amandine Gauron ou encore son demi-frère, enfant naturel, Ernest-Henri d'Estienne (1854-1909), courtier.

comme non venu en ce qu'il a déclaré François d'Estienne déchu des privilèges de noblesse, a maintenu et gardé maintient et garde le demandeur Sr Marc Antoine Balthazard d'Estienne Chaussegros Sr de Montplaisir. Dans son ancienne noblesse de race et d'extraction reconnue par le dit jugement : Ordonne sa Majesté que lui, ses enfants, postérité et descendants nés et à naître en légitime mariage continueront des jouir des droits honneurs, privilèges, exemptions, prérogatives et avantages dont jouissent dans le Royaume les nobles de race, et ce tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte de dérogeance et qu'il sera inscrit, si fait n'a été au catalogue des nobles de la Provence, et seront sur le présent arrêt toutes lettres nécessaires expédiées. Fait au Conseil d'Etat du Roi. Sa Majesté y étant tenu à Versailles le vingt six janvier mil sept cent quatre vingt huit. La copie de cette requête a été remise en ce département le 23 juin 1789 par le marquis de Chabert. » (Source : Guillaume de Wailly sur geneanet.org, d'après les travaux remarquables de Pierre Dunez sur les Estienne).

« MOUSSE »

LAMBESC



À un kilomètre à l'est du domaine de *Valmousse* et à trois kilomètres de Lambesc, la *bastide de Mousse* et ses terres regroupaient, en 1820, une dizaine de gens.



« ARMES DES GILLES OU GILLIS »

« D'azur, à un cerf d'or rampant, colleté de sable »

Les Gilles étaient une illustre famille de la noblesse provençale ; puisque l'on retrouve un lointain ancêtre, Pierre de Gilles¹, qui prêta serment de fidélité en 1146 au comte Raimond-Béranger. En 1366, un de ses descendants, Raimond de Gilles, prit le parti du prince d'Orange contre la reine Jeanne et son époux Jacques. Etant

1. Ce même Pierre fut le troisième des barons et gentilshommes qui tint le parti de ce comte contre Étienne des Baux et son mari Hugues.

sujet de ces derniers, un procès lui fut fait pour félonie. Comme ses actes furent justifiés ; il obtint la grâce à la prière du prince d'Orange.

Louis de Gilles fut un de ses héritiers. Ce dernier épousa demoiselle Masson de Collin. Ils eurent plusieurs enfants, comme nous l'indique son testament en date du 12 février 1519¹ : quatre fils dont deux furent brisés par le destin tragique de la guerre, lorsque Lambesc, ligueuse, baronnie des ducs de Guise, se souleva contre l'autorité du roi de France à la suite de l'assassinat perfide de leur seigneur Henri de Guise en 1588. Lambesc subit le siège² des troupes royales le 9 juillet 1589.

Ainsi, Pierre de Gilles, qui commanda le château de Lambesc pendant le temps de la Ligue, fut tué en défendant la place forte aux côtés de son benjamin, Jacques de Gilles qui périt tout autant. Seul le cadet Imbert et le petit dernier Jean³ en réchappèrent.

Imbert, qui devint de fait l'aîné de la famille des Gilles, épousa le 17 juillet 1552⁴ une Damian de Vernègues. Il acheta le fief de *Mousse* et fit hommage au seigneur de Lambesc le 16 novembre 1554. D'un second lit, avec une fille de Guillaume de Faudran de Laval, il eut Guillen de Gilles, seigneur de Mousse, capitaine de cent hommes de chevaux-légers.

D'après le sieur de La Salle, commandant de Rognes et fidèle serviteur des troupes royalistes sous les ordres de monsieur de La Valette, ledit Guillen de Gilles fut fait prisonnier en 1589 et paya une rançon de trois cents écus. Le duc d'Épernon lui aurait assuré une sauvegarde pour lui, sa famille, ses serviteurs, ses biens et maisons [...]. Le 20 octobre 1621, il épousa devant notaire, sa cousine la demoiselle Isabeau de Gilles et eut descendance en Charles Joseph (1629-1701), Marie et Jean.

Charles de Gilles (1625-av. 1693) devint seigneur de Mousse⁵ et par son mariage avec Anne de Vincent (1655-ap. 1674) le 4 juin 1673 à Lambesc, assura à ses héritiers la coseigneurie de Rousset. Son fils, Gaspard (1674-ap. 1693), écuyer et seigneur de Mousse (en 1732), qui lui succéda à sa mort, se maria à Lambesc le 20 septembre 1693 avec Anne Thérèse de Bourgarel (1674-ap. 1693). Il fut convoqué en 1707 pour l'arrière-ban. Joseph I^{er} de Gilles (v. 1700-ap. 1742), petit-fils de Charles, devint à son tour seigneur de Mousse, premier consul de Lambesc dès novembre 1742 et député en 1728 pour l'Assemblée générale des communautés

1. Passé devant le notaire de Lambesc Honoré Joannis.

2. Le déroulé des opérations est connu par le récit en provençal qu'en fit un certain Laugier Abel, pensionnaire de l'hôpital vieux, dans son livre de raison. (Source : P. Gazanhes, dont ledit livre est conservé au musée de Lambesc).

3. Qui eut permission, le 10 juin 1536, de lever une compagnie de 120 arquebusiers, de la part du marquis de Vins, chef de la Ligue en Provence.

4. Notaire Alméras de Lambesc.

5. Une cession partielle de l'hôtel de Saint-Chamas en 1657 le fit devenir copropriétaire de cette demeure de Lambesc au même titre que les Saint-Chamas et le marquis d'Amput.

de Provence. Il se maria à Aix-en-Provence le 18 avril 1752 avec Angélique Joséphe de Tressemanes-Chasteuil (av. 1752-1812).

Leur fils Joseph II de Gilles de Mousse (1754-1834), propriétaire¹, mourut en sa demeure rue Notre-Dame à Lambesc. Son arrière-grand-oncle Jean de Gilles convola, le 16 octobre 1678 à Saint-Chamas, avec Magdeleine de Beccaris. Tous deux eurent descendance en François de Gilles qui se maria le 27 février 1715 avec Marie de Barsin. Ils eurent Jean-Nicolas, Joseph de Gilles et Thérèse puis Marie. Cette dernière s'allia en 1756 avec Joseph Chapuis de Pierredon de Lambesc, ancien officier dans le régiment de Beauce.

1. En 1801, monsieur de Mousse était maire de Lambesc.

« PIERREDON »

SUÈS-LAMBESC



Au nord de la D15 en direction de Pélissanne, en fond de vallon au *Ravin de Suès*, situé entre *Suès* et *La Bazine*, se trouve *Chapus* appelée jadis *Pierredon*. Les *Chapus de Pierredon* vivaient en la *bastide du Cros des Plantiers*.



« ARMES DES CHAPUS »

« D'or, à une hure de sanglier de sable, ensanglantée de pourpre, muselée et défendue d'argent ; au chef de gueules »

La famille Chaps, Chapus ou Chapuis était originaire d'Allemagne. François Chaps (v. 1420-ap. 1490), un militaire, avait fait quelque séjour à Lambesc. Il y épousa en 1463 Marguerite de Renaud. Leur fils, Robert aussi militaire et bourgeois de Lambesc, convola avec Pierrone de Damian¹. Ils eurent Étienne I^{er} de

1. Fille de Guillaume de Damian, seigneur de Vernègues, et d'Agnès de Sade.

Chapus (v. 1500-ap. 1558) qui fut capitaine de cent hommes d'armes en 1545. Son épouse¹ Allemane de Grille mit au monde leur héritier, Saturnin de Chapus (v. 1530-ap. 1602). Ce dernier commanda plusieurs compagnies que le comte de Tende lui avait permis de lever en 1562. Lorsqu'il testa en 1602, il était capitaine commandant la milice locale des lieux de Lambesc, de Rognes², de Saint-Cannat et de Pélissanne.

Saturnin se maria avec Catherine de Lauris, demoiselle des Taillades, Valbonnette et autres lieux. Naquirent Jeanne³ et Honoré. Tout comme ses aïeux, Honoré de Chapus fut aussi capitaine de compagnie de cent hommes d'armes en 1576. Son fils, Étienne II de Chapus, fut à son tour capitaine dans le régiment de la Marine, puis sergent de bataille en 1652.

Ce fut Étienne II qui bénéficia des largesses⁴ de monsieur de Lorraine de Guise, baron de Lambesc. En effet, le 21 janvier 1626, ce dernier érigea en arrière-fief, sous le nom de *Pierredon*, une terre qu'Étienne II possédait dans la baronnie de ce prince.

Dix ans plus tôt, le 26 décembre 1616, il avait épousé Gabrielle d'Aubinot. De cette dernière, il eut le non moins belliqueux Joseph de Chapus (1624-1699), écuyer, qui servit avec beaucoup de distinctions en qualité d'aide de camp des armées du roi et de lieutenant-colonel de cavalerie dans le régiment de Créqui.

Durant ses vingt-deux années de commandement, l'homme avait reçu quatorze blessures et eut quatre chevaux tués sous lui. En 1658, il convola avec Isabeau de Fouquet (?-ap. 1699). Après vérification spéciale de la Cour, il fut maintenu dans sa noblesse le 19 juillet 1672.

Son petit-fils, Joseph Gaspard de Chapus, seigneur de Pierredon, premier consul de Lambesc en 1754, épousa le 30 décembre 1755 Anne-Marie de Bosse de Bonrecueil, sœur de Jean-Joseph de Bosse de Bonrecueil (1716-1779), écuyer, seigneur de Bonrecueil, Montplaisant et Rochereinard.

1. Depuis le 25 novembre 1524 à Lambesc.

2. Commandement de cette milice locale qui se perpétua bien après lui, car le comte de Grignan ordonna au sieur de Chapus en 1707 de lever une compagnie de milice à Rognes afin de grossir le nombre des défenseurs de Toulon, assiégé par le duc de Savoie et le prince Eugène.

3. Qui épousa en 1575 à Lambesc Antoine d'Audiffret, marchand d'Aix-en-Provence.

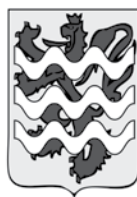
4. Il fut dit, dans les Lettres que le baron de Lambesc lui donna, que « *c'est en considération des services que lui et ses ancêtres avoient rendus au Roi dans ses armées, que cette grace lui est accordée.* »

« SAINT-ESTÈVE »

LAMBESC



La *bastide de Saint-Estève* et son terroir sont distants de deux kilomètres de l'ancienne cité des princes de Lambesc. Cette demeure y avait été construite à proximité du *ruisseau de Concernade*. En 1820, elle était occupée par une quinzaine de personnes.



« ARMES DES ARQUIER DE SAINT-ESTÈVE »
 « D'or au lion de sable couronné et lampassé de gueules
 et trois fasces ondées et alésées d'argent, brochant sur le lion »

Ce blason des Arquier de Saint-Estève était connu depuis le XVII^e siècle. Étienne d'Arquier, sieur de Saint-Estève épousa en 1643 Madeleine d'Estienne. Ce fut en avril 1655 que des lettres patentes l'anoblirent. Révoquées par l'édit de 1664, les Arquier de Saint-Estève furent confirmés dans leur noblesse par de nouvelles lettres en novembre 1698.

Leur héritier Louis d'Arquier, sieur de Saint-Estève, convola le 17 mars 1692 à Aix¹ avec Gabrielle d'Espagnet, fille de Lazare ou Lazarin (1631-1688), conseiller au Parlement et de Claire de Bédarrides de Rodulf.

En 1727, le fief de *Saint-Estève* appartenait encore à cette branche des Arquier. Mais, leur descendance s'éteignit avec leurs deux fils. Aussi, ce fut la famille d'Espagnet qui reprit, par héritage, ce domaine.



« ARMES DES ESPAGNET »
 « D'azur à trois soucis, tigés et feuillés d'or, mouvants d'une même plante;
 au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or »

Ce fut du côté du frère de Gabrielle d'Espagnet, Marc-Antoine (1662-1728), que celui-ci échut. Ce dernier eut de son mariage en 1688 avec Charlotte d'Ollivary, un fils prénommé Jean-Baptiste (?-1759). Ce fut donc en toute logique qu'il convola à Lambesc avec Anne de Faudran de Laval, s'alliant ainsi avec une des plus vieilles familles de la noblesse locale.

Leur fils Augustin I^{er} Honoré Louis d'Espagnet (1754-1818), marquis d'Espagnet, conseiller au parlement de Provence (en 1776), puis conseiller honoraire en la Cour royale d'Aix, épousa à son tour en 1780 Magdeleine Gay de La Bastide. De cette union, ils eurent Magdeleine (1782-1855), Édouard² et Joseph (1787-1856) d'Espagnet, marquis d'Espagnet.

Après la Révolution, vers 1794, alors qu'Augustin I^{er} d'Espagnet (1754-1818) émigra avec sa famille, son domaine fut divisé en dix-huit lots et acquis pour 80 000 livres par la dame Rancurel³, veuve Bonetty, d'Aix.

En 1814, Joseph d'Espagnet (1787-1856) épousa l'arrière-petite-fille de Gaspard de Maurel de Mons de Villeneuve (1650-1735), seigneur de Valbonnette et de Chaffaut⁴ et de Jeanne de Laidet, Agathe⁵ Maurel de Mons de Calissanne.

1. Paroisse de Saint-Sauveur.

2. Celui-ci se maria avec Henriette d'Estienne de Gaufridi de Saint-Estève (1789-1864).

3. Luc Comptone (Alexandre Dumont-Castells), 2010, *op. cit.*

4. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, près de Digne-les-Bains.

5. Fille de François (1750-?) et d'Aimée David-Beauregard, mariés le 12 juillet 1786 à Marseille.

LAMBESC, SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

Le couple eut, entre autres, deux garçons en la personne de l'aîné, Augustin II (1821-1899), et de son petit frère Albert¹ (1832-1902) d'Espagnet.

Augustin II d'Espagnet, marquis d'Espagnet et propriétaire, ne laissa que quatre filles qu'il eut de son union en 1856 avec Louise Girard du Demaine.

« SAINT-SUFFREN »

LAMBESC-ROGNES



La terre de *Saint-Suffren*¹ et sa ferme se situent à deux kilomètres au sud-est de Lambesc. En 1820, Christophe de Villeneuve y avait recensé pas moins de six résidents.



« ARMES DES BARLATIER »

« *D'azur à la croix alésée d'or cantonnée de quatre étoiles du même* »

Ses propriétaires furent les Barlatier. Cette famille qui s'installa à Rognes au milieu du xv^e siècle posséda primitivement dans cette commune le domaine de *Barbebelle*, puis les deux *Kurniero* et *Fontmarin*. Issus du monde agricole, ils furent

1. Le 20 mai 1732, à Lambesc, le domaine de *Saint-Suffren* est mentionné à tort comme étant sur le terroir de Rognes, bien que, en 1785, il soit rattaché à Lambesc où le seigneur de Lange s'acquittait de l'afflornement.

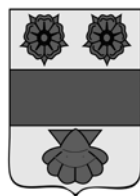
1. Il épousa Marie de Blacas-Carros dont il eut deux filles et un fils, Raymond (1867-?).

des bourgeois très influents de Rognes. À l'origine, Antoine (av. 1480-ap. 1530), premier des Barlatier recensés, était laboureur lorsqu'il testa en 1526. En 1596, son petit-fils, Joseph Barlatier, marié à Lucrèce Baroncelli, était écuyer de Rognes.

En 1589, leur progéniture, le capitaine de Rognes, Gaspard Barlatier, épousa Véronique Arquier (1571-1650) dont ils eurent trois enfants dont Mathieu ou Maturin Barlatier (1601-1640), bourgeois de Rognes et sieur¹ de Saint-Suffren. En 1623, il convola avec Marguerite de Pons.

Leur petit-fils, Joseph Barlatier, bourgeois et échevin, sieur de Saint-Suffren, et Anne de Gilles se marièrent² à Lambesc le 20 août 1670. Paul Albert Barlatier (ap. 1670-ap. 1732) naquit et celui-ci fut, de son vivant, sieur de Saint-Suffren ; il épousa, le 13 avril 1723, à Lambesc, Élisabeth Bazin.

À la différence des autres gentilshommes de Lambesc, les Barlatier détenaient leur tombeau de famille à Rognes. Les actes de décès, rédigés en la paroisse de Lambesc, des fils de Maturin et de demoiselle Marquise de Pons – messieurs Gaspard Barlatier (1628-1696) et Paul Barlatier (1626-1692), sieurs de Saint-Suffren, père de Joseph – vont dans ce sens.



« ARMES DES LANGE »

« D'or à une fasces d'azur accompagnée en chef de deux roses de gueules et en pointe d'une coquille du même »

En présence de ses deux autres frères³, messires Joseph et Jean Barlatier, l'héritière des Barlatier de Saint-Suffren, Marie (av. 1691-ap. 1706), épousa le 6 juillet 1706 à Rognes maître Jean Lange⁴ (av. 1688-ap. 1706), greffier, originaire de

1. Marie Tay, *op. cit.*, les qualifie de « seigneur[s] de Saint-Suffren et par conséquent propriétaire[s] à Lambesc ».

2. En reconstituant l'histoire généalogique de cette famille, celle des détenteurs de *Saint-Suffren* et en comparant les divers relevés généalogiques sur *geneanet.org* (les cousins réunis, les travaux personnels du colonel Maurice André, E. Vivian, etc.), on peut déduire aisément que le même Joseph Barlatier, sieur de Saint-Suffren (en 1661), a épousé avant 1683 et en secondes noces Monique Barlatier.

3. Paul Albert Barlatier était leur frère et celui de Marie.

4. Fils de Claude Lange et de Dominique Guidan de La Tour-d'Aigues (84).

La Tour-d'Aigues. Leur fils, Joseph (1710-1792) fut seigneur de Saint-Suffren¹. Ce lieutenant-général des soumissions convola avec Élisabeth Bayon d'où naquit leur enfant, Jean-Joseph Lange (1735-1807), lieutenant-criminel au siège d'Aix en 1767.

Le lieutenant-général Joseph Lange de Saint-Suffren avait joui d'une excellente réputation qui avait défrayé les chroniques judiciaires de l'époque lorsqu'il fut commandité, avec le procureur général du roi, Le Blanc de Castillon, pour mener l'enquête criminelle qui suivit l'assassinat de la jeune marquise de dix-neuf ans, Angélique Pulchérie de Castellane de Saint-Jurs, retrouvée baignant dans son sang, la gorge tranchée à coups de rasoir, le 8 mai 1784 à Aix.

À la suite d'une mise en scène de vol à leur domicile, tous les soupçons désignèrent l'époux de la victime, Jean-Baptiste Raymond Joseph de Bruny, marquis d'Entrecasteaux. L'homme, qui s'était amouraché de la veuve Mayol de Saint-Simon, provocante et intrigante, Anne Angélique de Pazery de Thorame, s'était décidé à passer à l'acte. Le 3 juin, le marquis s'exila au Portugal où il mourut de fièvre maligne en prison, le 16 juin 1785, à l'âge de vingt-sept ans. Pourtant le 17 novembre 1784 avait eu lieu son exécution en effigie, en présence de deux huissiers.

Maurice Honoré Polyeucte de Lange de Saint-Suffren (1764-1828) confirma ses lettres de noblesse lorsqu'il fut fait chevalier de Saint-Louis, en 1800. Militaire accompli, ce seigneur de Lambesc s'était embarqué volontairement pour les Amériques où il avait combattu aux côtés des colons américains et du corps expéditionnaire français contre la Grande-Bretagne, lors de la *Guerre d'indépendance des États-Unis* (1775-1783). Il mourut le 9 janvier 1828, à onze heures et demi, au *château de Valmousse*.

Ce fut encore le chevalier Lange-Saint-Suffren qui devint commandant d'armes de Marseille, nommé après *Waterloo*, par le comité royal marseillais, en 1815.

1. Bernardin Lange fut anobli par la charge de conseiller du roi que Paul son frère avait acheté en 1720 et lui avait transmise.

« LE SALET »

LAMBESC



Situé à environ deux kilomètres à l'est de la ville de Lambesc et à moins de cinq cents mètres au sud de la D15, en direction de Rognes, *Le Salet* était composé, en 1820, de « maisons de campagne disséminées ».



« ARMES DES GAJOT »

« D'argent, à un citronnier de sinople, fruité de trois citrons d'or ;
au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or »

Devise : « *Auxilium meum à domino* »

Au même titre que celui de *Montfleury*, *Le Salet* fut un arrière-fief de la baronnie de Lambesc. Il a aussi appartenu à la famille des Gajot avant 1608 et au moins jusqu'en 1785.

La branche des Gajot de Salet sembla aussi se poursuivre avec le cousin germain de Jean-François de Gajot (1690-ap. 1735), seigneur de Montfleury et du Salet : Honoré de Gajot, écuyer, car celui-ci fut qualifié de « *sieur du Salet* » dans son acte de mariage à Lambesc du 10 octobre 1728 avec Marie-Blanche Escudier, originaire de Monaco. Fait que conforte l'acte de mariage de son père et de sa mère passé en la paroisse du Saint-Esprit à Aix, le 8 octobre 1690. On y apprend que François de Gajot était dit « noble [...], sieur du Salet de Montfleury ».

Le frère cadet de François-Joseph de Gajot (1716-ap. 1757), Joseph-Étienne (1723-ap. 1770) de Gajot de Salet, capitaine de cavalerie à la Maison du roi, s'unit en 1766 à Marguerite de Brillhac² (av. 1751-ap. 1770) et vint se fixer à Saint-Germain-en-Laye (78). Le couple donna naissance à François de Gajot, sieur de Montfleury, en 1770, et à Étienne-François en 1780. Ce dernier (1780-1829), comte de Montfleury, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa Alexandrine Léontine de Galard de Béarn de Brassac (?-av. 1829). Il mourut le 28 janvier 1829 dans son habitation, rue Grande, à Lambesc. Leur fils mourut à Versailles (78) en 1891, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

1. Fils de noble François (?-av. 1728) et de dame Magdeleine du Puget. Dans son acte de baptême du 25 mai 1742 à Lambesc, la fille d'Honoré fut appelée « demoiselle Élisabeth de Gajot du Salet et de Montfleury ».

2. Son père fut premier président au Parlement de Bretagne.

« SUÈS »

SUÈS-LAMBESC



Cette ancienne seigneurie de La Barben fut intégrée à Lambesc le 31 mai 1807¹. C'est donc en toute légitimité que cet hameau mérite d'être traité dans cet ouvrage au même titre que ses anciens fiefs.

Pourtant sans lendemain, *Sué*, *Suze* ou *Suès* fut une commune à part entière après la Révolution française. Terre² la plus à l'ouest de la commune de Lambesc, elle se situe au nord de la D15 en direction de Pélissanne et de La Barben, en fond de valon et à la source du *Ravin de Suès*, à quatre cents mètres à l'ouest de *Chapus*. Possédant auparavant son église, sa maison de maître et sa communauté, *Suès* abritait encore quatre bastides en 1820 et comptait une centaine d'habitants.

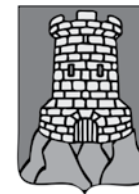
L'abbé Alezard donne les explications suivantes³ sur les propriétaires de cette seigneurie : « *Sur ce petit territoire, il y avait cinq propriétaires nobles dont les biens ne payaient pas la taille, comme du reste partout ailleurs en France : les Bonrecueil-Montplaisant ; noble d'Espagnet ; seigneur de Sué ; les d'Arquier de Saint-Estève ; noble de Chapus à Pierredon [...].* »

1. E. Bergounhoux et P. Masson, 1933 : « *Monographies communales* », tome XV, troisième partie – encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône, 1933.

2. Elle y est distante de quatre kilomètres environ.

3. Abbé Alezard : *op. cit.*

SUÈS



« ARMES DES FORTIA »

« *D'azur à la tour d'or crénelée et maçonnée de sable, posée sur un rocher de sept coupeaux de sinople, mouvant du bas de l'écu* »

Devise : « *Turris fortissima, virtus* »

En 1528, la seigneurie¹ de Suès fut en partie propriété de la famille de Fortia. Elle l'était aussi de la maison de Lorraine, à laquelle appartenait Henri II de Lorraine, cinquième duc de Guise et baron de Lambesc (1640-1675).



« ARMES DES FORBIN »

« *D'or au chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopard de sable arrachées, languées et allumées de gueules, posées deux en chef et une de pointe* ».

Devises : « *Quo fortior, mitior* » ; « *Veritas omnia vincit* » ;

« *Regem ego comitem, me comes regem* »

Sobriquet : « *Vivacité d'esprit* »

Jacques² de Forbin (1592-1666), sieur de La Barben, acquit par lettres-patentes³ la seigneurie de Suès, sa terre, ses appartenances et ses dépendances, le 30 juin 1652. Le 1^{er} mai 1625, il avait épousé Charlotte de Paulmier (?-1699).

1. Auparavant, Barras d'Allamanon (1323-1410), époux de Sancier de Tournefort, fut coseigneur de Suès.

2. Avec le temps, il fut seigneur de La Barben, Goy, Suze, Éguilles, Aurons, gouverneur d'Antibes, premier consul d'Aix et viguier de Marseille en 1651. En 1630, lors de la rébellion *di Cascavèu* (« des Grelots »), premier consul de Lambesc, il fut chassé par les Lambescains pour avoir soutenu le projet royal de *l'édit des Élus*.

3. Arch. des Bouches-du-Rhône, B104. Reg. *Afflictio Provinciae*, fol. 170. Lorsqu'il rendit hommage le 22 décembre 1656 entre les mains de Reynaud de Séguiran, seigneur de Bouc, premier président de la Cour des comptes, pour sa terre et sa seigneurie de Suès ; il l'avait

Elle lui donna François-Louis de Forbin (1637-1697) qui devint le deuxième seigneur de Suès.

En 1672, lorsqu'il prêta hommage pour ses possessions¹, messire François-Louis de Forbin (1637-1697), seigneur de La Barben, de Lagoy était seigneur de Sue² et d'une partie d'Aurons. Sur sa terre de Sue, il détenait toute justice y compris pour les arrières-fiefs dépendants : ceux de *Bonrecueil*, de *Montplaisant* et de *Calavon*.

Aussi, à cette date, les Duranty étaient seigneurs mineurs de *Bonrecueil* et de *Montplaisant* comme le furent les Bonfils pour *Calavon*.

En mars 1666, le seigneur François-Louis de Forbin (1637-1697) épousa Thérèse de Lauris, fille d'Émeric, seigneur de Valbonnette. De leur mariage, naquit Gaspard-Palamède II de Forbin (1666-1750) dit « le Marquis de La Barben » ; il fut entre autres colonel du régiment de cavalerie de Forbin et seigneur de La Barben. En 1691, il convola en premières noces avec Thérèse Aimée Félix de La Reynarde³ puis avec Marie Yolande de Moustiers.



« ARMES DES ARNAUD »

« *Tranché d'azur sur gueules à une bande d'or brochante sur le tout bordée de sable, accompagné en chef d'une fleur de lys d'or et en pointe d'une rose d'argent* »

En 1703, le marquis de La Barben conserva sa seule *bastide de La Grenade* et quelques terres ; il céda⁴ partiellement sa seigneurie – dont sa maison de Suès – à

acheté à Henri II de Lorraine-Guise (av. 1640-1675), baron de Lambesc, pour la somme de 9 109 livres et 4 sous.

1. Arch. des Bouches-du-Rhône, B800, folio 319, en date du 21 avril 1698.

2. Il faut entendre bien évidemment Suès. Le 23 décembre 1663, le duc de Guise, Henri de Lorraine, prince de Joinville et pair de France vendit au même François-Louis de Forbin sa « [...] terre et la seigneurie de Lambesc avec tous ses droits : juridiction haute, moyenne et basse, mère et mixte impère à lui appartenant comme héritier du duc de Guise, son père, moyennant la somme de 48 000 livres ; et comme le prix de ladite terre est d'environ 110 000 livres, il lui fait don du surplus [...] ». Source : Arch. des Bouches-du-Rhône, Insin. de la Sén. d'Aix. Reg. de 1664, fol.34.

3. Des seigneurs du Muy.

4. Il semble en avoir fait de même avec sa terre de *Valmousse* (fin XVII^e -début du XVIII^e siècle) qui passa aux Bézieux d'Aix (cf. *infra*).

Joseph d'Arnaud (1688-av. 1724) qui devint coseigneur de Suès¹. Comme nous l'avons évoqué précédemment², il se maria à Jeanne Rey et eurent pour fils Jacques d'Arnaud (av. 1706-ap. 1724), seigneur de Suès et de Calavon (1724-1747).



« ARMES DES ARQUIER »

« *D'or au lion de sable couronné et lampassé de gueules et de trois fasces ondées et alaisées d'argent, brochante sur le lion* »

En 1728, les Arquier de Saint-Estève étaient connus³ pour être aussi seigneur de « Sué » ou de « Suse ». En 1730, Marc-Antoine d'Arquier de Saint-Estève (v. 1700-1742) fut délivré du droit de franc-fief.

Le sieur noble monsieur Marc-Antoine⁴ d'Arquier de Saint-Estève fut coseigneur⁵ de Suès (v. 1700-1742). À son décès, survenu le 11 octobre 1742 à Lambesc, il était l'époux de dame Ursule de Sainte-Croix⁶ (?-ap. 1742). Il se serait uni en premières noces, le 21 décembre 1719 à Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, à Marie-Anne de Marmet de Valcroissant (?-ap. 1719).

En 1746, son frère, Louis-Albert⁷ d'Arquier de Saint-Estève (v. 1700-ap. 1760) hérita de ses biens jusqu'à sa mort. Celui-ci fut soumis à l'afflorinement. Les deux frères décédèrent sans héritiers.

1. Arch. des Bouches-du-Rhône, B804, fol. 58v. en date du 24 janvier 1720 à Aix. Cela dit, ce fut Gaspard-Palamède de Forbin qui rendit hommage au roi en tant que seigneur majeur, le 12 février 1723, pour ses seigneuries de La Barben et de Sue.

2. Cf. plus haut la partie sur l'arrière-fief de *Calavon*.

3. D'après F.-A.-A. La Chesnaye Desbois, 1774, dans « *Dictionnaire de la noblesse...* ».

4. Fils de Louis d'Arquier (?-av. 1719), sieur de Saint-Estève et de Gabrielle d'Espagnet (?-av. 1719).

5. Nous le savons par l'hommage fait au roi, en date du 9 juin 1755, par Claude-François-Palamède de Forbin, seigneur de La Barben et en partie de Sue, in Arch. des Bouches-du-Rhône, B805, fol. 229, v^o ; en date du 24 septembre 1763, du 15 février 1777 et du 11 janvier 1780, par son héritier François-Anne-Gaspard-Palamède de Forbin pour La Barben et Suès.

6. Probablement des Maurel de Mons de Sainte-Croix.

7. Chanoine de l'église de Saint-Sauveur d'Aix.



« ARMES DES ESPAGNET »

« D'azur à trois soucis, tigés et feuillés d'or, mouvants d'une même plante ;
au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or »

L'abbé Alezaud rapportait qu'à la Révolution et en 1793, les Suziens arrentèrent une salle de la bastide de « l'Émigré Espagnet » et y tinrent leur séances publiques.

Avant 1824, la famille Espagnet avait une propriété à *Suès*. Il y a tout lieu de croire qu'il s'agirait de Joseph d'Espagnet (1787-1856), fils de « l'Émigré Espagnet », et de son épouse Agathe Maurel de Mons de Calissanne et probablement des biens des Arquier de Saint-Estève à *Suès*.

Par la suite, le domaine de *Suès* fut vendu par les Espagnet à Henri-Louis Fabre. Celui-ci le légua à Gustavie Fabre, épouse Victor Julien, qui le confirma à Jeanne-Marie Julien, femme de Clément Audibert, qui le vendit aux Latière de Marseille en 1917.

« LES TAILLADES »

LAMBESC



LAMBESC. — Château des Taillades

Le domaine des *Taillades* se situe à cinq kilomètres au nord-ouest de Lambesc et à un kilomètre au sud de la D22 à Vernègues. En 1820, neuf personnes y habitaient.

L'ancienne tour de guet du XIII^e siècle laissa place au château¹ actuel des *Taillades*. Celui-ci fut judicieusement implanté au nord-ouest de la baronnie de Lambesc, tout proche du chemin des Taillades², afin de dissuader les pillards de s'en prendre aux convois qui y transitaient.

1. Terme profane pour cette ancienne « Commanderie » comme elle fut nommée jadis.
2. La seule voie principale étroite – depuis le Moyen Âge – qui reliait Lambesc à Mallemort et à Saint-Cannat. Elle fut délaissée lors du percement de la grande voie royale, ce qui isola beaucoup plus ce fief du reste de la baronnie de Lambesc.



« ARMES DES LAURIS »

« D'argent à trois bandes, celles du milieu de sinople, les deux autres de gueules ».

En 1522, Honoré de Lauris était écuyer et seigneur des Taillades. Il hérita, par son père Ferrin de Lauris¹ et par l'héritage de leur aïeule Dauphine d'Allamanon, du fief des *Taillades*.

À sa mort, c'est son fils Esprit qui lui succéda. De son vivant, ce seigneur fut fort apprécié du roi de France, Henri IV, car il le fit viguier de Marseille en 1570. Dans son testament du 3 octobre 1616, Esprit de Lauris demanda à être inhumé en *l'église des Trinitaires* de Lambesc et là où il avait fait construire son tombeau de famille en la « *chapelle de Notre-Dame de Grâce*² ».

Au cours des guerres de Religion, à l'inverse de certains de ses pairs³ de Lambesc, Claude de Lauris (1571-1657) servit avec distinction sous les ordres du seigneur de La Valette, lieutenant-général du roi en Provence et sous ceux du duc d'Épernon. En 1592, Claude de Lauris⁴ dut faire face aux émeutes d'Aix et de Marseille fomentées par l'huissier Tampe et le teinturier Quarrelasse ; du fait qu'il portait « paroles de trêve de la part du Duc d'Épernon, etc⁵ ».

Le 26 mai 1636, il fut encore exempt de payer, en sa qualité reconnue, les droits de francs-fiefs et lui fut accordée la main-levée de sa terre et de sa seigneurie des *Taillades*.

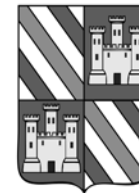
1. Mort après le 21 juillet 1518 à Lambesc.

2. Souhait que formula aussi son fils, Claude de Lauris (1571-1657), seigneur de Valbonnette et des *Taillades* dans son testament du 17 avril 1654. Cette famille possède l'hôtel des *Taillades* dès 1607, hôtel jouxtant celui de Cadenet-Charleval.

3. Tels que les Ligueurs, au service de leur seigneur et duc de Guise, Pierre et Jacques de Gilles de Mousse tués lors du siège en défendant la place de Lambesc le 12 juillet 1589. Leur cousin Louis Esménard – qui, contraint, fit capituler le château de Lambesc – fut pendu sur ordre de La Valette.

4. Il fut un partisan acharné du roi de France contre la Ligue et s'opposa au ravitaillement de la ville de Salon tenue par les Ligueurs, le 13 avril 1593.

5. Nostradamus, 1614 : « *Histoire de la Provence* », p. 932.



« ARMES DES LAURIS-CASTELLANE »

« Écartelé au 1 et 4 d'argent à trois bandes, celle du milieu de sinople et les 2 autres de gueules qui est de LAURIS ; au 2 et au 3 de gueules à un château d'or, maçonné de sable et donjonné de 3 tours de même qui est de Castellane »

Son petit-fils, Joseph-Mathias de Castellane de Lauris des Gérards (1659-1734), marquis des *Taillades* et d'Ampus, baron de Valbonnette, rendit hommage en 1678 à Louis XIV pour la terre et la seigneurie des *Taillades* qu'il possédait par succession¹ de noble Jean-Baptiste² de Saint-Chamas (av. 1647-v. 1675), écuyer de Lambesc. Le jour de son union avec Marie-Charlotte de Vassadel de Montmirail, sa mère lui fit un don de 400 000 livres à la condition que le jeune marquis des *Taillades* portât pour lui et ses héritiers les armes et les noms de la maison de Castellane avant tout autre nom. Joseph-Mathias fut l'oncle maternel du très célèbre Louis-Joseph de Montcalm-Gozon (1712-1759³), marquis de Saint-Véran et qui fut commandant en chef des troupes françaises au Canada.

Son arrière-petit-fils, Louis-Joseph de Castellane de Lauris des Gérards de Vassadel (1738-?), fut par la suite seigneur des *Taillades*.



« ARMES DES SAINT-CHAMAS »

« D'azur au chiffre gothique de Jésus d'or »

Devise : « *In hoc signo vinces* »

Cette famille d'écuyer fut connue à Lambesc depuis le XIII^e siècle, période durant laquelle Jean de Saint-Chamas fut coseigneur de Lambesc. Les Saint-Chamas

1. Dont il avait été institué héritier universel dans son testament de 1675.

2. Grand-oncle de Thérèse de Lauris des *Taillades*, épouse de François-Louis de Forbin.

3. Il mourut à Québec après avoir été blessé par les Anglais à la bataille des plaines d'Abraham.

donnèrent un bailli à Lambesc en 1573. Ils possédaient une demeure du ^{xvii}^e siècle¹ sur l'actuelle place Jean-Jaurès.

Avant 1675, la seigneurie des Taillades dépendait² de noble Jean-Baptiste³ de Saint-Chamas (av. 1647-v. 1675) comme le révèle l'acte de décès de sa veuve Louise⁴ de Faudran de Saint-Chamas (1631-1718) en date du 28 septembre 1718. Elle revint par héritage à Joseph-Mathias de Castellane de Lauris des Gérard (1659-1734), marquis des Taillades et d'Ampus, baron de Valbonnette.

L'année mil sept cent dix huit et le vingt huitième eme septembre
 Dame Louise de Faudran de Laval veuve de noble Jean Baptiste de
 Faudran de seigneur de Taillades et autres, decedee le jour d'hier a
 minie des sacrements a été enterree dans le tombeau de
 A Chamas. Et Joseph de la presence de Messire Bernard isnard pretre
 maty par moy sous signé Forbin

(Acte de décès de Louise de Faudran de Saint-Chamas en date du 28 septembre 1718
 – Registres paroissiaux de Lambesc.)



Hôtel de Saint-Chamas (1647), rue Grande, à Lambesc.

1. Détruite lors du tremblement de terre de 1909.
2. Partiellement.
3. Ce même Jean-Baptiste fit construire en 1647 un hôtel particulier dans Lambesc sur une partie de jardin dit « de la Bouvilière » (hôtel de Saint-Chamas) achetée à Henri II de Guise (av. 1640-1675), propriétaire et seigneur de Lambesc. Il fut aussi procureur fondé du seigneur des Taillades le jour du mariage de Thérèse de Lauris, fille d'Émeric, avec François-Louis de Forbin, par contrat de mariage, le 30 mars 1666, à Lambesc (notaire Joseph Bosse).
4. Probablement fille de Claude de Faudran de Laval et d'Étiennette de Forbin-Bonneval.



« ARMES DES FAUDRAN DE LAVAL »
 « D'azur à une pointe d'or »

Nicolas de Faudran de Laval (v. 1629-1691) fut seigneur des Taillades, tout comme le fut certainement son père Claude de Faudran de Laval, fils de Louise de Lauris des Taillades et de Valbonnette.

Nicolas de Faudran de Laval (v. 1629-1691) se maria le 10 mai 1653 à Jacqueline de Pazier (1638-1692), de la ville d'Arles. Ils eurent pour fils Joseph-André de Faudran, capitaine de cavalerie, seigneur des Taillades, lequel eut, de Catherine de Rabasse-Vergons, trois filles² et Balthasard de Faudran-Laval, seigneur des Taillades. Son petit-fils, François de Faudran-Laval, seigneur des Taillades, représentait encore à la mort de son père, en octobre 1759, la maison des Faudran de Laval de Lambesc.



Commanderie des Taillades. Intérieur de la salle d'armes.

Les Faudran de Laval étaient écuyers et seigneurs des Taillades en 1599 et l'ont été après 1769. Leur tombeau familial était à Lambesc même, depuis au moins

1. Et Gilles de Faudran-Laval, son frère, appelé « Monsieur », et époux de Thérèse Clausonnier, le 22 janvier 1726 à Lambesc.
2. Thérèse Catherine (1698-1701), Louise Bonne (1709-1724) et Claire (1713-1743) de Faudran de Laval.

1679, dans la *chapelle de Saint-Joseph* de l'église de *Notre-Dame de La Rose* puis, à partir de 1700, de celle de *Notre-Dame de l'Assomption*.

Cette seigneurie des Taillades avait tous les aspects d'une *coseigneurie* partagée entre *seigneur majeur* (les Lauris) et les *seigneurs mineurs* (les Faudran de Laval¹ et les Saint-Chamas²).

« VALBONNETTE »

LAMBESC



Le *château de Valbonnette* occupait les accès au nord-est de la baronnie de Lambesc, sis dans un fond de vallon, à proximité d'un passage naturel, au pied des *Plateaux de Sèze* et de *Manivert*.

En 1540, y étaient recensés pas moins de six bastides¹. *Valbonnette* commandait les fiefs plus au nord de la baronnie que furent *Bonneval*, *La Royère*, *Le Mazet*, *Valbonnette-Lez-Charleval* et *Sainte-Croix* et était limitrophe du marquisat de La Roque-d'Anthéron. Bien qu'éloignée au nord de cinq kilomètres de la ville de Lambesc, en 1820, la terre de *Valbonnette* était habitée par vingt-cinq personnes.

1. Probablement jusqu'en 1746, date à laquelle les Faudran de Laval s'acquittèrent de l'afflorinement pour les Taillades.

2. Jusqu'en 1675.

1. Celle du seigneur et cinq autres bastides appartenant à des particuliers de Lambesc. Cf. Noël Coulet, 1973 : « *Encore les villages disparus : dépeuplement et repeuplement autour d'Aix-en-Provence (XIV^e-XVI^e siècles)* », in : Annales Économies, Sociétés, Civilisations. 28^e année, N. 6, 1973. p. 1463-1483.



« ARMES DES LAURIS »

« D'argent à trois bandes, celles du milieu de sinople, les deux autres de gueules ».

Messire Hugon de Lauris possédait la seigneurie de *Valbonnette* le 15 septembre 1276. Il avait pour bailli et officier de justice le damoiseau Penne de Gorde. Son descendant, Montolin de Lauris, damoiseau et coseigneur de *Valbonnette*, épousa le 14 mai 1420¹ noble Dauphine d'Allamanon, fille et cohéritière de noble homme Pierre d'Allamanon, coseigneur de Lambesc et des Taillades.

Ce mariage lui assura, ainsi qu'à leurs héritiers, la *bastide des Taillades* et la coseigneurie de Lambesc, pour laquelle il prêta hommage en 1437 au comte de Provence, au nom de sa femme Dauphine. Leur descendant, noble Claude de Lauris (1571-1657), fut le premier à porter les titres de seigneur de *Valbonnette* et des Taillades. À sa mort, son fils Émeric de Lauris (1608-av. 1674), baron de *Valbonnette* et marquis des Taillades, lui succéda. Il s'allia en premières noces, le 3 février 1636 à Lambesc, avec dame Renée de Forbin de Bonneval² et de *Valbonnette*, puis, en 1657 à Pertuis, avec demoiselle Françoise de Castellane des Gérard de Brancas, marquise d'Ampus.

Ce dernier mariage conforta la destinée heureuse des Lauris, puis des Lauris-Castellane, grâce à un dénouement tragique pour le seul héritier mâle des Castellane des Gérard de Brancas. En effet, le frère de la marquise des Taillades trouva la mort en mer à la suite du naufrage de cinq galères de France au large de Gênes, en 1655. Par aubaine, tous ses biens revinrent à sa sœur, aussi baronne de *Valbonnette* et à la maison des Lauris de *Valbonnette* et des Taillades.

Pourtant *Valbonnette* allait aussi leur échapper à la suite d'un procès opposant les créanciers d'Émeric de Lauris et de ceux de son défunt père, Claude de Lauris. Le jugement du 20 octobre 1668 ordonna le partage entre tous ces créanciers dont les principaux furent les sieurs de La Roque, de Libertat, d'Aymard, les héritiers du seigneur de Meyrargues, les sieurs Maurel Du Chaffaut et noble François de La Tour de Cadenet.

1. En 1419, il était dit coseigneur de Lambesc pour la *bastide des Taillades* (420E 2 sur 2Mi 1106 mode incarnation 73 Rec 4 12 1441).

2. Fief de Lambesc puis de Charleval (1741).



« ARMES DES GANTÈS »

« D'Azur à un chef émanché d'or de quatre pièces »

L'origine des Gantès remonterait à noble Pierre¹ de Gantès (?-ap. 1482), marié successivement, le 8 avril 1434 à Aix, à Louise de Cuers et, en 1470, à Honorate d'Amici. Pierre de Gantès aurait fait son testament le 2 mars 1482 devant notaire à Brignoles (83). Il y aurait précisé que sa fille, Marguerite, avait épousé le 21 mars 1469 Frédéric de Lauris, coseigneur de Lambesc. Le descendant de Pierre de Gantès, Jacques² II de Gantès (1559-1631), écuyer, seigneur de *Valbonnette*, fut avocat et fils de François, bourgeois de Cuers et écuyer, et d'Anne-Marguerite de Forbin.

Par contrat de mariage passé à Aix, le 28 décembre 1581, il épousa Françoise de Roberty. Leur fils, l'éminent magistrat, François de Gantès (1596-1679), sieur de *Valbonnette*, se maria à Jeanne de Crose de Lincel (?-1681). Il fut pourvu, le 16 mai 1634, de la charge³ de procureur général au Parlement de Provence ; il fut aussi député de Marseille en 1635.

Ses deux fils, Jean-François (1636-1703) et Michel⁴ de Gantès (?-1728) furent maintenus⁵ dans leur noblesse, le 9 mars 1702.

Son fils aîné, Jean-François de Gantès-Raphaelis, chevalier, seigneur de *Valbonnette*, conseiller du Roi en tous ses conseils, marié en 1651, à Gabrielle de Clapiers de Séguiran, succéda dans sa charge, en 1674, à François de Gantès (1596-1679). Le petit-fils de ce dernier, Louis-Henri de Gantès (1678-?), seigneur de *Valbonnette*, se maria le 17 avril 1703 avec Marie-Thérèse de Brignoles. Leur fils cadet, Jean-François, Louis de Gantès, chevalier de Saint-Louis (en 1771), capitaine de vaisseau (en 1772), seigneur de Roquefure (1792-1801) participa à la Guerre d'indépendance des États-Unis. Il fut reçu dans l'ordre de Cincinnati (1779).

1. Fils de Jean II de Gantès, chevalier, seigneur de Villebon et de Marie de Castellane.

2. Qui invita Charles de Lorraine, fils du Balafré, gouverneur de Provence (1594-1631), à chasser dans les bois de *Valbonnette* (source : M. Coquet, p. 16).

3. Il l'exerça pendant quarante ans.

4. Auteur de la branche cadette des Gantès. Son épouse Jeanne-Ignace de Hannedouche lui apporta d'importants domaines dans le nord de la France. Leur fils aîné, Michel-Ignace de Gantès (1688-1752), se fixa en Artois où il eut de nombreuses seigneuries dont celles d'Amblainsville et de Foucquevillers.

5. Sur preuves remontant au testament du 2 mars 1482 par jugement du premier président Cardin le Bret.

À la mort de Louis-Henri de Gantès, la seigneurie de Valbonnette revint à son fils, Pierre-Henri, Anne-Louis de Gantès (1704-1781) qui épousa, le 16 janvier 1744, Marie-Rose Jeanne de Roux (1720-1767).

Le « *marquis de Gantès* », capitaine de frégate, fut son petit-fils. De ses vrais prénoms Amédée Louis Joseph de Gantès, il fut le fils de Pierre Aimé Hilarion de Gantès (1760-1836) et de Colette de Gaye.

Le 28 novembre 1816, à Toulon, Amédée Louis Joseph de Gantès (1786-1868), marquis de Gantès, seigneur de Beauvezet, capitaine de frégate, chevaliers de Saint-Louis, de Saint-Ferdinand d'Espagne et de la légion d'Honneur, épousa Louise-Victorine¹ de Simony de Broutières (1788-1874). Ses petits-fils furent Jean-Amédée, marquis de Gantès, qui épousa mademoiselle de Bernabé de Saint-Gervais, et Jules-Léopold (1822-?), comte de Gantès, qui eut pour fils Louis-Raoul² de Gantès (1856-?).



« ARMES DES MOREL OU MAUREL »

« *D'or au cheval cabré de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or* »

Gaspard de Maurel de Mons de Villeneuve³ (1650-1735) fut le fils d'André de Maurel (1630-1717), avocat, conseiller au Parlement de Provence⁴ (en 1651), tout comme son père, Gaspard fut conseiller au Parlement de Provence (en 1682), seigneur de Valbonnette⁵, de Sainte-Croix et du Chaffaut.

De son union, le 19 avril 1675, avec Jeanne de Laidet, naquirent André François de Maurel de Valbonnette (qui consacra sa vie à la religion en tant que chanoine et doyen de l'église métropolitaine d'Aix), puis François Maurel de Mons de

1. Veuve du comte de Carles de Pradines. Elle obtint une séparation de biens avec son époux le 30 août 1852.

2. Ce dernier épousa, en 1893, mademoiselle André.

3. Petit-fils d'Antoine de Maurel Du Chaffaut (1600-1677), trésorier général de France en la généralité de Provence, seigneur de Chaffaut (04).

4. Il épousa, le 26 septembre 1649 à Aix-en-Provence, Marguerite de Villeneuve-Mons (1631-1673).

5. Les Maurel de Valbonnette furent, en 1785, au même titre que la famille des Cadenet, coseigneurs de Valbonnette. Ce fut Antoine de Maurel (1600-1677) qui avait acquis la majeure partie de Valbonnette le 22 mars 1670 avec accord du seul autre coseigneur du domaine, François de La Tour de Cadenet.

Villeneuve (1679-1766), seigneur de Valbonnette¹, de Sainte-Croix, de Mons et de Saint-Marcellin, conseiller au Parlement de Provence (en 1702). Du mariage de ce dernier, le 15 septembre 1709 à Aix, avec Charlotte Marguerite de Joannis de Verelos (?-1732), naquirent Jean-Baptiste Jules, Joseph Rolin, Jean ou André Casimir Joseph François Xavier (1714-1795).

Aussi, avec les drames de la Révolution française, Jean-Baptiste, comte de Mons et de Villeneuve et son petit frère Jean ou André, sieur de Mons, conseiller au Parlement de Provence (en 1743), moururent en exil. Jean ou André décéda le 2 avril 1795 à Turin au Piémont.

Son fils François Bazile Casimir (1750-1830) de Maurel de Mons de Calissanne lui succéda. Celui-ci fut, avant la Révolution, avocat général au Parlement de Provence (en 1775). Le 12 juillet 1786, il convola à Marseille avec Aimée de David-Beauregard (?-av. 1830).

Au jour de son décès, au *château de Valbonnette*, François Bazile Casimir² (1750-1830) était domicilié à Paris. Avec Bonaparte, les Maurel de Villeneuve-Mons se rallièrent opportunément³ à l'Empire.

La fille de François Bazile, Laurence Denise Agathe de Maurel de Mons de Calissanne (1790-1851) épousa en 1814 à Lambesc Joseph d'Espagnet (1787-1856), fils d'Augustin et de Magdeleine Gay de La Bastide.

Les Espagnet bénéficièrent de la part du *château de Valbonnette* appartenant à son épouse Laurence Denise Agathe de Maurel de Mons de Calissanne tel que le livre l'acte de décès du 25 août 1830 – dressé audit château – du fils de Joseph d'Espagnet, Albert Marie Casimir d'Espagnet (1828-1830).

Valbonnette, en tant que propriété foncière, demeura dans la famille des Maurel-Villeneuve (continué par les Espagnet) jusqu'en 1900, date à laquelle M. Gounelle, de Marseille, l'acquiert.



« ARMES DES CADENET-CHARLEVAL »

« *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur à trois chaînes d'or posées en bande qui est de Cadenet ; aux 2 et 3, d'azur au taureau ailé furieux d'or qui est de de Bombeau de La Tour* »

1. Il devait s'acquitter partiellement pour ses biens de *Valbonnette* de l'afflorinement ainsi que le sieur de Charleval pour la partie lui incombant.

2. Il se maria en secondes nocces à Louise Nicole de Lafons d'Auriac.

3. Le frère de Laurence Denise, Balthazard Étienne (1752-1830), archevêque, fut nommé baron d'Empire (en 1808) et, sous la Restauration, pair de France par Charles X.



Noble César de Cadenet (1647-1699)

César II de Cadenet¹ (1647-1699), docteur de l'université d'Aix, fut seigneur de Tamarlet, de Tournefort et de Valbonnette au jour de son mariage, en janvier 1677, avec Gabrielle de Valavoire (?-ap. 1699). Le couple fut auteur de la branche des Cadenet-Charleval. Nous savons par les registres paroissiaux de Lambesc que dans cette maison des Cadenet, on naissait et on mourait tous sous le même toit, comme cela fut aussi le cas pour un de leur domestique² attaché à leur service, originaire des Flandres, Jean Robert (v. 1671-1701), qui y mourut.

Leur petit-fils, Pierre-César de Cadenet-Charleval (1708-1763), fut seigneur de Valbonnette, de Tamarlet et d'Aiguebelle et marquis de Charleval. Il se maria le 28 avril 1734 avec Angélique Marguerite de Barrigue de Montvalon (1711-1786). Ils eurent une descendance prolifique de dix enfants dont le benjamin, Césaire Auguste³, (1746-1794) et François (1738-1812), le père de Paul François César, Alphonse de Cadenet-Charleval (1767-1825), marquis de Charleval, garde du corps du roi Louis XVI et maire⁴ de Lambesc sous l'Empire et la Restauration.

Ce dernier marquis, qui avait épousé le 21 juin 1802 Jeanne-Sophie de Surian de Bras, n'eut pas de postérité. À ce titre, il adopta sa nièce Marie-Antoinette de Jessé-Charleval (1832-1895).

1. L'enfant de Charlotte de Mars de Liviers et de François de Cadenet (1614-1698), seigneur de Tamarlet, d'Aiguebelle et de Tournefort. Il eut un frère, François II de La Tour Cadenet (1660-1696), seigneur de Tamarlet, de Tournefort, de Valbonnette et de Charleval.

2. Ce fut aussi le cas de François Tiercelet (1666-1696), originaire de Thugny en Champagne et valet de noble Joseph de Faudran, seigneur de Laval et des Taillades.

3. Lieutenant de la garde constitutionnelle de Louis XVI et victime en 1794 de la Révolution.

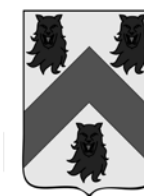
4. De 1813 à 1816.

« VALMOUSSE »

LAMBESC



Situé à l'ouest du marquisat de Saint-Cannat, à l'est de celui de La Barben, à trois kilomètres au sud de la ville de Lambesc et à une centaine de mètres au nord du croisement issu du *Canal de Marseille* et de la D572, le fief de *Valmousse*¹ verrouillait partiellement les terres du sud de la baronnie de Lambesc. En 1820, la bastide et ses terres étaient exploitées par vingt-trois âmes.



« ARMES DES FORBIN »

« *D'or au chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopard de sable arrachées, languées et allumées de gueules, posées deux en chef et une de pointe* »

Devises : « *Quo fortior mitior* » ; « *Veritas omnia vincit* » ; « *Regem ego comitem, me comes regem* »
Sobriquet : « *Vivacité d'esprit* »

1. Tout comme celui de *Mousse* des Gilles ou Gilly.

Avant le XVIII^e siècle, cet arrière-fief dépendait directement de Gaspard-Palamède II de Forbin (1666-1750), marquis de La Barben. Dès 1703, il devient l'apanage exceptionnel de la famille des Bézieux d'Aix avant de passer (après 1774) à celle des du Queylar, puis aux Colla de Pradine et enfin aux Castillon-Mouchan.



« ARMES DES BÉZIEUX »

« D'azur à une croix d'or, chargée de deux traits vivrés de gueules¹ »

Les Bézieux étaient originaires de Baisieux² en Flandres. Ce fut au XVI^e siècle qu'ils vinrent s'établir à Aix-en-Provence. Jacotin de Bézieux, marchand tailleur à Aix, fut le premier migrant à quitter son Nord natal pour épouser en secondes noces, en 1502, une fille de nourriguier du Puy-Sainte-Réparate, Catherine Théric. Leur fils, Antoine de Bézieux, devint procureur au Parlement de Provence. Il eut trois fils : Ambroise, procureur, qui fit souche à Digne (04), Jean qui succéda à son père à Aix et dont le petit-fils partit s'installer à Grasse (06)³ et enfin Esprit de Bézieux, auteur de la seconde branche aixoise qui donna la branche des Bézieux de Valmousse de Lambesc.

Après deux générations passées dans le négoce, les Bézieux s'allièrent aux juristes Garidel et sans doute sous leur influence empruntèrent la voie du droit et des charges parlementaires. Esprit de Bézieux, bourgeois d'Aix, se maria deux fois et eut entre autres Balthasar I^{er} de Bézieux, marchand bourgeois d'Aix, qui épousa le 17 octobre 1602 à Saint-Sauveur d'Aix Jeanne d'Albi, fille du procureur au parlement, Augier d'Albi. Son petit-fils, Balthasar II de Bézieux (1655-1722), qualifié d'écuyer d'Aix, devint avocat du roi au bureau des Finances de Provence entre 1676 et 1679, puis il fut nommé en 1693 second président aux Requêtes du Parlement d'Aix.

De son vivant, il fut un magistrat de grande réputation⁴. Le 9 mai 1703, il obtint par lettres patentes de Louis XIV l'érection de son domaine de *Valmousse* en sei-

1. Plusieurs interprétations en sont données chez d'Hozier, Drigon de Magny, Achard, Saint-Allais et Artefeuil.

2. Entre Tournai et Lille (59).

3. Descendance éteinte au XIX^e siècle dans la famille Roux qui reprit le nom. Source : *genobco.free.fr*.

4. Intègre et érudit, il fut l'auteur de nombreux ouvrages manuscrits sur le droit, dont une compilation des arrêts du Parlement de Provence devant servir de continuation de l'œuvre de Boniface, imprimée à Paris en 1750.

gneurie. Le nouveau seigneur de Valmousse, à Lambesc, fit construire le château actuellement existant. De son union avec Thérèse de Lenfant, fille de Simon, trésorier général de France, il eut deux filles¹ et deux fils dont Simon, le plus jeune (1703-1722), qui fut religieux et mourut à dix-neuf ans, et l'aîné, Joseph Alexandre de Bézieux (1699-1751).

Joseph Alexandre de Bézieux, écuyer, seigneur de Valmousse, succéda à son père Balthasar II, en 1722, tant en charges qu'en réputation. Il épousa le 2 juin 1729 en l'église Sainte-Marie-Magdeleine Marthe de Barbezieux. Elle lui donna trois fils, Jean-Alexandre (1731-1774), Louis-Bruno (1732-1732), Joseph (1736-1736) et une fille, Anne Ursule (1738-1776).

L'historien Achard écrivait de lui : « *On l'a vu partager son tems entre les devoirs de la religion et ceux de son état. Sa piété étoit aimable et solide, et pendant les vacances, sa maison étoit comme un tribunal particulier, où un grand nombre de familles trouvoient la paix et la tranquillité avec l'heureux terme de leurs contestations* » (*Dict. Provence*, 1786).

Jean Alexandre de Bézieux fut le dernier écuyer et seigneur de Valmousse, conseiller au Parlement de Provence. Célibataire et sans enfants, il décéda à l'âge de quarante-trois ans en se donnant la mort dans son hôtel d'Aix. Comme tous les Bézieux de sa branche et ses aïeux, il fut inhumé le 13 août 1774 dans le caveau familial sous la *chapelle de Saint-Antoine* aux Observantins d'Aix.

Le treize août nous avons enseveli dans notre église dans la chapelle de N. antoine à la sépulture de ses ancêtres messire Jean alexandre de Bézieux ancien Conseiller au parlement fils de feu messire Joseph Alexandre de Bézieux Conseiller honoraire au parlement en de feu Dame Marthe de Barbezieux âgé d'environ quarante cinq ans.

(Extrait de l'acte de décès, aux Observantins d'Aix, de messire Jean Alexandre de Bézieux [1731-1774])



« ARMES DES QUEYLAR »

« D'or à trois bandes de gueules, au chef cousu du champ chargé d'un lion naissant de sable, armé et langué de gueules, le chef soutenu d'une divise d'or chargée de trois trèfles de sable »

1. Thérèse et Angélique Thérèse de Bézieux.

Après être passé aux mains de nombreux propriétaires, le *château de Valmousse* fut acquis par les Du Queylar¹. Hugues Jean-François Paul Du Queylar naquit le 31 octobre 1771 à Digne-les-Bains (04). Fils de Jean Du Queylar (1737-1792), conseiller au Parlement de Provence et d'Anne Polyxène de Barrigue de Fontainieu², Paul fut peintre d'histoire au XIX^e siècle. Il fut l'élève de David. Il mourut le 1^{er} mars 1845 au *château de Valmousse*.

Extrait de la rubrique « Nécrologie » du journal *Le Mémorial d'Aix*, du jeudi 6 mars 1845 :

« Nous avons encore à enregistrer aujourd'hui dans le triste et funèbre catalogue, que la mort semble avoir hâte d'augmenter au milieu de nous, l'un des noms les plus remarquables de notre pays. M. du Queylar est mort, le 1^{er} de ce mois, dans sa terre de Valmousse, près de Lambesc, à l'âge de 74 ans.

Issu d'une ancienne famille de Languedoc, transplantée en Provence à la fin du XVIII^e siècle, M. du Queylar était destiné à remplacer son père dans la charge de conseiller au Parlement, que celui-ci remplissait avec distinction, lorsque la révolution de 1789 vint détruire cet avenir. Le jeune du Queylar, à peine âgé de 17 ans, avait, dès cette époque, conçu un penchant vif et profond pour les études littéraires et pour les beaux-arts ; aussi, dès que la tempête révolutionnaire fut calmée, il se livra avec ardeur à la peinture, son goût dominant, et mérita bientôt d'être admis au nombre des élèves particuliers de notre illustre David. C'est alors que se nouèrent pour lui ces liens de tendre affection, de parfaite confraternité qui l'unissaient aux peintres qui sont la gloire de notre Provence.

Auguste de Forbin et Granet devinrent et restèrent les amis de celui que la mort vient de moissonner. Émule de ces peintres illustres, M. du Queylar eut sans doute aux yeux du public des succès moins brillants, mais il en obtint d'aussi flatteurs auprès des maîtres. Il était habile surtout dans la composition de ses sujets, dans la parfaite pureté du dessin, et ses tableaux pouvaient à bon droit être cités comme modèles de la science et de la Connaissance profonde de l'art. Nous n'avons pas à les énumérer ici, à les juger surtout, mais qu'il nous soit permis d'en nommer un au moins, et de dire que nous n'avons jamais été sans émotion en présence de la toile où respire cette touchante et admirable figure de Danaë, exposée au milieu des flots, et qui est, pour nous, la plus vraie et la plus touchante page des œuvres de celui dont nous pleurons aujourd'hui la perte.

Ce n'était pas, au reste, la peinture seule qui devait remplir les instants de la vie paisible et, tranquille de M. du Queylar. Nourri de l'étude des auteurs anciens et modernes, sa mémoire était une mine inépuisable à laquelle on pouvait toujours s'adresser, sûr d'en retirer les plus précieux renseignements. Littérature, sciences, histoire, voyages, tout était classé, coordonné dans cette lucide intelligence, et c'était avec une surprise toujours nouvelle que l'on voyait jaillir les réponses les plus claires et les plus précises aux demandes

1. Ou du Caylar.

2. Mariés le 13 décembre 1770 à Marseille.

qui semblaient les plus étrangères à ses études. Il était cependant, au milieu de ces qualités précieuses, une qualité plus précieuse encore, et celle-là, les amis seuls de M. du Queylar pouvaient l'apprécier. Il était plus modeste encore qu'il n'était instruit. Simple dans ses murs, dans ses goûts, lui seul semblait ignorer tout ce qu'il valait ; de là naissait une grande indulgence pour les autres ; de là cette bonté facile, cette modestie si naturelle, mérité précieux et rare parmi les hommes, qui était un attrait de plus pour ceux qui l'approchaient. Aussi reçut-il avec autant de surprise que de satisfaction, l'annonce qu'il venait d'être nommé membre de l'Institut. Il n'eut jamais osé, de lui-même, aspirer à cette distinction si légitime, si bien méritée, M. du Queylar avait eu à subir il y a quelques années, une douloureuse opération dont il ne s'était jamais complètement guéri.

Retiré à la campagne depuis, il y vivait de ses études et de ses souvenirs, et afin d'utiliser les ressources que sa position lui faisait, il répandait autour de lui d'abondantes aumônes. Jamais on ne s'était adressé inutilement à lui, et l'on aurait pu croire qu'il mettait du faste à ses libéralités, si l'on n'eût connu ses généreuses largesses seulement par les heureuses indiscretions de la reconnaissance.

Peu de temps avant sa mort, il avait fait don au musée d'Aix d'un tableau de grande dimension et d'une riche collection de plâtres-modèles. Il y a quelques jours à peine, les journaux publiaient le témoignage de notre gratitude, et déjà nous avons à annoncer que cet homme de bien a cessé de vivre ! Il s'est éteint après avoir reçu les secours religieux qu'était venu lui apporter l'un des curés de notre ville, qui le visitait souvent dans sa retraite, et il a laissé à sa famille, à ses amis, à tous ceux qui l'ont connu un souvenir de vénération, d'estime, d'affection et de reconnaissance que le temps n'affaiblira pas. »



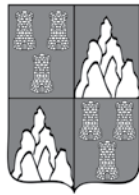
Intérieur de la chapelle de Bézieux et « la Sainte Famille », œuvre du peintre Paulin du Caylar (1771-1845).



« ARMES DES COLLA DE PRADINE »

« *Ecartelé : aux 1 et 4, contre-écartelé de sable et d'argent (Colla) ; aux 2 et 3, d'argent, à trois bandes de gueules, chargées chacune d'une étoile d'or, au chef d'azur chargé d'un lion naissant d'or, adextré d'une étoile du même (de Pradine) ».*

Sa sœur, Anne-Marie du Queylar¹, qui eut une fille, Caroline Colla de Pradine (1800-1865), hérita du domaine de *Valmousse* à la mort du peintre.



« ARMES DES CASTILLON-MOUCHAN »

« *De gueules à trois tours d'argent, posées 2 et 1 ; maçonnées de sable ; Écartelé d'azur à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu ».*

Dame Caroline Henriette Alexandrine Colla de Pradine² se maria, le 4 mai 1819 à Lambesc, à messire Thomas Marie Joseph de Castillon³ (1780-1827), baron de Castillon, ancien capitaine de cavalerie, garde d'honneur du duc d'Angoulême en 1814 ; elle décéda le 20 septembre 1865 à *Valmousse*⁴, tout comme son célèbre oncle maternel. Veuve, elle légua à son fils Maxence de Castillon (1821-1856), baron de Castillon et maire de Lambesc, le *château de Valmousse*.

1. Le 17 septembre 1795, elle épousa à Lambesc Camille de Colla de Pradine (1771-1837).

2. Les Colla de Pradine, originaires de la principauté d'Orange, s'éteignirent au XIX^e siècle. Cette famille fut maintenue noble en Arles en 1732 et à Saint-Domingue en 1770.

3. Des seigneurs de Mouchan et de Mauvezin en Condomois, dans le Gers (32). Il était né à Besançon (25) de fils Messire Joseph de Castillon, baron de Castillon, ancien commandant de Besançon et de dame Antoinette Françoise Marie de Boutin.

4. Ainsi que son époux quelques années plus tôt.

Ce dernier convola avec Albertine¹ de Forbin des Issarts La Barben, le 23 avril 1844 à La Barben. Le couple eut un fils Raymond (1847-?) et une fille Marie-Joséphine, Caroline « Isabelle » de Castillon (1845-1921) qui épousa, le 15 février 1865 à Aix-en-Provence, Louis de Nattes de Villecomtal (1844-1892) dont elle eut Renée et Catherine.

1. Fille de Joseph de Forbin des Issarts (1791-1860), comte de Forbin des Issarts, capitaine dans la légion de Vaucluse, chevalier de la légion d'honneur et de Marie-Charlotte de Forbin-La Barben (1797-1857).

LAMBESC (AVANT 1741),
VALBONNETTE-LEZ-CHARLEVAL (1741-1790)
& CHARLEVAL (APRÈS 1790)

« BONNEVAL »

LAMBESC-CHARLEVAL



Sise entre les actuelles D23 et D561, *Bonneval* était distante de quinze kilomètres de l'ancienne baronnie de Lambesc. Depuis 1741 et en 1820, *Bonneval* était une terre de Charleval ; elle avait hérité d'un château et d'une ferme. Sa population se composait de quarante-trois âmes. Cette terre fut inféodée en arrière-fief le 8 février 1579 pour Bertrand de Forbin (?-1591), conseiller du roi et premier seigneur de Bonneval. En 1647, elle devint fief probablement à la suite de la vente de Valbonnette.



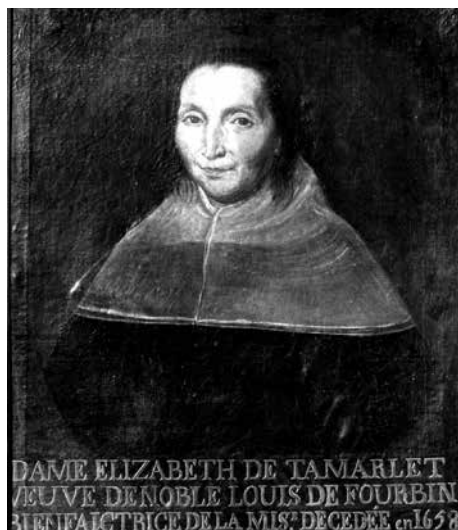
« ARMES DES FORBIN-LAMBESC »

« *D'or au chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopard de sable arrachées, languées et allumées de gueules, posées deux en chef et une de pointe* »

Devises : « *Quo fortior mitior* » ; « *Veritas omnia vincit* » ; « *Regem ego comitem, me comes regem* »
Sobriquet : « *Vivacité d'esprit* »

François de Forbin (?-ap. 1605) était un rejeton de la branche bâtarde des Forbin établie à Lambesc. Il descendait de son arrière-grand-père Paul, dit *Paulet* de Forbin, premier fils naturel de Jean II de Forbin (1428-1498), seigneur de La Barben, marchand à Marseille, premier consul de Marseille en 1488. François¹ de Forbin (?-ap. 1605) fut sieur² ou seigneur³ de Bonneval, commissaire général de la Marine, allié à Renée de Castellane-Biosc dont il eut une fille, Renée de Forbin (?-av. 1657), demoiselle de Bonneval. Cette dernière épousa, le 3 février 1636 à Lambesc, Émeric de Lauris (1608-av. 1674), seigneur de Taillades et de Valbonnette.

Le 16 avril 1599, sa sœur Marguerite de Forbin épousa Esprit Colin, seigneur du Jannet, en secondes noces.



Dame Isabeau ou Élizabeth de Cadenet-Tamarlet (?-1658).

1. Fils de Bertrand de Forbin (?-1591), sieur ou seigneur de Bonneval, commissaire général de la Marine en Provence et de Jeanne d'Yvrai.

2. Arch. des Bouches-du-Rhône, Insin. de la sén. d'Aix. Reg. De 1598-1599, fol. 659v. du 6 avril 1599.

3. F.-A., A. La Chesnaye-Desbois, 1774 : « *Dictionnaire de la noblesse...* », vol. 6. Dans l'acte de baptême de sa fille Marguerite, le 4 août 1605 à Lambesc, il fut qualifié de « *seigneur de Bonneval* ».

Le frère cadet de François, Louis de Forbin, écuyer de Bonneval, ne fut pas plus chanceux car, de son union¹ en 1610 avec Isabeau de Cadenet², il eut quatre filles. L'aînée, Étienne de Forbin-Bonneval, épousa le 13 mai 1628 Claude de Faudran, seigneur de Laval et sa cadette, Marguerite, se maria à François Thomas (?-1663), seigneur de La Valette.

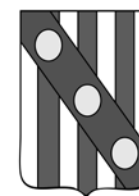
Nicolas de Forbin mourut à l'armée sans avoir été marié et fut le benjamin des quatre frères. Paul-Albert de Forbin, chevalier de Malte en 1589, fut lui lieutenant-général³ des galères du Roi (en 1639) et mourut sans postérité.



« ARMES DES LAURIS »

« *D'argent à trois bandes, celle du milieu de sinople, les deux autres de gueules* ».

Avant 1664, le fief de *Bonneval* était possession d'Émeric de Lauris (1608-av. 1674), marquis des Taillades et baron de Valbonnette. Au milieu du XVII^e siècle, il vendit cette terre à Acasse I^{er} de Roux, des seigneurs de Lamanon.



« ARMES DES RUFFO OU ROUX »

« *D'argent à trois pals de gueules, à la bande d'azur, chargée de trois besants d'or, brochant sur le tout* »

Ce fut donc le 23 juin 1663 qu'Acasse I^{er} de Roux acheta le fief de *Bonneval* à Émeric de Lauris, seigneur des Taillades. Il en fit hommage en 1668. Les Ruffo de Provence descendaient de « la Grande Maison », celle de Calabre, et bien connue depuis le XIII^e siècle dans le royaume de Sicile.

1. Contrat de mariage en date du 5 août 1605. Ils furent dotés de 9 000 livres tournois. À Lambesc, notaire Jean Estienne.

2. Fille d'Ambroise de Cadenet, seigneur de Tamarlet et d'Étienne de Combau ou de Boibeau de La Tour de Carpentras.

3. En 1642, il assiégea Collioure aux Espagnols.

Le premier des ancêtres d'Acasse I^{er} de Roux de Bonneval fut Giordano I^{er} Ruffo de Calabria (1180-?). Ce fut l'arrière-arrière-petit-fils de ce dernier, Guillaume I^{er} Ruffo, chambellan du roi de Naples, Robert d'Anjou, en 1318, qui devint premier comte de Sinopoli, lorsque ledit roi érigea en comté la terre et la seigneurie de Sinopoli en Calabre, en 1334. Et ce fut encore le petit-fils de Guillaume I^{er} et de son épouse Catherina Crispari de Allemania, Guillaume¹ II Ruffo, chevalier, qui devint coseigneur de Lamanon par son union en 1371 à Catherine d'Allamanon. Leur seule fille, Catarineta Ruffi de Lamanon, fut mariée en 1387 à son cousin issu de germain, damoiseau originaire de la Calabre, Pons ou Poncet Ruffo (v. 1360-ap. 1422), fils de Ruggiero² II Ruffo de Calabre, chevalier, chambellan de la reine Jeanne I^{re} d'Anjou.

Le premier seigneur de Bonneval, Acasse I^{er}, avocat au Parlement, fut fils de Pierre de Roux, armateur à Marseille et de Marguerite Émerigue³. En 1626, il épousa Claire Olive.

Leur petit-fils, Pierre Joseph Hilarion de Roux de Bonneval, seigneur de Bonneval⁴ et de La Fare, épousa le 28 juin 1733 à Paris Marie-Élisabeth du Troussel d'Héricourt.

En 1768, le roi Louis XV leva sa terre de La Fare en marquisat. Des cinq fils⁵ qu'ils eurent, ce fut le cadet, Pierre René Bénigne Mériadec⁶ de Ruffo-Bonneval (1741-1814) qui devint premier comte de Ruffo-Bonneval et entre autres major-général de la Marine et des Escadres au Port de Toulon, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnati⁷.

1. Guillaume II, son père Carlo et son oncle Ruggiero II Ruffo accompagnèrent, en 1347, la reine Jeanne I^{re} d'Anjou, en Provence.

2. Demi-frère de Carlo Ruffo, second comte de Sinopoli (père de Guillaume II Ruffo).

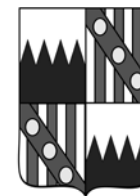
3. Unis le 12 janvier 1595.

4. Il était sujet à l'afflorinement pour Bonneval en 1746.

5. Charles-Joseph Isidore Roux puis Ruffo (1736-1821), Pierre René Bénigne Mériadec de Ruffo-Bonneval (1741-1814), Sixte Louis Constance (1742-1820), Jean-Baptiste Marie Scipion (1747-1837) et Charles-Joseph.

6. Pierre René Bénigne Mériadec de Ruffo, comte de Bonneval (1741-1814), garde-marine (1755), enseigne de vaisseau (1757), lieutenant de vaisseau (1770), capitaine de vaisseau (1780), major de la marine (1784), chef de division (1786), major général de la marine à Toulon, chevalier de Saint-Louis, de la famille marseillaise des Roux-Bonneval, marquis de La Fare. En 1774, il épousa Magdeleine-Élisabeth de Saint-Jacques.

7. Il fut décoré de cet ordre de chevalerie, tout comme le fut en 1779 Jean-François Louis de Gantès, chevalier de Saint-Louis (en 1771), capitaine de vaisseau (en 1772), seigneur de Roquefure (en 1792-1801) pour sa participation à la *Guerre d'indépendance des États-Unis*.



« ARMES DES RUFFO-BONNEVAL »

« Écartelé, aux 1 et 4 : Ruffo de Calabre ; aux 2 et 3 : Ruffo de Provence »

Pierre René Bénigne Mériadec de Ruffo-Bonneval (1741-1814) eut de son mariage avec Magdeleine-Élisabeth de Saint-Jacques trois enfants dont Pierre Joseph Hippolyte (1776-1856), comte de Ruffo-Bonneval, marquis de La Fare et capitaine de frégate. Marié à Benjamine Adélaïde de Montgrand, en premières noces en 1806, il eut trois enfants de celle-ci dont l'aîné Edmond Pierre Vincent de Paul fut comte de Ruffo-Bonneval (1807-1881) et marquis de La Fare.

En 1865, ce dernier s'établit en Belgique. De son union, en 1843, avec sa seconde femme, Marie-Thérèse Claire Andrée Van Rode, ils eurent Pierre-M. Gabriel¹ (1843-1933), marquis de La Fare et chambellan du pape Pie X et le comte Sixte (1852-1915), qui fonda la branche cadette des Ruffo-Bonneval (qui demeura française).

Sous la Révolution, le seigneur de Bonneval émigra. Le 15 septembre 1792, le conseil ordonna de faire des perquisitions au château. On y trouva deux fusils, deux sabres et un pistolet d'arçon. Tous les biens, meubles et immeubles, furent saisis pour enchères, enchères qui se tinrent le 24 avril 1798 au bénéfice de plusieurs acquéreurs.

En 1855, il n'y avait pas moins de quinze copropriétaires installés dans le château. Camille Monier parvint à racheter la quasi-totalité du château et presque toutes les terres de Bonneval.

1. Reconnu officiellement par la noblesse belge (lettres patentes du 28 décembre 1902 signées par S. M. le roi Léopold II).

« LE MAZET »

LAMBESC-CHARLEVAL



Cette terre au nord-est de Charleval était limitrophe de l'ancien marquisat de La Roque-d'Anthéron. Elle était limitée à l'est par un chemin communal traversant le *Canal de Craponne* à hauteur du « pont des Parties ». L'actuel *Le Mazet* est sis entre la D22 au nord et la D23 au sud qui la sépare de la terre de *Sainte-Croix*.



« ARMES DES BONFILHON »

« D'azur, à la cigogne d'argent, membrée et becquetée de gueules »

En 1675, les Bonfilhon étaient coseigneurs du Mazet avec les Esménard. Après 1714, Marie-Anne¹, fille de Claude Bonfilhon, avocat au Parlement, épousa

1. Héritière de la terre du *Mazet*.

Jacques-François¹ d'Esménard (1675-ap. 1745), aussi avocat au Parlement et chancelier du consulat de France à la Canée.

Le couple eut deux fils, noble Étienne-Claude (1728-1761) et noble Joseph (1732-an IX) d'Esménard du Mazet.

Dans son testament du 10 mars 1746, noble Paul Bonfilhon, avocat au Parlement et seigneur du Mazet, fit d'Étienne-Claude son légataire universel. Son propriétaire étant mort sans alliance, le fief du *Mazet*, passé aux Esménard dans l'ordre de primogéniture, fut attribué à Joseph, frère d'Étienne-Claude.



« ARMES DES ESMÉNARD »

« D'azur, au lion tenant un arc en barre, et accompagné en pointe d'un cœur, le tout d'argent ; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant du second émail, accosté de deux étoiles du même »

Joseph Esménard du Mazet (1732-1801), seigneur dudit lieu, fut garde du corps du roi, compagnie de Noailles d'Ayen, en 1759. Il mourut à Pélissanne, le 17 germinal an IX. De son union avec Thérèse-Reine Renaud de Beaupré, le 2 août 1763, il eut dix enfants dont Joseph Jean-Baptiste qui fut auteur du rameau des Esménard d'Arles et Joseph-Mathias du Mazet (1770-1856), propriétaire et légitimiste.

Ce dernier, à la suite des événements de la Révolution, ne prit plus pour nom que celui d'Esménard. Il convola avec sa cousine, fille de Pierre-Étienne d'Esménard² (1752-1804), Marie-Marguerite Césarée d'Esménard dont il eut Joseph-Marie Camille Esménard du Mazet (1802-1873) et Elma Esménard du Mazet.

Joseph-Marie Camille Esménard du Mazet fut lieutenant-colonel du Génie, officier de la légion d'Honneur puis chef du Génie à Alger. Après avoir servi en Afrique et participé à la prise de Constantine, il devint directeur des fortifications à Ajaccio. Il fut auteur et poète³.

1. De la branche non noble des Esménard de Pélissanne. Son père fut Pierre Esménard, notaire royal à Pélissanne. Marié en 1566 à Anne Bernardi, il eut Jacques-François et Joseph (1688-?), consul de France à Candie en 1717, marié en 1740 à Marie-Thérèse d'Esménard, dernière représentante de la branche de Lambesc.

2. Avocat en la cour du Parlement de Provence et époux de Marguerite Vailhen.

3. V. Wright, E. Anceau, 2007 : Les Préfets de Gambetta, Presses Paris-Sorbonne, p. 194-195. Il écrivit plusieurs ouvrages de piété religieuse dont *Chants à la Sainte-Vierge* (1867).

Son fils Jean Camille Adolphe Esménard du Mazet (1838-1871) fut préfet du Lot, des Basses-Alpes et de l'Oise (1871) où il fut arrêté le 24 mars 1871 sur ordre du baron prussien Schwartz-Koppen, préfet. Il entra dans la marine marchande à quatorze ans et fit naufrage deux fois en 1855 et 1856. En 1870, il entama une carrière littéraire et journalistique : rédacteur du *Journal de l'Aisne* en 1866, rédacteur en chef du journal *La France-Comté*.

Le 24 janvier 1869, il est condamné par le tribunal correctionnel de Cahors pour coups et blessures sur Plantade, rédacteur du *Courrier du Lot*.

Jean Camille Adolphe était un libéral proche des Orléanistes. Il se rallia pourtant à la république de Thiers. Issus d'un milieu relativement modeste bien que de statut social élevé, certains membres de la famille souffrent financièrement. Après avoir été nommé administrativement préfet de la Lozère le 24 mars 1871 – jour de son arrestation –, il meurt d'une hémoptysie foudroyante six mois plus tard.

Connu pour être un catholique pratiquant, il est enterré religieusement à Pélis-sanne, le berceau de sa famille.

De son vivant, il publia *Désillusions, poésies* (Marseille, 1862), *Les Journaux de Marseille et leurs rédacteurs* (Toulon, 1863), *Le Roman d'une lorette parisienne* (Paris, 1865) et *Le Chemin de l'hôpital, scènes de la vie littéraire* (Paris, 1867).

« LA ROYÈRE »

LAMBESC-CHARLEVAL



La Royère ou *La Rouvière* releva de l'abbaye de Silvacane dès 1248 puis en 1440 du chapitre de Saint-Sauveur¹. Elle se compose de *La Haute-Royère* et de *La Basse-Royère*.

L'acte de fondation du hameau date du 27 avril 1517 entre le chapitre et les habitants. Cinq bastides furent construites. Cette transaction constituait un « bail comme seigneur de La Royère à Pierre Mérindol et à Jacques Borgarel, tant en leurs noms qu'aux noms de Guillen Alinvoli, Guillen Arquier, Louis Arquier et Pierre Borgarel²... »

Le 16 mars 1560, une transaction fut passée entre les habitants de *La Royère* et ceux de La Roque afin que leurs terres au sud puissent être irriguées. Le 18 juillet 1760, le chapitre de Saint-Sauveur passa une transaction³ avec les seigneurs de Bonneval, de Charleval et de Valbonnette.

En 1820, *La Royère* abritait un hameau de vingt-six individus. Cette terre se trouvait à une distance de dix-huit kilomètres de Lambesc. Aujourd'hui, elle porte le vocable de *Les Royères* et son hameau est aggloméré autour de la D22 et du chemin communal qui le relie au sud à la D23.

1. Tout comme le fut la terre de *Bidaine* à Lambesc pour l'archevêché d'Aix-en-Provence.

2. J.-B. Astier, 1980, p. 221.

3. P. Theus, 1956 : « *La fondation d'un village de Provence au XVIII^e siècle, Charleval 1741* », la Pensée universitaire, 289 p., p. 78.



« ARMES DES ARQUIER »

« D'azur, au pont d'argent, maçonné de sable, surmonté d'un lion d'or »

En 1587, Sperit Arquier fut sieur de La Royère. Il céda à ferme sa *bastide Arquier de La Royère* aux fermiers Christophe et Gonin Maurin, originaires de Lauris (84).

César de Cadenet (1585-?), seigneur de Tamarlet, Tournefort et Aiguebelle, y acquit la ferme de la Maurine. Ambroise de Cadenet (?-1617) y fit « bâtir le pigeonier », c'est-à-dire la bastide du Colombier.

Au début du XVII^e siècle, d'autres familles vinrent exploiter les terres de ce domaine. C'est le cas d'une famille originaire d'Oppède (84), les Porte. En effet, après 1608, Jean-Gaspard¹ Porte (1590-1642), ménager, vint s'installer avec son épouse Anne Athenoux (1590-av. 1633) et leurs deux filles, Catherine et Marie, sur une petite terre qu'ils acquirent sur ce domaine.

Le fief de *La Royère* était compris dans l'affouagement de la viguerie d'Aix. L'affouagement de 1728 accuse pour *La Royère* de quatre bastides habitées par cinq chefs de famille seulement, car les fréquentes inondations de la Durance empêchent le hameau de prospérer.

« SAINTE-CROIX »

LAMBESC-CHARLEVAL



Sainte-Croix est localisée à proximité ouest du « pont des Parties », sur la rive nord du *canal de Craponne*, à trois cents mètres au nord de la D561 et à moins d'un kilomètre à l'est du village de Charleval.

Ce domaine était riche d'un château et d'une ferme, tout comme le fut le fief de *Bonneval*. En 1820, cette terre limitrophe de La Roque-d'Anthéron regroupait une trentaine d'individus.



« ARMES DES LAURIS »

« D'argent à trois bandes, celles du milieu de sinople, les deux autres de gueules ».

Le fief de *Sainte-Croix* fut vendu par le duc de Guise à Émerci de Lauris (1608-av. 1674). Il appartient ensuite à monsieur de Forbin et au seigneur de Meyrargues qui possédèrent les domaines utiles en tant que seigneurs mineurs. En 1653, la juridiction seigneuriale restait à Émerci de Lauris.

Le 6 avril 1666, Émeric vendit tous ses droits sur la terre de *Sainte-Croix* avec amortissement de la censive à André de Maurel (1630-1717), fils d'Antoine de

1. Contrat de mariage – AD84/3E46-263 ou 283/° 31 le 10 février 1608 et reconnaissance de dotation – AD84/3E46-301 ou 317 du 17 février 1620.

Maurel, seigneur du Chaffaut, déjà possesseur de la plus grande partie de Valbonnette.



« ARMES DES MOREL OU MAUREL »

« D'or au cheval cabré de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or »

François Maurel de Mons de Villeneuve (1679-1766) fut seigneur de Sainte-Croix¹ (déjà en 1732), de Valbonnette, de Mons, de Calissanne, du Sambuc et de Saint-Marcellin, conseiller au Parlement de Provence (1702). Il fut le fils de Gaspard de Maurel de Mons de Villeneuve (1650-1735), seigneur de Valbonnette, de Sainte-Croix et du Chaffaut.

Le petit-fils de Gaspard, Joseph André François Xavier Casimir de Morel de Villeneuve (1714-1795), fut à son tour seigneur de Sainte-Croix, de Valbonnette, etc. et épousa, le 1^{er} mars 1748, sa cousine, fille unique et héritière de Martin-Étienne de Morel-Volonne (1689-1770), Marie-Laure-Pauline-Séraphie (av. 1748-1788). De leur mariage naquirent cinq garçons. Le deuxième, Étienne Martin Balthazard Parfait André, venu au monde en 1752, fut chanoine de Saint-Sauveur d'Aix. Vicaire général de Viviers et de Senez, il refusa l'évêché de Digne en 1804, devint évêque de Mende en 1805, archevêque d'Avignon en 1821, fut nommé pair de France par Charles X et mourut en 1830.

Lorsque, à la Révolution, le conseil fit faire des perquisitions au château, il y fut trouvé sept fusils et monsieur de Mons n'avait pas encore quitté le pays.

Craignant pour sa vie, il était allé chercher refuge aux Baumes, sous le *plateau de Manivert*, à *Sainte-Croix-de-Goiron*. Là, un serviteur dévoué venait de temps en temps lui apporter des vivres et lui donner des nouvelles sur la marche des événements puis, forcé et comme son frère Jean-Baptiste Joseph André François Xavier Casimir quitta *Sainte-Croix* et émigra à Turin au Piémont où il mourut en exil en 1795.

Le domaine de Sainte-Croix – ses terres, parc, jardins, montagne, maison de maître et de ménager, bergerie, écurie et basse-cour – fut vendu comme bien national le 26 juillet 1796 à sieur Antoine Reyne de Salon pour la somme de 70 000 francs.

Il fut ensuite possédé en copropriété par messieurs Peautrier et Magnan. Au milieu du XIX^e siècle, cette copropriété fut cédée à Mistral frères et à Pierre Porte.

1. Au même titre que son frère Jacques, possesseur du droit français en l'université d'Aix dont il fut primicier.

« VALBONNETTE-LEZ-CHARLEVAL »

LAMBESC-CHARLEVAL



Tout le territoire de cette actuelle commune faisait partie du fief de *Valbonnette*¹. *Charleval* fut un arrière-fief² de *Valbonnette*. Ce fut le 6 novembre 1741 que César de Charleval, seigneur de Valbonnette et de Tamarlet, donna à soixante-quatre particuliers³ sa terre de *Charleval* et de *Valbonnette* à titre emphytéotique⁴. Il leur fit bâtir des maisons et devint ainsi le fondateur d'un village auquel il donna le nom de *Valbonnette-lez-Charleval*.

À quinze kilomètres de Lambesc plus au sud et depuis la Révolution, ce village a conservé le nom de *Charleval*. Entre 1680 et 1690, les principaux propriétaires

1. Christophe de Villeneuve, 1824 : « *Statistique du département des Bouches-du-Rhône...*, avec atlas », vol. 2, p. 942.

2. P. Theus, *op. cit.*, p. 84.

3. Principalement de La Roque-d'Anthéron et de Lambesc.

4. À Lambesc, devant notaire en l'étude de maître Joseph François Dupuy. Source : P. Theus, *op. cit.*, p. 101.

terriens¹ furent les familles de Cadenet et de Mons. Bien après la Révolution, ce furent celles des Tertian et des Ricard².

Le 14 juin 1792, Charleval s'enrichit des anciens fiefs de Bonneval, de Sainte-Croix et de La Royère.

En 1820, la seule localité de *Charleval* regroupait six cent vingt-cinq habitants. Elle est traversée aujourd'hui par la D561.

À l'origine, *Valbonnette-lez-Charleval*³ fut érigée en fief, par le seigneur de Lambesc, Charles de Lorraine, pour la famille D'Arquier. Entre 1550 et 1610, les Arquier y étaient seigneurs.



« ARMES DES ARQUIER »

« D'azur, au pont d'argent, maçonné de sable, surmonté d'un lion d'or »

Pierre ou Perron d'Arquier (1530-ap. 1611) fut le premier seigneur de Charleval. Issu d'une fratrie de trois frères – avec Joachim⁴ (ap. 1530-1599) et Monnet⁵ (ap. 1530-1578) –, il fut l'enfant de Laurent d'Arquier (ap. 1530-av. 1599), marchand de Lambesc, et de Jeanne Alméran⁶ (ap. 1488-1533). En 1565, François d'Arquier était seigneur de Charleval. Celui-ci épousa Catherine de Cadenet, fille d'Antoine, seigneur de Tamarlet.

Estienne d'Arquier (v. 1570-?) fut aussi seigneur de Charleval lorsqu'il s'unit à Madeleine de Beaulan. Le couple eut Élisabeth (ou Isabeau) d'Arquier de Charleval (v. 1600-av. 1644) qui se maria, le 12 août 1612 à Marseille, à Jean-François I^{er} de Caze (?-1640), écuyer, trésorier de France (1633), conseiller du roi et trésorier général de ses finances, grand-voyer et intendant des gabelles en Provence.

1. De Valbonnette, de Sainte-Croix, de Charleval, de La Royère et du Colombier.

2. P. Theus, *op. cit.*, p. 270.

3. Partie basse de Valbonnette (Charleval).

4. Qui épousa Jeanne Audiffren (ap. 1545-av. 1599) à Marseille en premières noces en 1561, puis Clère Martin (av. 1583-ap. 1599) le 15 septembre 1599 à Marseille-Saint-Marcel.

5. Qui fut écuyer de Lambesc. Il se maria, en 1555 à Lambesc, avec Anthonette Chapus (?-av. 1584) et convola en secondes noces le 10 décembre 1578 avec Renée d'Hiurée-Chateaudun (av. 1562-ap. 1578).

6. Ils se marièrent à Lambesc le 3 mars 1530. Laurent fut le petit-fils d'Édouard Arquier (av. 1456-?), marchand de Lambesc et d'Anne Rolland (av. 1461-?).



« ARMES DES CAZE »

« D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux losanges, et en pointe d'un lion, le tout aussi d'or »

Élisabeth (ou Isabeau) d'Arquier de Charleval (v. 1600-av. 1644) et Jean-François I^{er} de Caze (?-1640), écuyer du roi, eurent pour fils David de Caze (1615-1651), baron des Barres et seigneur de Charleval, capitaine d'une des galères du roi, conseiller et trésorier général de France en la généralité de Provence. Il s'unit le 31 juillet 1634 à Marseille à Anne de Vincheguerre.

Les Caze descendaient de Jean Caza (?-1558), écuyer. Ce dernier quitta Milan, en Italie, en 1510 et émigra en France pour fuir les malheurs dans lesquels sa famille était tombée par suite de l'usurpation du duché de Milan par les Sforza. Le roi Louis XII lui conféra la place de président des trésoriers de Marseille, dits *les Généraux*. Il épousa Anne de Michelis qui lui donna une fille et quatre fils¹, dont Milan qui s'unit en 1555 à Jeanne David de Croisat. Leur petit-fils, Jean-François I^{er} de Caze (?-1640), se maria avec Isabeau de la maison des Arquier de Charleval et dont l'arrière-fief passa par héritage à leur fils David.

Louis de Caze (1640-?) succéda à son père David de Caze (1615-1651), entre autres, en temps qu'écuyer et seigneur de Charleval. Celui-ci convola, le 19 décembre 1677 à Aix-en-Provence, avec Anne de Roque (ap. 1660-1728), d'une famille noble du Languedoc.

De leur union naquit à Charleval Gaspard-Hyacinthe de Caze (1678-1752), écuyer, baron de la Bove (en 1740), seigneur du grand et petit Juvincourt, conseiller du Roi, trésorier général des Postes et Relais de France. Appelé par ses fonctions en la capitale, il se maria le 15 octobre 1710 à Henriette de Watelet. De leurs six enfants, Charlotte l'aînée (1717-ap. 1765) épousa, le 27 août 1736 à Paris, Claude de Forbin-La Barben (1712-1761), seigneur de La Barben, capitaine au régiment de Puisieux. La descendance se poursuivit en Jean-Louis de Caze, Anne-Nicolas, Robert de Caze et leur frère Gaspard de Caze (v. 1710-?), baron de la Bove.

1. Milan, Jean, François, Martin et Gilberte.



« ARMES DES CADENET »

« D'azur, au taureau ailé d'or, furieux ou rampant »

Les Cadenet-Charleval devinrent seigneurs de Charleval, nous l'avons évoqué¹ avec François de Cadenet (1678-1718), seigneur d'Aiguebelle, de Tamarlet et de Charleval, puis avec son fils Pierre César (1708-1763), seigneur d'Aiguebelle et de Charleval².

Ambroise de Cadenet (ap. 1534-ap. 1565) – qui avait obtenu les lettres de noblesse grâce à ses parents, Antoine de Cadenet et Honnorade de Roux – était très riche. Ainsi, il acheta plusieurs fermes et parcelles de terres de Charleval appartenant à ses beaux-frères, les Arquier de Charleval. Son fils, César³, poursuivit l'œuvre de son père et acheta d'autres fermes et parcelles. François de Cadenet, son descendant, devint en 1668, coseigneur de Valbonnette et acheta la seigneurie de Charleval.

Le 18 octobre 1765 à Marseille, François de Cadenet-Charleval (1738-1812), fils du précédent, épousa Madeleine Marguerite de Chaudon (?-1808). De leur union naquit Paul François César Alphonse de Cadenet-Charleval (1767-1825), marquis de Charleval, garde du corps de Louis XVI. Celui-ci se maria le 21 juin 1802 à Jeanne-Sophie de Surian (1780-?). Sans héritier, il adopta sa nièce Marie-Antoinette de Jessé-Charleval (1832-1895).



« ARMES DES JESSÉ-CHARLEVAL »

« Écartelé : aux 1 et 4, des anciens comtes de Cadenet, aux 2 et 3, de Charleval-Cadenet ; sur le tout, de Jessé, qui est d'argent au laurier naissant de sinople, au chef d'azur chargé de trois cœurs d'or »

Les Jessé-Charleval furent marquis de Charleval. Le père de Marie-Antoinette de Jessé-Charleval (1832-1895), Victor de Jessé-Charleval, le fut de 1809 à 1900.

1. Cf. *supra* « Aiguebelle ».

2. Il payait l'afflorinement pour Charleval en 1746.

3. Époux de Lucrèce de Bioru.

Il convola, le 11 avril 1831, avec Marie-Antoinette, Joachime de Surian-Bras (1810-1883). Marie-Antoinette de Jessé-Charleval (1832-1895) eut une fratrie nombreuse composée de deux sœurs¹ et de quatre frères² dont Alphonse de Jessé-Charleval (1834-1897), marquis de Charleval et général de division. Il épousa, le 30 novembre 1878 à Lyon, Jeanne de Surian (1854-1902) dont il eut Paul de Jessé-Charleval³.

Victor de Jessé-Charleval (1809-1900) fut ingénieur civil et avocat en plus d'être propriétaire foncier. Il fut fils d'Émilien de Jessé (1775-1846), propriétaire-foncier et sous-préfet de Montpellier en 1815, et de Marie de Lescure (1777-1830)⁴. Sa grand-mère paternelle Marie-Louise Rosalie⁵ de Cadenet-Charleval (1740-1798) avait épousé, le 12 septembre 1764 à Lambesc, le baron de Levas, Antoine Joseph de Jessé (1717-1797), veuf en premières noces. Ce fut en toute logique, que la propriété foncière à Charleval – appartenant jadis à son aïeule – lui revint ainsi qu'à ses héritiers.

En 1848, monsieur Bonnefoy acheta toutes les propriétés de Charleval appartenant à monsieur de Jessé.

1. Marthe de Jessé-Charleval (1842-1918) qui épousa, le 17 septembre 1868 à Marseille, Charles-Octave Poilroux (1837-1908), puis Agnès-Émilie Jeanne (1842-?).
2. Antoine (1836-1915), comte de Jessé-Charleval Alfred Joachim Victor Émilien (1840-1872) et Désiré Émilien François Césaire de Jessé-Charleval (1848-1869).
3. Qui épousa le 9 février 1907, à Rennes, Madeleine Oberthür (1886-1944).
4. Ils se marièrent le 30 août 1798 à Puisserguier (34).
5. Fille de Pierre César de Cadenet-Charleval (1708-1763), seigneur de Charleval (1708-1763) et d'Angélique Marguerite de Barrigue de Montvalon (1711-1786).

ANNEXES

EXTRAIT D'UNE TRANSCRIPTION LITTÉRALE DU CADASTRE
DE 1535 POUR LE DOMAINE DE CALAVON

*« It primo ung hostel en
la plassa gfron ambe ladicha
plassa et ambe la mayson das heres
de not guigo et ambe
la carriera publica
et ambe la myson de guis et balthesart
almeras sons nebolz*

*Item ung estable et court tenent dfens
en la sorgnda gfron ambe dos
carrieras publicas et ambe lestable et court [...]*

*Item 1 carteyrada de vinha a la costa
de queyrel gfron ambe la vina de loys
Raynaut et son frayre et ambe la vinha de
guis almeras et son frayre sons nebolz*

*Item ung affar de terras tant cult quonia
incult a callavon de 130 canna de gfron
ambe glaudio gillet et ambe lous heres de
alexi seguin et ambe juhan clari*

*Item una bastida jas ambe 105 cannade
de terra et aussi ung bergier dolmes et ung cartina
camine de valboneta gfron ambe loudit
camin de valboneta et ambe laffar de pras
des heres de bertram Rolland et ambe la vinha
et bergier de bertram bertram et ambe lou*

LAMBESC, SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

plantier de mathieu esmenart et ambe las terras de ferrier de sant-chamas et souz nebotz

Item un cannadas de terra dessus lapie de peyron et simon de Raspus frayres gfron ambe la terra des heres de bertram Rolland et ambe la terra das heres de Joachim dedon et ambe lapier deslditz peyron et simon de Raspus camin vielh dalen en miech

Item aqui pres et dessoubz lapie de peyro et simon de Raspus frayres una terra de un caminadas gfron ambe loudit apier et ambe lou bergier dolmies de Juliam tobon et ambe la terra des heres de guilhem steveals de marcon ».

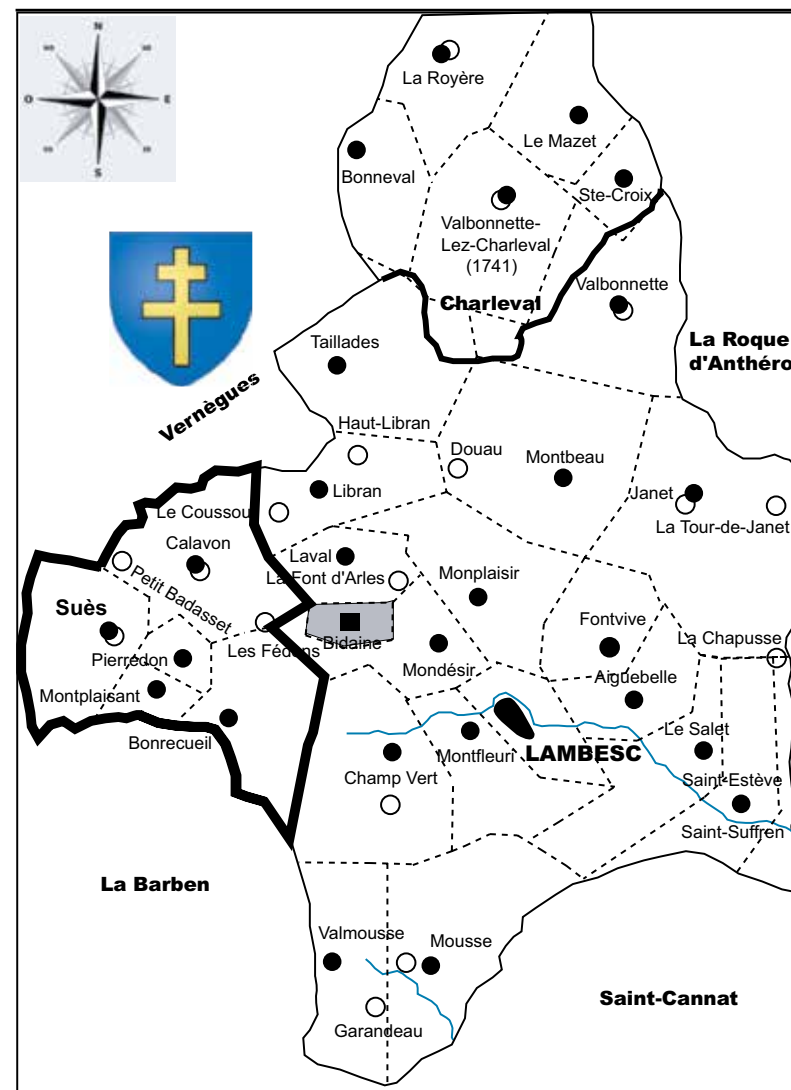


Fig. 1 : Lambesc, ses manoirs, ses bastides, ses hameaux et ses domaines en 1789.

- Ville de Lambesc
- Manoirs ou bastides
- Hameau ou communauté de Lambesc
- Château de Bidaine
- Réseau hydraulique
- Limite du territoire de Lambesc (xviii^e s.)
- ▭ Seigneurie de Suès
- ▬ Seigneurie de Charleval dès 1741
- Limite territoriale théorique des anciens fiefs et arrière-fiefs

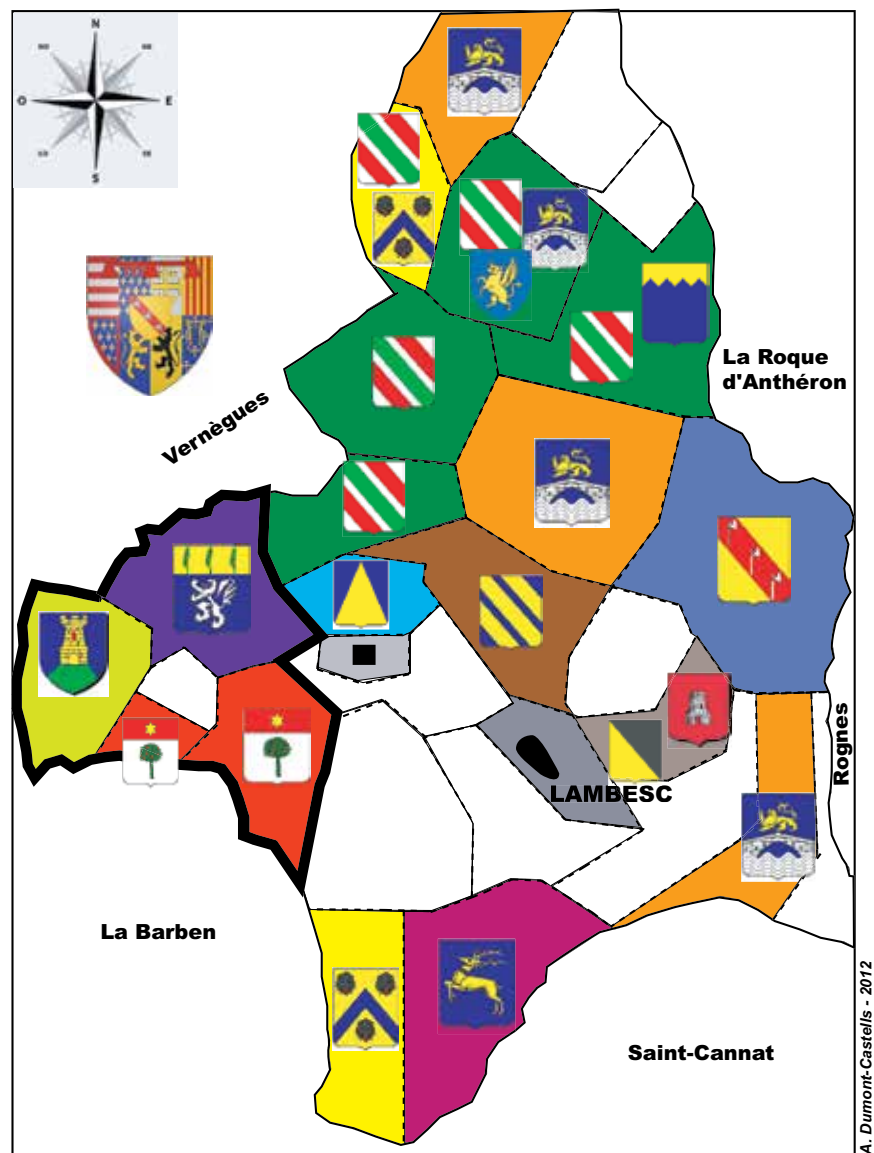


Fig. 2 : Baronnies de Lambesc, ses fiefs et ses arrière-fiefs au XVI^e siècle.

- Ville de Lambesc
- Château de Bidaine
- Limite territoriale théorique des anciens fiefs et arrière-fiefs
- Limite du territoire de Lambesc (XVI^e s.)
- ▣ Seigneurie de Suès ou Sué



Fig. 3 : Baronnies de Lambesc, ses fiefs et ses arrière-fiefs au XVII^e siècle.

- Ville de Lambesc
- Château de Bidaine
- Limite territoriale théorique des anciens fiefs et arrière-fiefs
- Limite du territoire de Lambesc (XVII^e s.)
- ▣ Seigneurie de Suès ou Sué

A. Dumont-Castells - 2012

A. Dumont-Castells - 2012

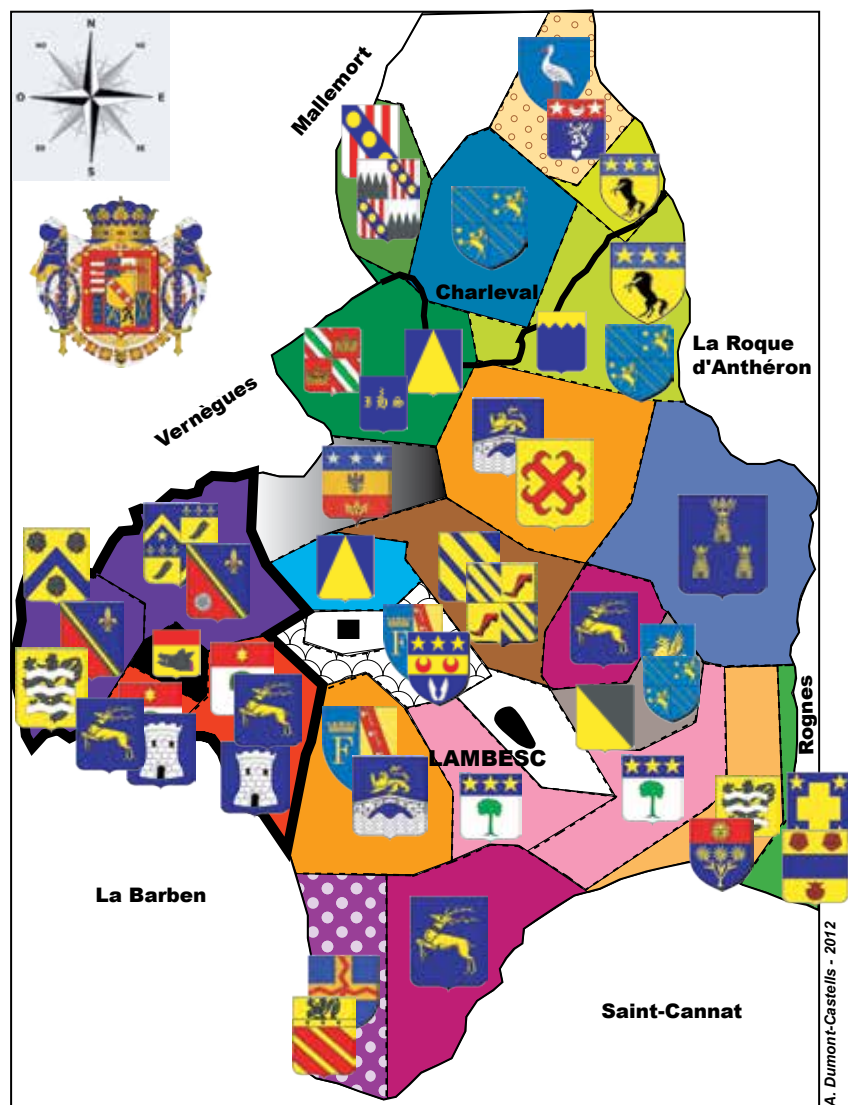


Fig. 4 : Principauté de Lambesc, ses fiefs et ses arrière-fiefs au XVIII^e siècle.

- Ville de Lambesc
- Château de Bidaine
- Limite territoriale théorique des anciens fiefs et arrière-fiefs
- Limite du territoire de Lambesc (XVIII^e s.)
- ▣ Seigneurie de Suès ou Sué
- ▣ Seigneurie de Charleval dès 1741

Avertissement relatif aux figures 2, 3 et 4

Les domaines, au fond blanc et dépourvus de blasons, n'ont pu être identifiés ou n'étaient pas levés en fief (à l'exception de *Bidaine* dépendant de l'archevêché d'Aix-en-Provence, de la seigneurie de Suès et de la cité de Lambesc qui étaient possessions majeures des ducs de Lorraine).

Lorsque deux ou plusieurs blasons coexistent sur un fief, il s'agit d'une *coseigneurie*. Quand un ou plusieurs blasons sur un fief se chevauchent, il s'agit d'une succession de différentes familles sur le domaine considéré.

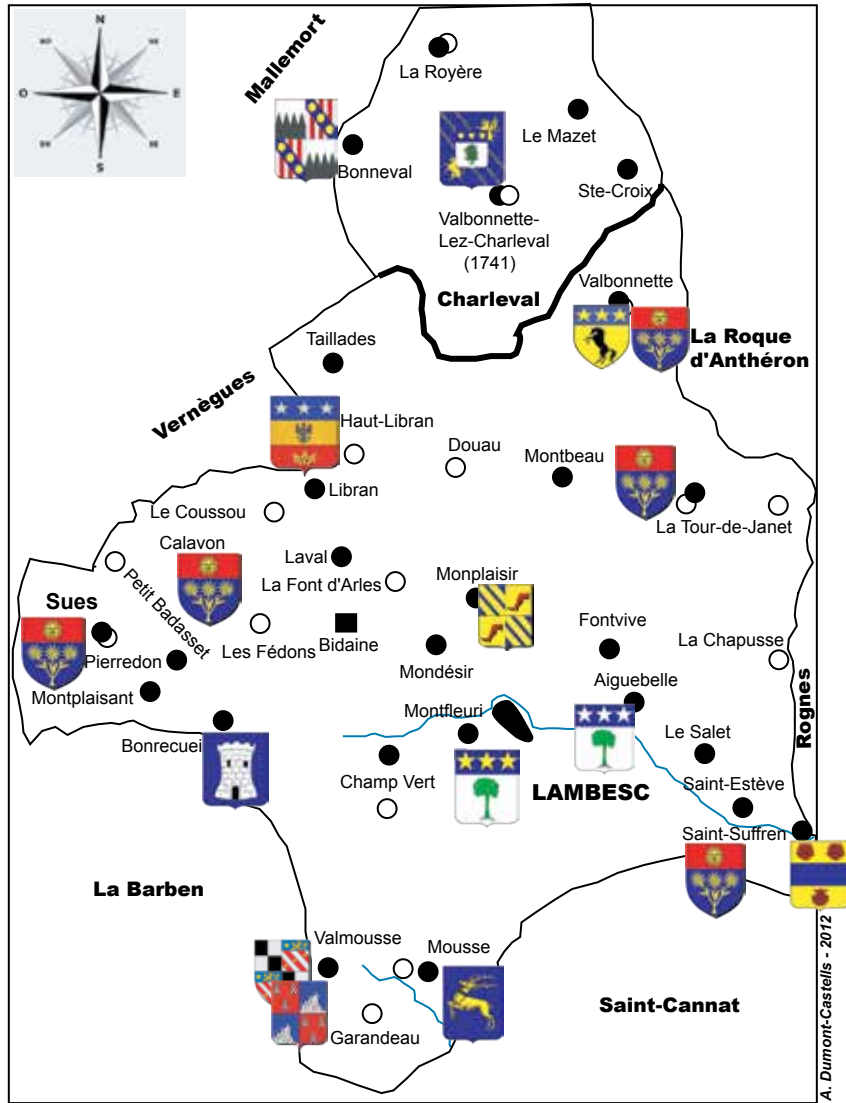


Fig. 5 : Commune de Lambesc, ses manoirs et ses bastides en campagne au début du XIX^e siècle.

- Ville de Lambesc
- Manoirs ou bastides
- Hameau ou communauté de Lambesc
- Château de Bidaine
- Limite du territoire de Lambesc au XIX^e s., avec Suès dès 1807
- Réseau hydraulique

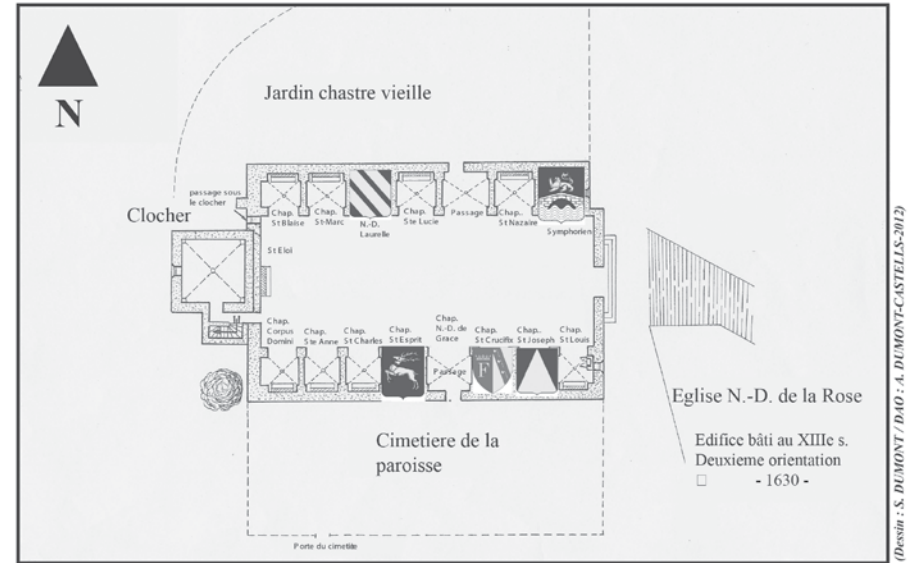
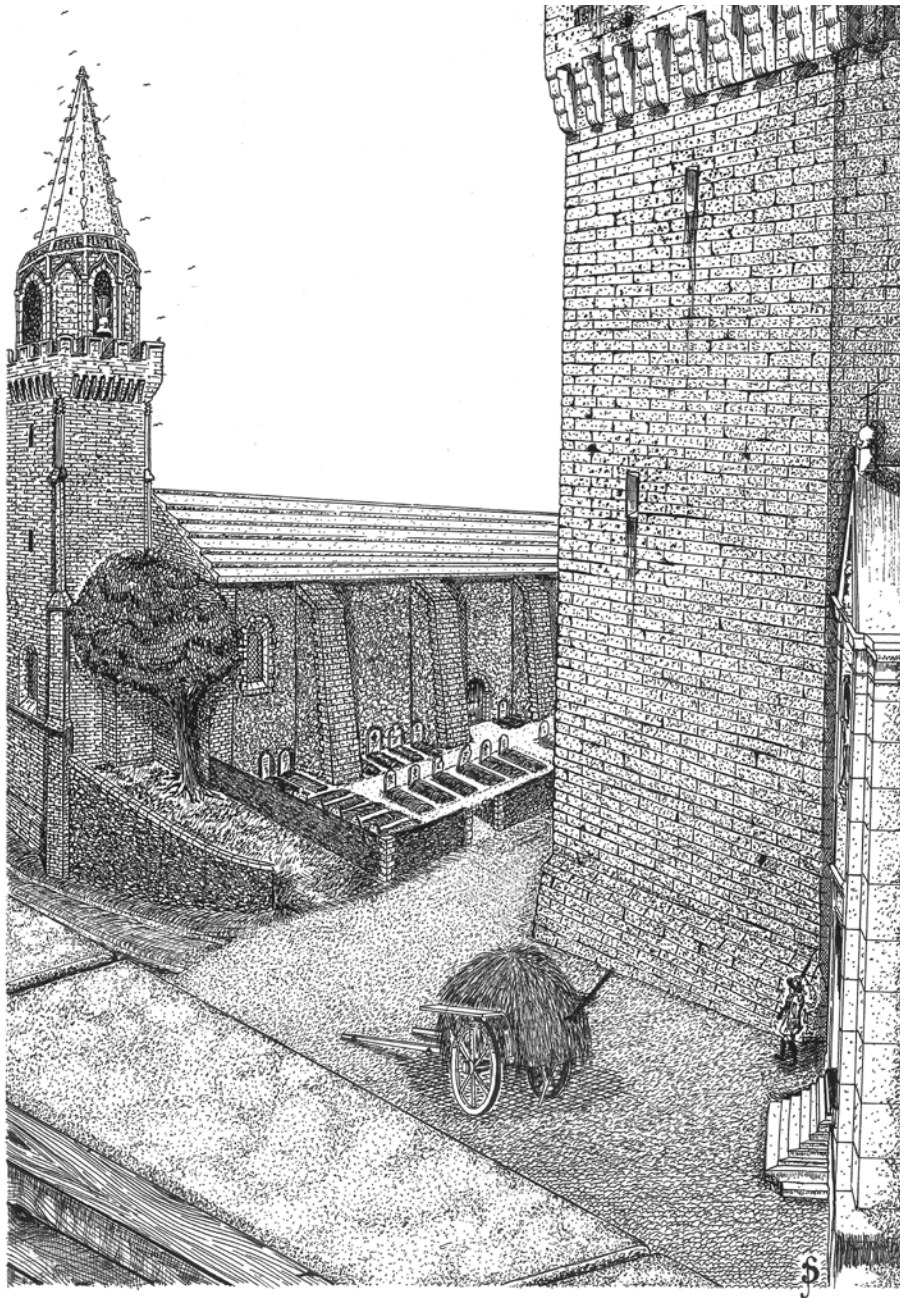
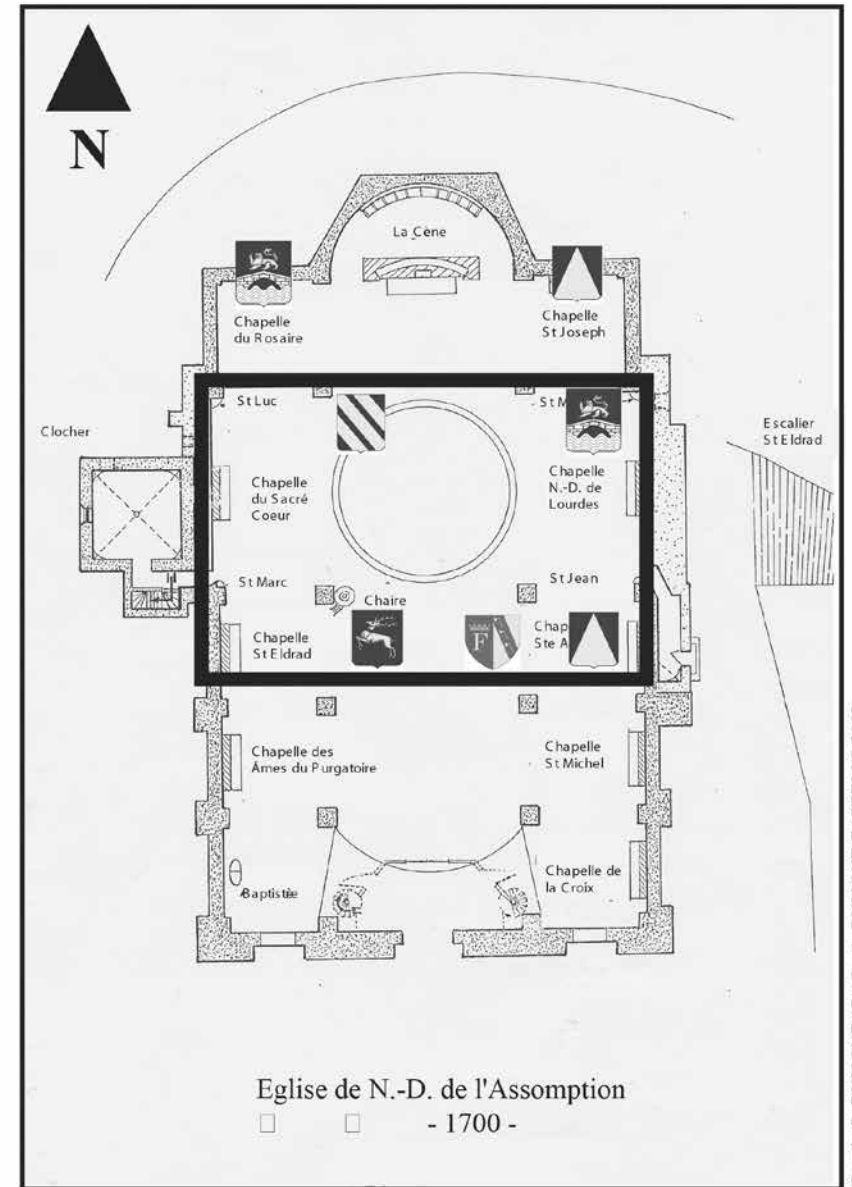


Fig. 6 : Église romane de Notre-Dame de la Rose (orientation de 1630) et caveau familial de certains gentilshommes à Lambesc avant 1700.



Vue restituée de l'actuelle place de l'Église vers 1630. Jadis se trouvaient sur la place des Poilus l'ancienne église du XIII^e siècle dite « Notre-Dame de la Rose », son cimetière, son ormeau, le donjon médiéval des ducs de Guise et la chapelle des Pénitents-gris.



(Dessin S. DUMONT / DAO : A. DUMONT-CASTELLS-2012)

Fig. 7 : Église de Notre-Dame de l'Assomption et caveau familial de certains gentilshommes à Lambesc après 1700.

Emplacement de l'ancienne église de Notre-Dame de la Rose et disposition des anciens caveaux des familles d'Estienne, d'Arquier, de Gilles, d'Esménard et de Faudran.



Église de Notre-Dame de l'Assomption (1700), place des Poilus, à Lambesc. Cliché pris avant 1909.

LES « BOURGEOIS GENTILSHOMMES » DE LAMBESC¹

Nous savons que des enfants de la noblesse locale furent frappés de « dérogeance² » voire de « déchéance », comme nous les avons évoquées pour certaines de ces familles de la noblesse de Lambesc. Ainsi, si l'exercice de certaines professions (*notaire, marchand, artisan, huissier, sergent, procureur, fermier fiscal, etc.*) dérogeait ou marginalisait, il ne supprimait pas la noblesse qui pouvait se recouvrer sur simple demande et par lettre de réhabilitation, bien évidemment après que les intéressés eussent cessé leur activité dérogeante.



Blason de François de la Tour de Tamarlet, bourgeois de Lambesc.



Blason de Marc-Antoine de Duranty, bourgeois de Lambesc.

1. Orthographié à tort par d'Hozier « Lambon ».
2. Voir « lexique ».



Blason de Joseph de Chapus, bourgeois de Lambesc.



Blason d'Alexandre de Gajot, maître apothicaire de Lambesc.



Blason de Louis d'Arquier, bourgeois de Lambesc.



Blason de Louis-Philippe Page, notaire royal de Lambesc.

Il faut en fait savoir qu'en 1696 une enquête sur le port des armoiries fut ordonnée par Louis XIV à la suite d'un besoin financier, dû notamment aux importants coûts des guerres menées par la France à la fin du XVII^e siècle. La taxation du droit à porter des armoiries, jusque-là de possession libre pour la noblesse et les non-nobles, s'ajouta aux autres expédients inventés par l'administration des Finances royales pour réduire la dette de l'État.

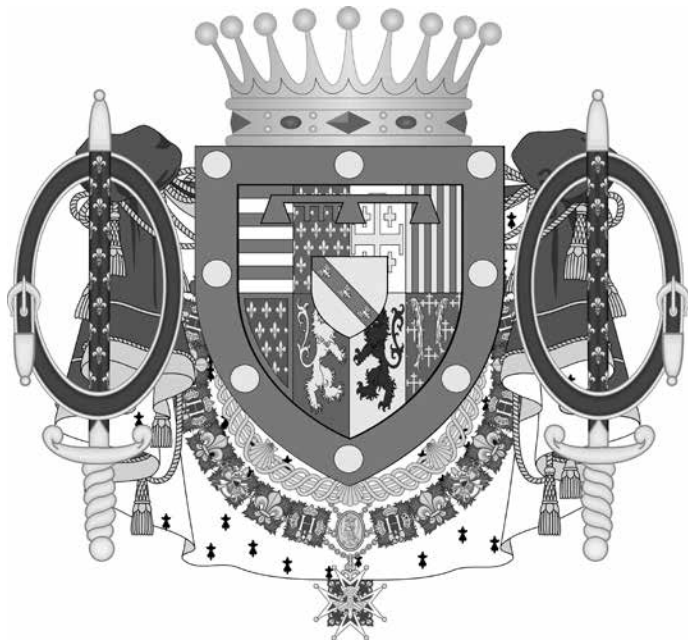
Une collection de volumes, par province, regroupant les résultats de l'enquête fut alors rédigée. Toutefois, plusieurs institutions ou individus ayant fait défaut de déclaration d'armoiries et ne désirant certainement pas payer la taxe imposée, se virent attribuer, par la maîtrise générale, des armoiries qui ne furent probablement jamais portées. Au début du XVIII^e siècle, il en fut ainsi à Lambesc pour *Jean-Baptiste de Castillon, avocat de Lambesc, Pierre Rolland, maître apothicaire, François Joannis, apothicaire, Jean Victor, Jean Ferrier et Joseph Isoard, maîtres-chirurgien, Jean-Baptiste Martin, écrivain de Lambesc, Joseph Blanc, vicaire perpétuel de la paroisse de Lambesc, Jean Granier, Joseph Constantin, Jean-Baptiste Agneau, Jean-Louis Bonnet, Laurent Blanchard, Pierre Durand, César Mercurin, Jean Henry Lescalle, Antoine Honorat, Jacques Jossan, Honoré Brunaud, Claude Plasse, Étienne Seguin, Jean Fede, Marc Antoine Martin, Louis et Étienne Michel, Jacques Alibert, Jacques et Étienne Richaud... et les Decoup, tous bourgeois ou marchands bourgeois de Lambesc.*

Nous aurions pu nous demander pourquoi les dérochés (*de La Tour, de Duranty, de Chapus, de Gajot, D'Arquier, de Pagy etc.*) de Lambesc n'avaient pas « brisé » le blason noble de leur origine plutôt que de s'en voir attribuer un « aléatoirement et obligé » par Charles René d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste du roi.

LES « DUCS DE GUISE » (1508-1688)

- CLAUDE DE LORRAINE, premier duc de Guise et baron de Lambesc (1508-1550).
- FRANÇOIS I^{er} DE LORRAINE, deuxième duc de Guise et baron de Lambesc (1550-1563).
- HENRI I^{er} « LE BALAFRÉ » DE LORRAINE, troisième duc de Guise et baron de Lambesc (1563-1588).
- CHARLES DE LORRAINE, quatrième duc de Guise et baron de Lambesc (1588-1640).
- HENRI II DE LORRAINE, cinquième duc de Guise et baron de Lambesc (1640-1675).
- MARIE DE LORRAINE, sixième duchesse de Guise et baronne de Lambesc (1675-1688).

LES SEIGNEURS DE LAMBESC (1453-1789)



« ARMES DES PRINCES DE LAMBESC »

LES « DUCS DE LORRAINE » (1453-1508)

- RENÉ DE LORRAINE, duc de Lorraine, roi et comte de Provence et seigneur de Lambesc (1453).
- YOLANDE DE LORRAINE, seigneur de Lambesc (1453-1470).
- RENÉ II DE LORRAINE, duc de Lorraine et seigneur de Lambesc (1470-1481).
- LOUIS XI DE FRANCE, roi de France et seigneur de Lambesc (1481-1483).
- RENÉ II DE LORRAINE, duc de Lorraine et seigneur de Lambesc (1483-1508).

LES « FORBIN-LA BARBEN » (1663)

- FRANÇOIS-LOUIS DE FORBIN, seigneur de Lambesc (1663-av. 1697 ?).

LES « COMTES DE BRIONNE » (1688-1712)

- LOUIS DE LORRAINE, grand-écuyer de France, baron de Lambesc (1688-1718).
- HENRI DE LORRAINE, grand-écuyer de France, héritier de Lambesc (1641-1712).

LES « PRINCES DE LAMBESC » (1692-1789)

- LOUIS DE LORRAINE-BRIONNE, 1^{er} prince de Lambesc (1692-1743).
- CHARLES-LOUIS DE LORRAINE-BRIONNE, 2^e prince de Lambesc, grand-écuyer de France (1743-1761).
- CHARLES-EUGÈNE DE LORRAINE-BRIONNE, dernier prince de Lambesc, grand-écuyer de France (1761-1789), duc d'Elbeuf (1814-1825).

Par alliance avec la sœur du dernier prince de Lambesc, les héritiers de la maison de Savoie (de l'ancien Royaume d'Italie) portent le titre de « prince de Lambesc » depuis 1825.

Bibliographie

ALBANÈS, chanoine, 1900 : « *Inventaire analytique des titres de la maison de Forbin recueillis au château de Saint-Marcel par M. le M^e de Forbin d'Oppède et d'autres titres provenant de diverses archives, le tout analysé par M. le chanoine Albanès, avec une introduction de M. Louis Blancard,...* », Marseille, 1900.

ARTEFEUIL, 1776 : « *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence* », imp. François Seguin, 1776, Avignon.

ASTIER, J.-B., 1980 : « *Histoire de Charleval* », éd. Provence, Marseille, 1980, 270 p.

BERGOUNHOX, E. et MASSON, P., 1933 : « *Monographies communales* », tome XV, troisième partie – encyclopédie départementale, Paris, Marseille, 1933.

BRINGER, G., 1998 : *Calavon*, dans « *Bulletin des Amis du vieux Lambesc* », n° 56, Lambesc, 1998, p. 17-20.

CHAIX D'EST-ANGE, G., 1909 : « *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle* », C. Hérissey, Évreux, 1909, 20 t..

CHATENOUD, P., 2005 : « *Les différentes familles portant le patronyme D'Estienne (Stephani-Etienne) en Provence, Comtat Venaissin et Dauphiné* », 2005, p. 38.

COMPTONE, L. (DUMONT-CASTELLS, A.), 2008 : « *Lambesc sous l'Ancien Régime (1692-1789), une principauté de Provence oubliée* », 2008, éd. ILV., rééd. Thebook-edition.com, Lille, 2010.

COQUET, M., 1970 : « *la région de Rognes, Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire. Un témoin provençal dans l'Antiquité et au Moyen Âge : Wapler Dominique* », Paris, 1970, 342 p.

COULET, N., 1973 : « *Encore les villages disparus : dépeuplement et repeuplement autour d'Aix-en-Provence (XIV^e-XVI^e siècle)* », in : *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 28^e année, n° 6, Armand-Colin, Paris, 1973. p. 1463-83.

COURCELLES, J.-B. P., 1820 : « *Dictionnaire universel de la noblesse de France* », Arthus-Bertrand, 1820, Paris.

DAUPHIN MEUNIER, 1908 : « *La comtesse de Mirabeau – d'après des documents inédits* », Perrin et C^e, libraires-éditeurs, 1908, Paris.

DE LA CHESNAYE-DESBOIS, F.-A. A., 1774 : « *Dictionnaire de la noblesse* », A. Boudet, 1774, Paris.

DENIS-ROBINSON, M.-L., 1994 : « *Les États du Dauphiné et la ferme du sel de la province à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle* ». In : Bibliothèque de l'école des Chartes, Librairie Droz, Paris, 1994, t. 152, livraison 2, p.429-463.

DE VILLENEUVE, C., 1824 : « *Statistique du département des Bouches-du-Rhône... avec atlas* », éd. Ricard, 1824, vol. 2, p. 942.

DU ROURE, 1923 : « *Les maintenues de noblesse en Provence par Belleguise (1667-1669)* », J. Castanet, Bergerac, 1923.

GAZANHES, M. & P., 1992 : « *Lambesc – Le temps retrouvé* », éd. Équinoxe, Marguerittes, 1992.

HOZIER, C. R., 1696-1709 : « *Armorial général de France, dressé en vertu de l'édit de 1696 – vol. 29 et 30 : Provence* », 1696-1709.

LIOTARD, G., 1961 : *Janet*, dans « *Bulletin des Amis du Vieux-Lambesc* », n° 19, Lambesc, 1961.

MERLIN, P. A., 1815 : « *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence : réu-subor* », t. XII, 4^e édition, Paris, 1815.

NOSTRADAMUS, C., 1614 : « *L'histoire et chronique de Provence...* », S. Rigaud, Lyon, 1614.

SIOC'HAN DE KERSABIEC, V^{te}, 1895 : « *Récits et souvenirs de famille, S. A. R. Madame, Duchesse de Berry et ses amis, 1832* », imp. Vatar, Nantes, 1895.

TAY, M., 1885 : « *Une commune de l'ancienne France – Monographie du village de Rognes* », Barlatier-Frissat, Marseille, 1885.

–, 1929 : « *Abrégé d'histoire de la Provence* », J. Fabre bouquiniste, rue Jaubert, 2, Aix-en-Provence, 1929.

THEUS, P., 1956 : « *La fondation d'un village de Provence au XVIII^e siècle, Charleval, 1741* », la Pensée universitaire, Aix-en-Provence, 1956, 289 p., p. 78.

VENTRE DE LA TOULOUBRE, L., 1773 : « *Collection de jurisprudence sur les matières féodales et les droits seigneuriaux* », t. 1, Avignon, 1773.

WRIGHT, V., 2007 : « *Les Préfets de Gambetta* », Presses Paris-Sorbonne, Paris, 2007, 482 p.

Archives

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, XVII E, 33 à 39.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, B800, fol. 319 du 21 avril 1698.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, B804, fol. 58^v du 24 janvier 1720.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Insin. de la Sén. d'Aix, Reg. de 1598-1599, fol. 659v.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Insin. de la Sén. d'Aix. Reg. de 1664, fol. 34.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 307E-1076 fol. 73v. du 7 mars 1441, notaire Bertrand Niel.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, B104, Reg. *Afflictio Provinciae*, fol. 170.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, B805, fol. 229v. du 24 septembre 1763, du 15 février 1777 et du 11 janvier 1780.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 420E2 sur 2Mi1106, mode incarnation 73. Rec. du 4 décembre 1441.

Archives départementales de Vaucluse, 3E46-263 ou 283, fol. 31, contrat de mariage du 10 février 1608.

Archives départementales de Vaucluse, 3E46-301 ou 317, reconnaissance de dotation du 17 février 1620.

Carte de Cassini – secteur d'Aix-en-Provence.

Carte d'État-Major – secteur d'Aix-en-Provence.

Cadastre de 1535 et 1579 pour le domaine de Calavon.

Matrices cadastrales de Lambesc aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Registres paroissiaux et d'état-civil des communes de Lambesc, Charleval, Rognes et La Barben.

LAMBESC, SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

Le Mémorial d'Aix – Journal de la Provence du samedi 2 février 1839, 2^e année, n° 14, troisième page, deuxième colonne (étude de M^c Graffan, avoué – Purgation d'hypothèques légales).

Bulletin des Amis du Vieux-Lambesc, n° 19, 1961.

Société française d'archéologie, 1877, dans *Congrès Archéologique de France, vol. 43*.

Crédit photographique

Les chiffres renvoient aux numéros de page et les lettres à l'ordre de la photographie dans la page.

SÉBASTIEN AVY : 19b, 20a, 21a, 21b, 23, 26, 27, 28b, 32b, 33, 35a, 35c, 37, 38b, 39, 40b, 43b, 46, 49b, 53b, 54, 56b, 58b, 59b, 62, 63b, 65b, 66a, 66b, 67b, 69a, 71b, 74b, 76b, 77, 79b, 80, 82b, 85a, 85b, 86, 87, 88, 90, 91a, 91b, 93a, 96, 97, 98, 99, 101b, 102, 103b, 106a, 106b, 111b, 113a, 113b, 115, 116b, 117, 120, 121, 122, 124, 125, 126a, 126b, 146.

GILLES BRINGER ET FAMILLE AUDIBERT DE CALAVON : 32a, 34, 35b.

JEAN MARIE DESBOIS : 111a.

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS : 31, 38a, 47, 67a, 71a, 74a, 82a, 92a, 103a, 116a, 119, 120, 133, 134, 135, 136, 138, 143a, 143b, 144a, 144b, 144c, 144d.

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS ET STÉPHANE DUMONT-CASTELLS : 139, 141.

STÉPHANE DUMONT-CASTELLS : 49a, 56a, 59a, 140.

PIERRE GAZANHÈS : 19a, 20b, 24, 25, 30, 40a, 41, 43a, 45, 51, 53a, 55, 61b, 63a, 65a, 69b, 76a, 79a, 84, 89, 92b, 93b, 95, 100, 101a, 105, 142.

DANIEL MOLINARI ET PIERRE GAZANHÈS : 22, 28a, 52, 58a, 60, 61a, 112, 123.

Table

<i>Préface</i>	7
<i>Mot de l'auteur</i>	9
<i>Remerciements</i>	11
<i>Lexique</i>	13
<i>Introduction</i>	17
Aiguebelle.....	19
Bonrecueil.....	25
Calavon.....	32
Champ Vert.....	38
Fontvive.....	40
Jannet.....	43
Laval.....	49
Libran.....	53
Montbeau.....	56
Montdésir.....	59
Montfleury.....	63
Montplaisant.....	65
Montplaisir.....	67
Mousse.....	71
Pierredon.....	74
Saint-Estève.....	76
Saint-Suffren.....	79
Le Salet.....	82
Suès.....	84
Les Taillades.....	89
Valbonnette.....	95
Valmousse.....	101

<i>LAMBESC (av. 1741) / CHARLEVAL (ap. 1741)</i>	109
Bonneval.....	111
Le Mazet.....	116
La Royère.....	119
Sainte-Croix.....	121
Valbonnette-lez-Charleval.....	123
<i>Annexes</i>	129
Les “bourgeois gentilshommes” de Lambesc.....	143
Les seigneurs de Lambesc (1453-1789)	146
<i>Bibliographie</i>	149
<i>Archives</i>	151
<i>Crédit photographique</i>	153

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN MAI 2013
PAR PULSIO
38, RUE DURANTIN
75018 PARIS
POUR LE COMPTE
DES ÉDITIONS GÉNÉPROVENCE
JEAN MARIE DESBOIS
À SAINT-MARTIN-DE-CRAU

DÉPÔT LÉGAL
1^{re} ÉDITION : JUIN 2013
N° impr. :
(Imprimé en France)

